**ROYAUMEDU MAROC**

**Ministère de l’Energie, des Mines, de l’Eau et de l’Environnement**



**Département de l’Environnement**

**Projet de Stratégie d’Employabilité des Jeunes dans les Métiers Verts**

**(YES GREEN)**

**Cartographie des opportunités d’employabilité et d’entreprenariat verts**

**Octobre 2012**

Sommaire

[Avant-propos 5](#_Toc341967447)

[Liste des acronymes 6](#_Toc341967448)

[Résumé exécutif 8](#_Toc341967449)

[1. Contexte du projet 12](#_Toc341967450)

[1.1. Emploi et entreprenariat verts : Définition et principaux concepts 12](#_Toc341967451)

[1.2. Situation de l’emploi et de l’entreprenariat verts au Maroc 12](#_Toc341967452)

[1.2.1. Opportunités et facteurs de motivation 12](#_Toc341967453)

[1.2.2. Des contraintes à lever pour la promotion de l’emploi et l’entreprenariat verts 13](#_Toc341967454)

[2. Consistance et objectifs de l’étude 14](#_Toc341967455)

[3. Approche adoptée pour le mapping 15](#_Toc341967456)

[4. Portée et délimitation des domaines d’intervention du Projet 17](#_Toc341967457)

[4.1. Le groupe cible du projet : des jeunes de 15 à 35 ans dans les zones vulnérables 17](#_Toc341967458)

[4.1.1. Préambule 17](#_Toc341967459)

[4.1.2. Taux de chômage au Maroc : Profilage régional 17](#_Toc341967460)

[4.1.3. Profilage de la population jeune au Maroc 20](#_Toc341967461)

[4.2. Délimitation des domaines et activités connexes 23](#_Toc341967462)

[4.3. Compétences et métiers retenus pour le projet YES GREEN 24](#_Toc341967463)

[5. Cartographie des principaux acteurs institutionnels et socio-économiques concernés par les emplois verts 30](#_Toc341967464)

[5.1. Acteurs institutionnels 30](#_Toc341967465)

[5.1.1. Ministère de l’Energie, des Mines, de l’Eau et de l’Environnement (MEMEE) 30](#_Toc341967466)

[5.1.2. Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle 30](#_Toc341967467)

[5.1.3. Ministère de l’Intérieur - Direction de la Formation des Cadres Administratifs et Techniques (DFCAT) 31](#_Toc341967468)

[5.1.4. Ministère du Tourisme - Société Marocaine d’Ingénierie Touristique (SMIT) 32](#_Toc341967469)

[5.1.5. Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et lutte contre la Désertification : 33](#_Toc341967470)

[5.2. Les institutions de formation 33](#_Toc341967471)

[5.2.1. Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) 33](#_Toc341967472)

[5.2.2. Etablissements de formation professionnelle agricole 36](#_Toc341967473)

[5.2.3. Etablissements de formation en énergies renouvelables 39](#_Toc341967474)

[5.2.4. Institut de Formation des Techniciens Horticoles Paysagistes de Salé (IFTHP) 39](#_Toc341967475)

[5.2.5. Les Ecoles supérieurs de Technologies (EST) relevant des universités 39](#_Toc341967476)

[5.2.6. Récapitulatif 40](#_Toc341967477)

[5.3. Les acteurs socio-économiques 41](#_Toc341967478)

[5.3.1. Organismes d’intermédiation pour l’emploi et l’entreprenariat 41](#_Toc341967479)

[5.3.2. Organisations professionnelles 44](#_Toc341967480)

[5.3.3. Associations et organisations non gouvernementales 45](#_Toc341967481)

[5.3.4. Offices et opérateurs privés ou semi-publics 49](#_Toc341967482)

[5.3.5. Fondation Mohamed VI pour la Protection de l’Environnement 51](#_Toc341967483)

[5.3.6. Agences de promotion et du développement régional 52](#_Toc341967484)

[5.4. Premier récapitulatif partiel des opportunités auprès des acteurs socio-économiques 57](#_Toc341967485)

[6. Territorialisation des opportunités offertes par rapport aux domaines et secteurs générateurs d’emploi vert 58](#_Toc341967486)

[6.1. Les déchets 58](#_Toc341967487)

[6.1.1. Les déchets ménagers et assimilés 58](#_Toc341967488)

[6.1.2. Les déchets des équipements électriques et électroniques 62](#_Toc341967489)

[6.2. L’eau et l’assainissement liquide 63](#_Toc341967490)

[6.2.1. Aperçu sur le Programme national d’assainissement liquide et d’épuration des eaux usées (PNA) : Consistance et Objectifs 63](#_Toc341967491)

[6.2.2. Degré de développement dans les régions et potentiel global de génération d’emploi 63](#_Toc341967492)

[6.2.3. Identification des opportunités offertes 65](#_Toc341967493)

[6.3. Energies renouvelables 65](#_Toc341967494)

[6.3.1. Nouvelle stratégie énergétique du Maroc : Description et objectifs 65](#_Toc341967495)

[6.3.2. Répartition du potentiel global de génération d’emploi vert par filière 66](#_Toc341967496)

[6.3.3. Degré de développement dans les régions 67](#_Toc341967497)

[6.3.4. Identification des opportunités d’emplois verts offertes 67](#_Toc341967498)

[6.4. Paysage et espaces verts 67](#_Toc341967499)

[6.5. Agriculture 68](#_Toc341967500)

[6.6. Services écologiques 68](#_Toc341967501)

[6.6.1. Conservation de la biodiversité et restauration des écosystèmes : Etat des lieux 68](#_Toc341967502)

[6.6.2. Répartition du potentiel global de génération d’emploi vert 69](#_Toc341967503)

[6.6.3. Identification des opportunités d’emplois verts 70](#_Toc341967504)

[7. Opportunités de financement et d’appui aux activités du projet YES GREEN 71](#_Toc341967505)

[7.1. Préambule 71](#_Toc341967506)

[7.2. Principaux canaux existants aujourd’hui à l’échelle nationale et territoriale 71](#_Toc341967507)

[7.2.1. Programme 2011 – 2015 de l’INDH 71](#_Toc341967508)

[7.2.2. Programmes de promotion de micro-entreprenariat 72](#_Toc341967509)

[7.3. Conclusion et recommandations 76](#_Toc341967510)

[8. Matrices récapitulatives de la territorialisation des opportunités 77](#_Toc341967511)

[9. Esquisses de fiches – actions 84](#_Toc341967512)

[ANNEXES 98](#_Toc341967513)

**Liste des figures**

[Figure 1.Taux de chômage régional en 2011 18](#_Toc341967514)

[Figure 2. *Taux de chômage régional par milieu de résidence en 2011* 19](#_Toc341967515)

[Figure 3. *Taux de chômage régional par sexe en 2011 (étude nationale sur l’emploi – Haut Commissariat au Plan – Direction de la Statistique)* 20](#_Toc341967516)

[Figure 4. *Evolution du taux de chômage selon les tranches d’âge (période 2000 – 2010)* 21](#_Toc341967517)

[Figure 5. Répartition régionale du taux de chômage des jeunes au sein de la tranche d’âge 15-34 21](#_Toc341967518)

[Figure 6. Taux de chômage (en %) selon le diplôme (2010) 22](#_Toc341967519)

[Figure 7. Répartition de la population active occupée adulte selon le secteur d'activité et le milieu de résidence, 2010 (en %) 23](#_Toc341967520)

[Figure 8. Evolution des effectifs des stagiaires par région 34](#_Toc341967521)

[Figure 9. Domaines de métiers verts couverts par les institutions de formation identifiées et opportunités 40](#_Toc341967522)

**Liste des tableaux**

[Tableau 1. Démarche de territorialisation des éléments de profilage 16](#_Toc341967523)

[Tableau 2. Matrice de définition des métiers, des postes de travail et des pré-requis dans les domaines retenus (Le contenu de cette matrice sera échangé avec le consultant en ingénierie de formation) 26](#_Toc341967524)

[Tableau 3. Thématiques de formation identifiées dans le cadre la planification stratégique du développement local durable 32](#_Toc341967525)

[Tableau 4. Principales filières de formation de l’OFPPT offrant un potentiel de création de métiers verts 35](#_Toc341967526)

[Tableau 5. Répartition et caractéristiques des principaux établissements de formation professionnelle agricole au Maroc 37](#_Toc341967527)

[Tableau 6. Programmes et objectifs du nouveau cadre stratégique de l’ADS 55](#_Toc341967528)

[Tableau 7. Evaluation des gisements de matières recyclables au niveau national 60](#_Toc341967529)

[Tableau 8. Répartition régionale es décharges contrôlées avec les quantités globales des déchets mis en décharge 61](#_Toc341967530)

[Tableau 9. Répartition régionale des sociétés de recyclage des produits issus des différentes filières 62](#_Toc341967531)

[Tableau 10. Répartition des STEP par région regroupant celles réalisées, en cours de réalisation ou programmées 64](#_Toc341967532)

[Tableau 11. Répartition géographique des parcs éoliens et solaires sur le territoire national 67](#_Toc341967533)

[Tableau 12. Réseau national des aires protégées 69](#_Toc341967534)

[Tableau 13. Répartition régionale de la capacité d’employabilité dans le cadre de la vision 2020 70](#_Toc341967535)

# Avant-propos

*Le projet YES Green s’inscrit aussi bien dans la stratégie du programme global du PNUD « Bouth Employment Génération Programme  in Arab Transition Countries » que dans un contexte national demandeur de stratégies et d’actions pour améliorer l’employabilité des jeunes dans les régions les plus précaires et où le taux de chômage reste élevé. Ce projet vient ainsi renforcer les initiatives existantes notamment l'Initiative nationale de développement humain (INDH) et booster le processus la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).*

*De manière spécifique, ce projet vise à initier, par la démonstration, le renforcement des capacités et l’élaboration des outils, le processus d’amélioration de l’employabilité et l’entreprenariat verts des jeunes en zones vulnérables.*

*Ce projet est motivé par le fait que le secteur de « l’emploi vert » peut offrir, dans le contexte actuel, des opportunités intéressantes en matière d’employabilité des jeunes dans les métiers de base. En effet, le diagnostic des besoins sectoriels générés par la mise en œuvre des plans et programmes structurants (PNA, PNDM, Plan Maroc Vert, Stratégie énergétique, Vision 2020 du tourisme, etc.) dénote un déficit significatif de ce type de métiers. Ajoutons aussi que les métiers de base (ouvrier qualifié, technicien, agent, etc.) se caractérisent par une employabilité de masse en comparaison avec les métiers exigeant un niveau de qualification supérieur ou de pointe.*

*Il est également opportun de signaler que ce projet bénéficie d’un environnement facilitateur caractérisé par diverses forces motrices en faveur de l’employabilité verte : la Charte nationale de l'Environnement et le Développement Durable, qui devra constituer la référence de toutes les politiques publiques, le débat actuel sur l’économie verte déclenché par Rio +20, les lois environnementales, etc.*

*Dans ce cadre, le PNUD et le Département de l’Environnement, ont lancé la présente prestation qui consiste à réaliser un mapping des niches d’intervention du projet qui s’alignent avec les objectifs et les fondements du projet. Une activité additionnelle à cette prestation consiste à co-animer deux ateliers régionaux de réflexion sur la promotion de la jeune Enterprise dans les métiers verts, en collaboration avec le consultant expert en Entreprenariat et Finances.*

# Liste des acronymes

|  |  |
| --- | --- |
| **ANAPEC** | Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences  |
| **ADEREE** | Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité  |
| **APDN** | Agence pour la Promotion et le développement du Nord  |
| **APDS** | Agence pour la Promotion et le développement du Sud  |
| **ADS** | Agence pour le développement social  |
| **APC** | Association des producteurs du ciment  |
| **AMEPN** | Association Marocaine pour l'Ecotourisme et la Protection de la Nature  |
|  **CEE** | Centre d’Education Environnementale  |
| **CMPP** | Centre Marocain de Production Propre  |
| **CMPP** | Centre Marocain de Production Propre  |
| **CNEE** | Centre National d’Education Environnementale  |
| **CRI** | Centre Régional d'Investissement  |
| **CQA** | Centres de Qualification Agricole  |
| **CNEDD** | Charte Nationale de l’Environnement et du Développement Durable   |
| **CNC** | Comité National de Coordination  |
| **CGEM** | Confédération Générale des Entreprises du Maroc  |
| **CSF** | Contrats Spéciaux de Formation  |
| **GIZ** | Coopération allemande au développement durable  |
| **CR** | Coordinations Régionales  |
| **CAM** | Crédit Agricole du Maroc  |
| **DFCAT** | Direction de la Formation des Cadres Administratifs et Techniques  |
| **DEPP** | Direction des Études, de la Planification et la Prospective |
| **DPCC** | Direction du Partenariat, de la Communication et de la Coopération  |
| **DAS** | Division d’Action Sociale  |
| **ENSA** | Ecole Nationale des Sciences Appliquées |
| **EST** | Ecole Supérieure de Technologie |
| **EE** | Efficacité Energétique  |
| **EE/ER** | Efficacité Energétique/Energies Renouvelables |
| **IFMEREE** | Etablissements de formation en énergies renouvelables |
| **FIMME** | Fédération des industries métallurgiques, mécaniques et électromécanique |
| **FENELEC** | Fédération National de l'Electricité et de l'Electronique |
| **FIJ** | Fonds d’Insertion des Jeunes  |
| **FJE** | Fondation du Jeune Entrepreneur |
| **FCIL** | Fonds Canadiens d’Initiatives Locales  |
| **FSN** | Fonds Mondial de Solidarité Numérique  |
| **WWF** | Fonds mondial pour la nature |
| **OCP** | Groupe Office Chérifien des Phosphates  |
| **GTR** | Groupes de Travail Régionaux  |
| **HCP** | Haut Commissariat au Plan  |
| **HCEFLCD** | Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et lutte contre la Désertification  |
| **INDH** | Initiative nationale de développement humain |
| **EMPA** | Institut Suisse de Recherche sur les Matériaux et les Technologies  |
| **IFTHP** | Institut de Formation des Techniciens Horticoles Paysagistes de Salé  |
| **ITA** | Instituts de Technologie Appliquée  |
| **ISTA** | Instituts Spécialisés de Technologie Appliquée  |
| **EST** | Ecole supérieur de Technologies  |
| **MEMEE** | Ministère de l'Energie des Mines de l'Eau et de l'Environnement |
| **OMD** | Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| **OCP** | Office Chérifien des Phosphates |
| **OFPPT** | Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail  |
| **ONEP** | Office National de l’Eau Potable |
| **ONE** | Office National de l’Electricité  |
| **ONEP** | Office National de l'Eau Potable |
| **OCDE** | Organisation de coopération et de développement économiques |
| **ONG** | Organisation Non-Gouvernementale  |
| **PMV** | Plan Maroc Vert |
| **PNA** | Plan National d'Assagissement Liquide |
| **PNDM** | Plan National de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés |
| **PVC**  | Polychlorure de vinyle  |
| **PE** | Polyéthylène  |
| **PET** | Polyéthylène téréphtalate  |
| **PP** | Polypropylène |
| **PNDM** | Programme National de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés  |
| **PGPE** | Programme de Gestion et de Protection de L'environnement  |
| **PNUE** | Programme des Nations Unies pour l'Environnement |
| **PNA** | Programme National d’Assainissement Liquide et d’épuration des eaux usées |
| **PNDEREE** | programme national des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique  |
| **PNUD** | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| **SEEE** | Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau Le Secrétariat d'Etat  |
| **SIBE** | Site d'intérêt Biologique et Écologique |
| **SMIT** | Société Marocaine d’Ingénierie Touristique |
| **SPANA** | Société Protectrice des Animaux et de la Nature |
| **UICN**  | Union internationale pour la conservation de la nature |

# Résumé exécutif

*Le présent rapport s’inscrit dans le cadre du projet YES Green qui vise la promotion de l’employabilité et l’entreprenariat verts des jeunes en zones vulnérables. L’objectif spécifique de cette prestation consiste à réaliser un mapping des niches d’intervention du projet qui s’alignent avec les objectifs et les fondements du projet. Cet exercice de mapping contribue à la fois aux objectifs opérationnels du projet à travers la réalisation des activités de formation et l’initiation du micro-entreprenariat vert dans les régions pilotes de l’oriental et de Tanger Tétouan et à l’objectif stratégique qui réside dans la territorialisation des opportunités au niveau national en vue de disposer d’une base de données – opportunités pour la reproductibilité des projets pilotes et pour l’initiation d’autres projets similaires.*

*Il est utile de signaler à ce niveau que ce projet bénéficie d’un environnement facilitateur caractérisé par diverses forces motrices en faveur de l’employabilité verte : la Charte nationale de l'Environnement et le Développement Durable, qui devra constituer la référence de toutes les politiques publiques, la stratégie du Conseil Economique et social, le débat actuel sur l’économie verte déclenché par Rio +20, les lois environnementales, etc.*

*La démarche poursuivie s’est articulée autour des trois volets suivants : (i) le dépouillement de l’information auprès des acteurs concernés, (ii) le profilage régional aussi bien en termes d’emploi, activité et chômage des jeunes qu’en termes d’opportunités de formation, d’emploi et de micro-entreprenariats offertes générées par la mise en œuvre des palns et programmes sectoriels, et (iii) le croisement des éléments de profilage pour déboucher sur une sélection des niches d’intervention au niveau des régions.*

*Le projet cible les jeunes dans les zones vulnérables caractérisées par des taux de chômage et de pauvreté élevés. La tranche d’âge retenue pour le projet est 15 – 35 ans et particulièrement à partir de 24 ans. L’examen des statistiques du HCP a permis de faire trois constats majeurs : (i) le taux de chômage est élevé pour les tranches d’âge 15-24 ans et 25 -34 ans soit près de 20% en 2000, (ii) la population des jeunes entre 15 à 24 ans constitue près du cinquième de la population marocaine avec un effectif estimé en 2011 à près de 6,3 millions de personnes, et (iii) le chômage reste élevé parmi les diplômés avec un taux de chômage de 18,1% (18,5% pour les diplômés de niveau moyen et 17,4% pour le niveau supérieur). Il est particulièrement élevé chez les titulaires de certificats en spécialisation professionnelle et chez les détenteurs de diplômes de qualification professionnelle ou de l’enseignement supérieur.*

*Après avoir caractérisé le groupe cible et sa vulnérabilité, il a été procédé à la sélection des domaines et secteurs d’intervention du Projet YES GREEN. Pour cela, la démarche adoptée a pris comme base les études de diagnostic récemment réalisées par le MEMEE (Département de l’Environnement)[[1]](#footnote-1),[[2]](#footnote-2) et Département de l’Energie et des Mines), les résultats des entrevues tenues avec les institutions et acteurs concernés et sur les résultats des échanges lors de l’atelier de démarrage du projet YES GREEN. Ainsi, cinq (5) domaines « verts », potentiellement générateurs d’emploi et d’auto-empli verts ont été retenus (i) les déchets ménagers et assimilés et déchets industriels, (ii) l’eau et assainissement liquide, (iii) les énergies renouvelables avec focus sur le photovoltaïque, efficacité énergétique et éolien, (iv) le paysage et espaces verts Les services écologiques en milieu naturel avec focus sur l’éco-tourisme, et (v) l’agriculture (éco-conseil et gestion-valorisation des déchets agricoles et d’élevage).*

*Les niveaux de compétences ciblés et caractérisés en termes de missions, poste de travail et tâches sont les suivants : ouvrier qualifié, ouvrier spécialisé, technicien, technicien spécialisé et licence professionnelle. Ces aspects sont plus étoffées dans le rapport relatif au produit 2 qui verse spécifiquement dans le protocole d’ingénierie de formation qui sera adopté dans les deux régions pilotes.*

*Sur la base de ces éléments de cadrage, l’exercice de cartographie proprement dit a consisté en l’identification des créneaux porteurs et des opportunités offertes, par chaque domaine ou secteur, au niveau des différentes régions en matière de formation, d’employabilité et d’entreprenariat verts des jeunes. Ainsi, un effort important a été déployé pour examiner au niveau de chaque région les éléments suivants : le degré de développement des plans, programmes et activités socio-économiques en relation avec ces secteurs à l’échelle nationale et dans les régions, (ii) les institutions de formation initiale et professionnelle, (iii) les acteurs socio-économiques d’intermédiation, d’insertion et d’appui à l’entreprenariat, et (iv) les acteurs de financement et d’appui.*

*Les résultats de cette première analyse a débouché sur l’existence, à des degrés variables selon les régions, d’une diversité d’opportunités à capitaliser : (i) les opportunités identifiées au niveau des acteurs institutionnels chargés de l’emploi, de la formation et de l’insertion, (ii) les opportunités offertes par les diverses institutions de formation, implantées au niveau de diverses régions, qui forment des lauréats susceptibles d’être requalifiées pour des métiers verts et qui disposent d’un gisement de formateurs, (iii) les opportunités offertes par l’ADS et par les agences de développement et de promotion des régions, (iv) les opportunités que présentent d’autres acteurs socio - économiques notamment les organismes d’intermédiation comme l’ANAPEC avec ses différents concepts (Idmaj, Moukawalati, Taehil, etc.), (v) les opportunités offertes par des offices et opérateurs privés (OCP, ODCO, ONEP, etc.) et les ONGs (AESVT, association de l’écotourisme, Enda Maghreb, etc.) et les fondations comme la FJE, Amal job, etc. Toutefois, il ressort que la concrétisation de ces opportunités requiert la revue de certains concepts et la mise en place de mesures d’accompagnement  notamment en matière d’accès au financement, d’information, de sensibilisation et de conclusion des conventions avec certaines institutions ou organismes disposant de plateformes pédagogiques permettant de garantir une formation pratique.*

*En ce qui concerne la formation des formateurs, quelques opportunités majeures méritent d’être rappelées et devront être capitalisés dans la promotion des métiers verts : le noyau de formation des formateurs sur les énergies renouvelables au niveau de l’ADREREE, le réseau de formateur sur la gestion des espaces verts mobilisé par la DFCAT-DGCL, le réseau d’animateurs – nature au niveau du HCEFLCD, le centre de formation au niveau dee l’IEA – ONEP, les plateformes pédagogiques au niveau de l’ONEP, et le centre d’éducation environnementale de Sidi Boughaba, etc.*

*Etant donnée que l’employabilité et l’entreprenariat sont tributaires des niveaux de développement des domaines ou secteurs identifiés, il a été procédé, domaine par domaine, à examiner les opportunités et à les décliner par région. Il en résulte que les domaines les plus générateurs ‘emploi et d’auto-emploi sont : le domaine des déchets (gisements des déchets ménagers et gisements des matières valorisables par voie de recyclage), le domaine de l’efficacité énergétique et le domaine de l’eau et de l’assainissement. Les Driving Forces de ces domaines sont les stratégies, plans et programmes structurant qui avancent à un rythme soutenu : le PNDM, le PNA et la stratégie énergétique. Les besoins en compétences sont estimés comme suit : (i) pour le PNDM, 12 000 à 18 000 emplois sur 15 ans pour les créneaux de collecte, nettoiement, mise en décharge etc. le stockage des déchets ménagers et assimilés, etc., (ii) pour le PNA, 600 ingénieurs en 2020 et 1000 techniciens pour les collectivités locales et bureaux d’études avec environ près 300 micro-entreprises de sous-traitance de proximité en 2030, (iii) pour le cas des ER & EE, on estime un besoin de 23.000 emplois à l’horizon 2020 avec une proportion majoritaire pour les techniciens et ouvriers spécialisé dans le domaine de l’efficacité énergétique et le photovoltaïque. En ce qui concerne les autres domaines notamment l’écotourisme, les métiers verts de l’agriculture, ils présentent un potentiel important dans le long terme mais les opportunités sont localisées et ne permettent pas à ce stade de mobiliser un effectif important de jeunes.*

*Il est clair que ces opportunes ne se distribuent pas également à travers les régions. Pour cela, un effort de leur territorialisation a été déployé et s’est concrétisé par des matrices territoriales ave le domaine ou secteur comme entrée.*

*Aussi, il a été procédé en l’identification et à la documentation des initiatives existantes susceptibles d’être reproduites ou renforcées. Parmi les plus importantes sont : les micro-entreprises de sous-traitance de proximité mis en place par l’ONEP dans différentes régions, les initiatives de recyclage des déchets plastiques à Rabat et des déchets électroniques à Casablanca, le recyclage des matières valorisables dans les déchets pour une réutilisation artisanale à Nador (oriental) , les réseaux d’animateurs - nature mis en place par le HCEFLCD et qui sera capitalisé notamment au niveau de la région de Tanger – Tétouan ‘Chefchaouen), etc.*

*En prenant comme entrée chaque domaine parmi les cinq retenus, et à l’image d’une cartographie sur SIG, les opportunités ont été territorialisées sur des matrices. Celles-ci relatent pour chaque région un scoring des opportunités (niveau élevé niveau moyen et niveau faible) par rapport aux créneaux suivants : micro-entreprenariat, insertion, formation des jeunes, formation des formateurs et financement.*

*Enfin, le présent rapport s’est livré à une revue des canaux de financement disponibles pour promouvoir l’auto-emploi et l’entreprenariat des jeunes. Les principaux qui en ressortent : (i) le programme INDH (2011 – 2015) qui s’est investi dans l’appui aux activités génératrices de revenus et le développement des capacités des populations défavorisées et qui offre, en matière d’emplois verts, des opportunités dictées par le processus d’intégration des dimensions environnementale et sociale dans les projets qui s’impose pour l’achèvement de l’indicateur relatif à la mise en conformité des projets financés avec les politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la banque mondiale, (ii) le programme Moukawalati qui fait office d’un dispositif intégré d’appui à la création des petites entreprises au Maroc, (iii) le programme « Promotion des micro entreprises rurales dans le nord du Maroc à travers l’appui au secteur du microcrédit » qui vise à contribuer à la création d’emplois au bénéfice des populations défavorisées dans la Wilaya de Tétouan, à travers la promotion de l’entreprenariat au niveau des petites unités de productions de biens et services dans la région par le développement d’une offre de crédit et d’accompagnement adaptés est assurée, (iv) le programme MOUBADARA,,conçu par l’ADS en partenariat avec les délégations des départements ministériels concernés, et qui consiste en un appui financier pour concrétiser des TPE pour des jeunes entrepreneurs locaux, (v) le programme MOUAKABA, développé en partenariat entre l’ADS et l’ODCO qui vise le renforcement des capacités des coopératives existantes et l’appui des nouvelles créations, et (vi) le programme TATMINE conçu pour la valorisation des produits de terroir qui apporte un appui aux coopératives touchant aux secteurs d’activités suivants : Artisanat, tourisme solidaire, Pêche, Plantes aromatiques et médicinales (PAM). Au niveau de l’Afrique et de la coopération internationale, d’autres canaux ont été identifiés ; il s’agit de : (i) Fonds Insertion des jeunes du Ministère de la Jeunesse et Sports (FIJ) qui finance des micro-entreprises ou micro-activités génératrices de revenus permettant ainsi l’autopromotion des jeunes par des emplois qu’ils créent eux-mêmes, et (ii) le fonds Canadiens d’Initiatives Locales (FCIL) qui finance la réalisation de petits projets contribuant au développement économique, social et culturel des populations locales. D’autres créneaux et instruments de financement ont été mentionnés en l’occurrence, le programme ART GOLD - Maroc 2007 du PNUD intervenant en priorité dans les deux régions pilotes du projet YES GREEN, le programme "OCP Skills" qui appuie les jeunes entrepreneurs issus de ses zones d'activité.*

*Cette analyse des initiatives de financements existantes démontre la présence de nombreux créneaux et programmes pour investir également dans les métiers et entreprenariats verts. Toutefois, ils se heurtent à un handicap majeur résidant dans la quasi-absence de mécanismes adéquats de coordination et de synergies et partenariat entres acteurs concernés pour mieux cibler les besoins et augmenter l’employabilité et l’insertion des jeunes dans le marché du travail en général, et dans le vert en particulier.*

*En somme, l’accès des jeunes au financement semble s’afficher comme une contrainte majeure dans le paysage du marché de travail et de business en général. Quelques issues stratégiques ont été formulées et seront repris avec une analyse approfondie dans les prestations programmées par le projet Yes Green pour les deux mois à venir.*

# Contexte du projet

## Emploi et entreprenariat verts : Définition et principaux concepts

Les termes « *Emploi et entreprenariat verts* » sont associés au concept de l’économie verte. Celle-ci, d’après le PNUE[[3]](#footnote-3), est définie comme étant une « …*économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l’équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources…* ».

***L’emploi vert***, selon le même rapport PNUE, demeure un concept relatif (non absolu) et évolutif. Les emplois verts concernent un large éventail de profils professionnels, de compétences et de contextes éducatifs. Certains sont des types d’emploi entièrement nouveaux, mais la plupart s’appuient sur des métiers et professions traditionnels, avec des contenus et des compétences plus ou moins modifiés. Ceci fait référence au concept de « verdissement » qui consiste à valoriser un métier traditionnel existant en essayant de l’adapter, moyennant une formation complémentaire convenable (injection d’une compétence), pour le transformer en un métier vert ou métier de l’environnement. Pour le cas du Maroc, plusieurs petits métiers traditionnels, incarnant un savoir-faire important, peuvent être rehaussés par ce verdissement (plombiers, maçons, etc.).

***L’Entreprenariat vert*** (ou éco-entreprenariat, ou entreprenariat durable) est un entreprenariat qui : i) intègre les facteurs environnementaux, économiques et sociaux dans le business plan son business, ii) propose des solutions et alternatives innovantes en matière de production et de consommation dites responsables.

En reprenant les termes du rapport de l’OCDE (2011)[[4]](#footnote-4), plusieurs questions qui demeurent, à ce jour, sans réponse convaincante, sont posées : comment ces concepts peuvent-ils être mesurés ? Quelles activités, la partie « verte » de l’entrepreneuriat peut-elle comprendre ? Quelles sont les principales caractéristiques des entrepreneurs verts ?

Il apparaît dans ce même rapport, que la double définition formulée par Volery (2002)[[5]](#footnote-5) semble se présenter comme étant la plus pertinente. Cette définition distingue deux types d’entrepreneurs verts : i) «  les entrepreneurs conscients de l’environnement», qui mettent au point tout type d’innovation (produit, service, procédé) susceptible de diminuer les ressources utilisées et l’impact sur l’environnement ou d’améliorer le rapport coût-efficacité tout en se fixant un objectif de zéro déchet », et ii) « les entrepreneurs verts », qui sont conscients des questions liées à l’ environnement et qui exercent leur activité sur un marché environnemental. Ils recherchent ***les possibilités axées sur l’environnement qui présentent des perspectives de bénéfices intéressantes*** ».

## Situation de l’emploi et de l’entreprenariat verts au Maroc

### Opportunités et facteurs de motivation

La nécessité de s’inscrire dans un processus de développement durable déclenche la recherche de nouveaux leviers d’actions et de mesures techniques et managériales. Ceci s’accompagne parla genèse progressive d’un gisement d’emplois verts dont l’importance varie selon les secteurs.

Le contexte actuel du pays se caractérise par un engagement ferme, corroboré par plusieurs initiatives, en matière de prise en compte du développement durable. Ainsi, on peut citer plusieurs facteurs motivant et facilitant le développement de l’emploi et de l’entreprenariat verts au Maric dont les plus importants sont succinctement présentés ci-après:

* ***La charte nationale de l’environnement et du développement durable  (CNEDD)*** : cette charte, en cours d’être érigée en loi cadre, constitue un cadre très favorable pour la promotion des métiers verts au Maroc étant qu’elle insiste avec force sur l’intégration de la dimension environnementale au sens large dans tous les projets de développement ;
* ***Le cadre législatif et réglementaire de protection de l’environnement*** : l’essentiel des lois environnementales transversales et sectorielles est mis en place. Leur mise en application constitue un facteur important qui génère une demande réelle en formations environnementales et en renforcement des capacités dans le domaine de l’économie verte ;
* ***La volonté du gouvernement pour une mobilisation nationale pour une stratégie développement des filières de l’économie verte :*** le Conseil Economique et Social sur l’Economie Verte a développé dans son rapport de février 2012, les mesures de mobilisation nationale en matière de gestion du développement durable et de mise en œuvre d’une stratégie nationale de développement des filières de l’économie verte. Une documentation complète de cette vision a été élaborée et disséminée. Aussi, la thématique de l’employabilité des jeunes a reçu une attention particulière dans cette vision ;
* ***La mise en chantier des plans et programmes structurants et générateurs d’emplois verts***: le PNA, le PNDM, la Stratégie énergétique et Plan Solaire, le Plan Maroc Vert, la Stratégie de vulgarisation agricole, l’Eco-tourisme et t Eco-interprétation dans le cadre de la vision 2020 et dans le cadre des actions de protection de la biodiversité, des parcs naturels et des sites d’intérêt biologique, etc. ;
* ***Les engagements du pays à travers dans le cadre des conventions et accords internationaux*** en matière de protection de l’environnement et de développement durable : le Maroc est l’un des pays ayant ratifié la plupart des conventions internationales, accords et traités en relation avec l’environnement et le développement durable. La mise en conformité par rapport à ces accords requiert un renforcement des capacités en matière de formation aussi bien des entités « points focaux » que de l’expertise offerte par l’ingénierie nationale.

### Des contraintes à lever pour la promotion de l’emploi et l’entreprenariat verts

Bien qu’il soit évident que la promotion de l’employabilité verte assure la transition vers des économies plus durables, tous les spécialistes s’accordent à l’existence de contraintes et obstacles structurels et contextuels qui entravent « l’écologisation » et le développement du marché de l’emploi vert.

De prime à bord, on peut avancer que ***les contraintes s’articulent autour de l’offre et de la demande des compétences vertes***. En d’autres termes, et comme il a été constaté par l’étude de diagnostic de formation sur les métiers verts (MEMEE/Département de l’Environnement – DPCC et GIZ/PGPE (2011))[[6]](#footnote-6), on constate des lacunes en matière de compétences vertes ainsi qu’une demande timide des secteurs employeurs potentiels. Ainsi, on assiste une faible insertion des lauréats ayant suivi un cursus de formation dans les métiers verts.

Ces constats amènent à imaginer des solutions de stimulation de la demande réelle des secteurs économiques à travers des mécanismes d’incitation et d’application des lois et directives environnementales et à promouvoir la formation sur les métiers verts et l’entreprenariat axés sur la demande sectorielle. L’exemple qui illustre par excellence cette alternative est celui du secteur de l’eau en Israël (cité comme leçon tirée par l’OCDE (2010)[[7]](#footnote-7). Ce cas a montré que pour pallier les déficits en eau dans le pays, *le e gouvernement a mis en place des mesures encourageant (mesures incitatives) la diminution de la consommation et le recyclage de l’eau, et a envoyé des signaux de prix significatifs. Les politiques ont visé le domaine du captage, du transport et de la distribution de l’eau, du traitement des eaux usées et de la réduction de la demande en eau. Ces différents facteurs ont eu un impact sur la demande et l’encouragement à l’innovation dans le secteur. Ainsi, on a assisté à la création de quelques centaines d’entreprises dans les technologies de l’eau, qui emploient près de 8 000 personnes »*.

En somme, on peut dire que la promotion de l’emploi et l’entreprenariat verts requiert de lever les principales contraintes suivantes :

* Les insuffisances en formation sur les métiers de l’environnement ;
* La faible adéquation entre les formations et les besoins des domaines transversaux et sectoriels ;
* Les contraintes de financement « verts » des projets de micro-entreprenariat ;
* Les insuffisances en matière d’application des lois et directives environnementales et  de surveillance et de contrôle; et
* L’insuffisance en mesures d’incitation.

Aussi, deux issues clés méritent d’être adoptées :

* L’application de la fiscalité réglementaire ; et
* La mise en place des centres d’expertise et de plateformes dédiés à l’innovation technologique dans les nouveaux métiers verts et le renforcement de la formation pratique.

# Consistance et objectifs de l’étude

Dans le contexte décrit ci-dessus, le projet YES GREEN a pour objectif d’initier des actions concrètes en matière d’amélioration de l’employabilité et d’entreprenariat verts chez les jeunes dans les zones socio-économiquement vulnérables. Il se décline en en deux composantes :

1. ***Une composante opérationnelle*** qui cible l’achèvement de trois résultats couvrant la formation, le financement de micro-entreprenariat, le lancement des projets start-up et la mise en pipeline d’un portefeuille de projets. Ces résultats sont sommairement décrits dans l’encadré 1.

|  |
| --- |
|  Encadré 1. Résultats « opérationnels » attendus |
| * Cinqmodulesdeformationthématiquesmisenplace;aumoins50formateurset500jeunes formés sur des secteurs spécifiques d’emploi vert;
* Mécanismes de financements appropriés sont identifiés et accessibles aux jeunes;
* Au moins 10 nouveaux projets verts initiés (Start –up), et 90 projets définis et mis dans le circuit de financement avec parité genre et focus sur les jeunes les plus vulnérables
 |

1. ***Une composante stratégique qui consiste en :***
* la réalisation de la présente étude de mapping des opportunités en matière de formation, d’employabilité et d’entreprenariat verts ; et
* l’initiation, à travers la concrétisation des résultats, de modèles ou d’une démarche en matière de mobilisation des jeunes et des associations, de montage de partenariats, d’élaboration de modules et cursus de formation adaptés, et d’identification des canaux d’insertion et de mécanismes de financement, etc.

# Approche adoptée pour le mapping

Le mapping, objet de la présente étude, consiste en la cartographie territoriale des niches d’intervention du projet et en l’identification des opportunités en matière de formation, d’employabilité et d’entreprenariat des jeunes. Pour cela, la démarche poursuivie s’est articulée autour des quatre volets suivants :

**a-Dépouillement de l’information auprès des acteurs concernés**

La recherche de l’information a été effectuée, par voie d’entrevue ou par voie documentaire, auprès des :

* Départements ministériels concernés
* Acteurs socio-économiques et financiers engagés dans la promotion de l’emploi et l’insertion des jeunes
* Agences de développement social et de promotion et de développement des régions
* Associations et ONGs
* Institutions de formation initiale et professionnelle
* Offices (ONEP-ONE, OCP)
* Organisations et fédérations professionnelles
* Organismes d’intermédiation
* Etc.

La liste détaillée de ces entités et des personnes contactées est rapportée en annexe 1.

 **b-Profilage régional**

La première étape d’investigation consistera en une sorte de monographie régionale focalisée sur les éléments suivants:

* L’identification des régions affichant les taux de chômage les plus élevés
* *Le profilage régional des jeunes* en termes de taux de chômage et mise en relation avec le niveau de formation
* *La territorialisation des degrés de développement et de mise en œuvre des plans et programmes* nationaux sectoriels générateurs d’emplois, et
* *L’identification, au niveau des régions, des opportunités* en matière de formation, d’insertion des jeunes formés et d’entreprenariat verts ainsi qu’en termes de créneaux de financement.

**c- Croisement des éléments de profilage et sélection des niches d’intervention**

La superposition des quatre thèmes de profilage, après les avoir territorialisé, se soldera par l’identification des niches d’intervention. Le tableau 1 relate la démarche de territorialisation de ces éléments du profilage.

Tableau 1. Démarche de territorialisation des éléments de profilage

|  |  |
| --- | --- |
| **Thèmes à territorialiser** | **Eléments de démarche** |
| Programmes d’envergure (PNDM, PNA, PMV, Plan émergence, Vision 2020 du tourisme, Stratégie énergétique et Plan solaire, etc.)  | * Identification des domaines ou secteurs caractérisés par un besoin en emplois verts parmi les domaines et sous-domaines pré-identifiés dans le document du projet
* Identification des projets en opération et pouvant constituer une opportunité pour l’emploi des jeunes formés ou des micros - entreprises
* Prospective sur l’avancement de ces programmes et plans dans les régions
* Identification des projets environnementaux réalisés, ou en phase de mise en œuvre dans le cadre de la coopération internationale et de partenariat avec les ONG et les acteurs institutionnels et les ONG et les acteurs institutionnels
* Effectuer des visites de terrain ciblées
 |
| Pauvreté, vulnérabilité et chômage avec une répartition par rapport aux tranchesd’âge, genre, niveau scolaire | * Exploitation des données et études réalisées par le Haut-commissariat au Plan
* Identification des groupes de jeunes bénéficiaires (tranche d’âge: 15 à 35 ans) et précision des zones concernées
 |
| Institutions de formations professionnelles et universitaires au niveau territorial, et les plateformes pédagogiques existantes; | * Pour les domaines et secteurs d’emploi vert opportuns, il sera procédé à l’identification des :
* institutions et établissements de formation existants (EST, OFPPT, IST, etc.) ; et
* organismes disposant de plateformes pédagogiques pouvant servir de formation pratique ou de stage au bénéfice des jeunes
 |
| Acteurs socio-économiques au niveau des régions  | * Identifier dans les régions d’intervention les acteurs socio-économiques actifs en matière d’emploi - insertion des jeunes et entreprenariat
* Identification des employeurs potentiels
* Organiser des entrevues avec ces acteurs
 |

D’autres éléments de croisement ont servi pour compléter cet exercice de territorialisation, il s’agit de :

* L’identification des noyaux de formateurs au niveau des établissements de formation (EST, OFPPT, etc.) et leur cartographie régionale,
* L’identification, sur les catalogues de l’OFPPT, des diplômes ayant besoin d’une formation qualifiante par verdissement pour les insérer dans l’emploi vert ;
* L’identification des métiers et niveau de qualification requis ;
* L’identification des opportunités et canaux de financement.

**d- Traduction des niches d’intervention et des opportunités en fiches-action**

Après leur identification et leur caractérisation les niches d’intervention et les opportunités phares sont traduites en fiches – actions. Chacune des fiches comprend des actions en relation avec les différents éléments des projets : élaboration des modules de formation des formateurs pour les métiers identifiés et retenus, la formation des formateurs, la formation des jeunes, l’insertion, l’entreprenariat, etc.

Chaque fiche – action est composée des éléments suivants :

* Les bénéficiaires (type, nombre, caractéristiques)
* La zone d’intervention
* Les partenaires d’appui
* Les acteurs de mise en œuvre
* Les modalités de mise en œuvre
* Lorsqu’il s’agit de métier : niveau, type de formation, groupe cible, lieu de formation, durée, etc.

# Portée et délimitation des domaines d’intervention du Projet

## Le groupe cible du projet : des jeunes de 15 à 35 ans dans les zones vulnérables

### Préambule

Le projet cible les jeunes dans les zones vulnérables caractérisées par des taux de chômage et de pauvreté élevés. De manière anticipée à l’exercice de profilage des jeunes dont les résultats sont exposés ci-après, la tranche d’âge retenue pour le projet YES GREEN est de 24-35 ans. Cependant le mapping concerne la tranche plus large de 15 – 35 ans en vue de s’aligner avec l’importance de cette tranche dans la structure démographique de la population et avec sa vulnérabilité en termes de pauvreté et de chômage. Dans ce qui suit, il sera procédé à un profilage régional de chômage et d’emploi de la population dans son ensemble en faisant ressortir la situation de la population des jeunes.

### Taux de chômage au Maroc : Profilage régional

#### Taux de chômage régional de l’ensemble de la population

Selon les statistiques du HCP, le niveau de chômage a subi, à l’échelle nationale, un léger recul de 0,2 points en passant de 9,1% en 2010 à 8,9% en 2011. Cette baisse concerne exclusivement le niveau de chômage dans les villes contre une stabilité dans les campagnes. Le dépouillement des données sur le taux de chômage a permis de faire ressortir la répartition régionale illustrée par la figure 1

Figure 1.Taux de chômage régional en 2011 (compilation à partir des données de l’étude nationale sur l’emploi – Haut-Commissariat au Plan – Direction de la Statistique. NB. Les valeurs de taux de chômage des régions Guelmim-Es-Smara et Lâayoune – Boujdour –Sakia El Hamra sont de 2010 (HCP/Activité, Chômage et Emploi/Direction de la Statistique)

Si on prend le niveau moyen de chômage actuel de 9% à l’échelle nationale, les régions qui sont en dépassement sont classées comme suit :

* L’Oriental
* Oued Ed-Dahab – Lagouira
* Guelmim Es-Smara
* Rabat-Zemmour- Zaer
* Meknès – Tafilalet
* Grand Casablanca
* Tanger – Tétouan
* Gharb –Chrarda – Beni Hssen

#### Taux de chômage par milieu de résidence

Le taux de chômage varie selon le milieu de résidence. D’après les statistiques du HCP, dans le milieu urbain ce taux s’élève, en moyenne, à 13.4 % alors qu’il est de l’ordre de 3.9 % dans le milieu rural. Les disparités régionales en matière du taux de chômage par milieu de résidences sont importantes**.** En effet, il ressort de la figure 2, qui présente le taux de chômage régional par milieu de résidence, que le milieu urbain enregistre des taux considérablement élevés par rapport à ceux enregistrés dans le milieu rural.

La comparaison entre les régions fait ressortir que dans le milieu urbain, la région de Doukkala Abda connait le taux le plus élevé (21,8 %), suivi de la région de l’Oriental (19,7 %). Dans le milieu rural, ce sont les régions de Meknès Tafilalet et de l’oriental qui ont révélés les taux les plus élevés (14,9 % et 14,6 %).

Figure 2. *Taux de chômage régional par milieu de résidence en 2011 (étude nationale sur l’emploi – Haut-Commissariat au Plan – Direction de la Statistique)*

#### Taux de chômage par sexe

Les statistiques rapportées par le HCP montrent que le taux de chômage varie aussi en fonction du sexe à travers les régions. Ainsi, le taux moyen de chômage chez le sexe masculin est de 8.5% et s’élève à 12.1% chez le sexe féminin. La répartition régionale du taux de chômage par sexe est illustrée par la figure 3 fait ressortir que la région de l’oriental enregistre le taux de chômage le plus élevé chez le sexe masculin (17,3 %), alors que pour le sexe féminin, les taux les plus élevés concernent les régions de Oued Ed Dahab-Lagouira (35,1 %), l’Oriental (20,4 %), Rabat-Salé- Zemmour-Zair (20,1 %) et Tanger-Tétouan (15,7 %).

Figure 3. *Taux de chômage régional par sexe en 2011 (étude nationale sur l’emploi – Haut Commissariat au Plan – Direction de la Statistique)*

### Profilage de la population jeune au Maroc

#### Proportion par rapport à la population totale du pays

Rappelons, que la tranche d’âge des jeunes, retenue par le Projet YES-GREEN est de 15-34 ans.

Selon la note publiée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP, 2012)[[8]](#footnote-8), à l’occasion de la journée internationale de la jeunesse, la population des jeunes entre 15 à 24 ans constitue près du cinquième de la population marocaine avec un effectif estimé en 2011 à près de 6,3 millions de personnes. Toujours, selon les données de projections du HCP, on estime pour 2011, une population des jeunes de 15-34 ans à près de 11.9 Millions de personnes soit 36.5% de la population totale de 32,6 Millions d’habitants projetée pour 2012.

#### Taux de chômage par tranche d’âge

Selon les statistiques du HCP, le taux de chômage est élevé pour les tranches d’âge 15-24 ans et 25 -34 ans. Il affleure les 20% en 2000 pour baisser à environ 17% et 12% respectivement pour ces deux tranches d’âge (Cf. figure 4).

Figure 4. *Evolution du taux de chômage selon les tranches d’âge (période 2000 – 2010)*

####  Répartition régionale du chômage des jeunes (selon la tranche ciblée par le projet)

D’après la répartition régionale du taux de chômage des jeunes âgés entre 15 et 34 ans, et qui constituent la tranche ciblée par le projet (cf. Figure 5), on constate que la région de Guelmim Es-Smara enregistre le taux le plus élevé suivie de la région de l’Oriental.

Figure 5. Répartition régionale du taux de chômage des jeunes au sein de la tranche d’âge 15-34

####  Niveau d’instruction, activité et chômage des jeunes

Selon la note publiée, par le HCP (2012) à l’occasion de la journée internationale de la jeunesse, le niveau d’instruction des jeunes, et particulièrement parmi les filles, s’est nettement amélioré au cours des dix dernières années. La part des jeunes sans niveau scolaire a baissé de 29,8% en 2000 à 11,4% en 2011. En revanche, la part de ceux ayant le niveau primaire ou secondaire collégial a augmenté de 48,9% à 55,9% et celle de ceux qui ont le niveau de l’enseignement secondaire qualifiant, de 14,3% à 24,6%. Par sexe, ces proportions sont, en 2011, pour les niveaux primaire et secondaire collégial de 60,6% (contre 58,2% en 2000) pour les garçons et de 51,0% (contre 39,5% en 2000) pour les filles. Pour le secondaire qualifiant, elles sont de 25,5% pour les garçons (contre 15,5% en 2000) et de 23,7% pour les filles (contre 13,0%).

Proportionnellement à cette amélioration du niveau de formation, l’activité des jeunes a connu une nette diminution au cours des dix dernières années[[9]](#footnote-9). On constate ainsi, que par niveau de diplôme, le taux d’emploi des diplômés de niveau supérieur a connu une diminution de 0,6 point (de 54,0% à 53,4%). Pour les non diplômés, le recul n’a été que de 0,1 point (de 47,8% à 47,7%), tandis que celui des diplômés de niveau moyen, a augmenté de 0,1 point (de 36,8% à 36,9%). En somme le chômage reste élevé parmi les diplômés avec un taux de chômage de 18,1% (18,5% pour les diplômés de niveau moyen et 17,4% pour le niveau supérieur). Il est particulièrement élevé chez les titulaires de : i) certificats en spécialisation, professionnelle (34,0%), (ii) diplômes de qualification professionnelle (21,7%), et diplômes de l’enseignement supérieur délivrés par les facultés (21,3%) ; la figure 6 étoffe et illustre ce constat.



Figure 6. Taux de chômage (en %) selon le diplôme[[10]](#footnote-10) (2010)

#### Répartition de l’emploi dans les secteurs traditionnels

L’examen de la répartition de l’emploi à travers les secteurs traditionnel d’activités fait ressortir, comme le montre la figure 7, une prédominance du secteur agricole qui représente encore 40% des actifs occupés, alors que l’industrie ne représente qu’environ 12% à l’échelle nationale. Il parât aussi clair et évident que le secteur agricole se caractérise par un taux élevé en milieu rural.

**

Figure 7. Répartition de la population active occupée adulte selon le secteur d'activité et le milieu de résidence, 2010 (en %)[[11]](#footnote-11)

## Délimitation des domaines et activités connexes

La promotion de l’employabilité verte ne se fera pas au même rythme dans tous les secteurs ni dans toutes les régions. La sélection des domaines et secteurs d’intervention du Projet YES GREEN, s’est basée sur les études de diagnostic récemment réalisées par le MEMEE (Département de l’Environnement)[[12]](#footnote-12),[[13]](#footnote-13) et Département de l’Energie et des Mines)[[14]](#footnote-14), et sur les résultats des entrevues tenues avec les institutions et acteurs concernés.

En somme les secteurs ou domaines retenus à ce stade sont listés ci-après :

* *Déchets ménagers et assimilés et déchets industriels*
* *Eau et assainissement liquide*
* *Energies renouvelables avec focus sur le photovoltaïque, efficacité énergétique et éolien*
* *Le paysage et espaces verts*
* *Les services écologiques en milieu naturel avec focus sur l’éco-tourisme*
* *L’agriculture (éco-conseil et gestion-valorisation des déchets agricoles et d’élevage)*

Il est important de rappeler que cette liste de domaines couvre, selon les résultats des études précitées, la majorité des secteurs porteurs de programmes structurants et générateurs d’emploi. Ainsi, dans l’exercice de cartographie entrepris par la présente étude, il sera procédé à l’identification des créneaux porteurs et des opportunités offertes, par chaque secteur, au niveau des régions en matière de formation, d’employabilité et d’entreprenariat verts des jeunes, les éléments suivants ont été développés :

* Le degré de développement des plans, programmes et activités socio-économiques en relation avec ces secteurs à l’échelle nationale et dans les régions
* Les institutions de formation initiale et professionnelle
* Les acteurs socio-économiques d’intermédiation, d’insertion et d’appui à l’entreprenariats
* Les acteurs de financement et d’appui
* Etc.

Il en découle, que l’entrée qui sera adoptée pour cette analyse est le domaine ou secteur. Ainsi, au niveau de chaque région, seront examinées les différentes catégories des opportunités.

## Compétences et métiers retenus pour le projet YES GREEN

On peut identifier 4 évolutions possibles pour les métiers d’aujourd’hui dues à la révolution verte [[15]](#footnote-15):

* Certains emplois vont être totalement créés, notamment en raison de la mise au point de nouveaux équipements ;
* Certains emplois vont être remplacés, par exemple dans la mutation des énergies fossiles vers les énergies renouvelables ;
* Certains emplois vont être complètement supprimés , lorsque la production de certains biens sera totalement interdite ;
* De nombreux emplois techniques (ouvriers, électriciens, plombiers etc.) vont être transformés et adaptés aux nouvelles exigences vertes des marchés.

Dans le contexte de ce projet, et pour couvrir les activités associées aux domaines précités, les niveaux de formation requis et retenus sont les suivants :

* *Ouvrier qualifié*
* *Ouvrier spécialisé*
* *Technicien*
* *Technicien spécialisé*
* *Licence professionnelle*

En effet, selon la logique pyramidale étayée dans l’ébauche de stratégie de formation sur les métiers verts (GIZ-PGPE/Département de l’Environnement – DPCC), Les « petits » métiers et métiers moyens, se trouvant à la base de la pyramide de l’employabilité en termes de niveau de formation, s’avèrent des métiers à employabilité de masse et correspondent plus aux besoins des secteurs. Par contre les métiers relevant de l’ingénierie pointue connaissent une faible employabilité. A titre d’illustration, les estimations des besoins en compétences dans le domaine des ER/EE, réalisée par le MEMEE-Département de l’Energie et des Mines (2011), a fait ressortir les besoins suivants (en chiffres rond) : 34 000 ouvriers qualifiés, 27 000 techniciens et 12 000 cadres à niveau de qualification élevé.

Ainsi, le choix de ces niveaux de formation se justifie pleinement sachant que l’objectif de fond du projet YES GREEN se consacre à la promotion de l’employabilité des jeunes. Il s’agit là d’un premier élément de « mapping » concernant la délimitation des niveaux de formation des groupes de jeunes cibles.

Ce constat sera étayé plus loin à travers une relecture analytique des données sur l’activité, l’emploi et le chômage, relatées par la Direction de la Statistique du Haut Commissariat au Plan (2010)[[16]](#footnote-16).

La matrice suivante tente de récapituler et mettre en relation les domaines ou secteurs, les activités connexes, les métiers et les niveaux de formation requis (les activités de chaque métier sont présentées en annexe 1). Il s’agit d’une première ébauche qui sera développé et reprécisé par le consultant en ingénierie de formation.

Tableau 2. Matrice de définition des métiers, des postes de travail et des pré-requis dans les domaines retenus (Le contenu de cette matrice sera échangé avec le consultant en ingénierie de formation)

| **Domaines** | **Métiers** | **Missions** | **Niveau de formation requis** |
| --- | --- | --- | --- |
| Déchets ménagers et assimilés et déchets industriels | Technicien/responsable de collecte et tri  | Planification, organisation et supervision des opérations de collecte/tri des déchets  | Technicien spécialisé Licence professionnelle  |
| Technicien traitement & valorisation des déchets | Organiser les analyses des échantillons et leur caractérisation  | Technicien spécialiséLicence professionnelle  |
| Technicien gestion d’une décharge  | Organisation de la décharge  | Technicien spécialiséLicence professionnelle  |
| Conseiller en déchets industriels | organiser le circuit de collecte, diriger les équipes et communiquer sur les déchets industriels  | License professionnelle  |
| Technicien de traitement des déchets  | Analyse et caractérisation des échantillons de déchets  | Technicien des secteurs de la chimie, biochimie, biologie, électromécanique, hydraulique ou plasturgie  |
| Agent tri et recyclage | Séparation des catégories des déchets | Ouvrier qualifié ou spécialisé  |
| Agent collecte & nettoyage | Assurer les opérations liés à la collecte/nettoiement  | Ouvrier qualifié ou spécialisé |
| Agent bascule  | Pesé des déchets sur le pont bascule  | Ouvriers spécialisé ou Technicien * Connaissance de la Micro-informatique
* Formation interne par l'entreprise pour la gestion de bascule et la reconnaissance des matériaux
 |
| Agent traitement des déchets | Effectuer les analyses des échantillons des déchets et leur caractérisation | Technicien Chimie ou Biochimie  |
| Agent gestion des décharges |  | Ouvrier spécialisé  |
| Ripeur/éboueur  | Assurer le ramassage des déchets  | Ouvrier qualifié  |
| Eau et assainissement liquide | Responsable de STEP | Gestion de la station | Licence professionnelle dans les Métiers de l’eau, Électrotechnique, Électromécanique |
| Technicien traitement des eaux | Veiller sur le fonctionnement des installations techniques | Technicien spécialisé/licence professionnelle en Chimie ou Biochimie |
| Technicien exploitation  | Faire tourner la station  | Technicien  |
| Technicien contrôle des réseaux | Identifier les besoins en matière de réseaux d’assainissement  | Technicien  |
| Technicien évacuation et traitement des eaux usées | Faire tourner la station  | Technicien/ technicien spécialisé chimie  |
| Technicien qualité de l’eauAgent évacuation et traitement des eaux usées | Assurer la conduite d’analyses et de contrôles de qualité de l’eau | Technicien/technicien spécialisé  |
| Agent d’entretien STEP/Agent de qualité de l’eau | Assurer le bon déroulement des opérations d’épuration de l’eau et de traitement des boues  | Ouvrier spécialisé |
| Agent maintenance des réseaux d’assainissement |  | Ouvrier spécialisé  |
| Agent de curage/ouvrier assainissement  | Assurer l’entretien des réseaux d’assainissement  | Ouvrier qualifié  |
| Agent d’assainissement en milieu rural | Promouvoir les systèmes d’assainissement autonomes | Techniciens/technicien spécialisé |
| Energies renouvelables avec focus sur le photovoltaïque, efficacité énergétique et éolien | Technicien en énergies renouvelables | Intervenir dans la mise en place, la mise en service, l’exploitation et la maintenance d’une installation | Technicien / technicien spécialisé |
| Technicien installeur - maintenance du parc éolien | Réalisation des études préalables à la réalisation du chantier et assurer le bon fonctionnement des installations et desappareils d’un parc éolien | Technicien spécialisé/License professionnelle  |
| Techniciens - électriciens et électromécaniciens spécialisés en EE/ER |  | Techniciens/technicien spécialisé |
| Technicien installateur et maintenance solaire  | Réalisation des études préalables à la réalisation du chantier | Technicien spécialisé  |
| Installateur des systèmes solaires  | Installation des systèmes photovoltaïques | Techniciens/technicien spécialisé |
| Artisans du bâtiment/monteur en isolation thermique | Réaliser les tracés indiquant l'emplacement des divers appareils et le passage des tuyauteries | Technicien/ouvrier spécialisé  |
| Technicien en génie climatique | Il prépare, organise et réalise les travaux de modification, de maintenance et de dépannage des installations thermiques | Technicien/technicien spécialisé |
|  | Ouvrier qualifié plomberie chauffage  | Assurer le montage et la réalisation des installations thermiques  | Ouvrier qualifié |
| Le paysage et espaces verts | Technicien en irrigation/arrosage des espaces verts  | Nettoyage, entretien et aménagementdes espaces verts | Technicien  |
| Responsable travaux espaces verts  | Planification de l’exécution des travaux neufs ou de rénovation des espaces verts | Technicien spécialisé  |
| technicien paysagiste  | Réalisation des jardins et espaces verts en se conformant aux plans du paysagiste | Technicien/technicien spécialisé |
| Pépiniériste  | Production de plants | Technicien/ouvrier spécialisé |
| Agent d’entretien des espaces verts  | Gestion des espaces verts  | Ouvrier spécialisé  |
| Ouvriers  | Aménagement des espaces verts | Ouvriers qualifiésOuvriers spécialisés |
| Les services écologiques en milieu naturel avec focus sur l’éco-tourisme | Technicien gestionnaire des espaces naturels protégés | Connaissance de la faune et de la flore | Technicien/technicien spécialisé  |
| Animateur éco-interprète | Animation – nature ou éco-interprétation  | Technicien  |
| Technicien forestier | Surveiller et gérer la forêt | Technicien/technicien spécialisé  |
| Technicien cynégétique | Gérer les populations et leurs habitats afin de contribuer à la mise en place d'une exploitation rationnelle et durable des espèces | Technicien/technicien spécialisé |
| Garde de parc naturel | Charger du respect de la réglementation | Technicien  |
| Agent technique des parcs nationaux | Assure la conservation et la mise en valeurs des parcs sous la supervision d’un technicien | Ouvrier spécialisé |
| Ouvrier d’entretien des espaces naturels | Assurer les travaux d’entretien et de nettoyage  | Ouvrier qualifié  |
| L’agriculture (éco-conseil et gestion-valorisation des déchets) | Technicien vulgarisateur en éco-conseils  | sensibiliser, informer, conseiller les acteurs | Technicien spécialisé ou License professionnelle  |
| Technicien en compostage | Organisation du site et mise au point des opérations de traitement  | Technicien spécialisé ou License professionnelle  |
| Conseiller épandage des boues en agricultures  | Organisation et contrôle des procédures d’épandage des boues  | Licence professionnelle  |

Les jeunes ayant les niveaux de formation définis plus haut, bénéficieront ou pas selon les besoins d’une formation qualifiante ou de verdissement adaptée. En effet, comme, il sera développé plus loin, lors du mapping des opportunités existantes en matière de formation, on constatera que plusieurs institutions offrent un background de base (Les Ecoles Supérieures de Technologie (EST), les établissements de l’OFPPT et d’autres écoles et instituts sectoriels).

# Cartographie des principaux acteurs institutionnels et socio-économiques concernés par les emplois verts

## Acteurs institutionnels

### Ministère de l’Energie, des Mines, de l’Eau et de l’Environnement (MEMEE)

Les trois Départements, relevant du MEMEE, entreprennent plusieurs initiatives pour le renforcement des capacités à travers la formation pour répondre aux besoins en métiers verts dans les domaines transversaux de la protection de l’environnement et dans les domaines sectoriels notamment l’eau, l’assainissement, l’énergie, etc. Parmi ces initiatives, on cite : i) l’élaboration de l’ébauche de stratégiede développement des compétences dans les métiers de l’environnement, ii) l’étude pour la spécification des besoins en compétences dans le secteur des énergies renouvelables et le développement des cursus de formation qui seront assurés dans les instituts de Oujda, Ouarzazate et Tanger (cf. § 6.3.2).

### Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle

La mesure de l'efficacité des formations à travers le suivi des itinéraires professionnels des jeunes lauréats constitue un socle à partir duquel le Ministère de tutelle peut construire des indicateurs destinés à orienter les politiques et les programmes de formation en vue d’une meilleure adéquation avec le marché de l'emploi.

Depuis la promotion 2006, la méthodologie de ces études repose sur des enquêtes par échantillonnage et par entretien direct auprès d'un échantillon représentatif des lauréats de l’ensemble des secteurs de formation. Pour la promotion 2008, l'échantillonnage a porté sur 12 000 lauréats tous secteurs confondus. Les objectifs de l’étude sont approchés à travers plusieurs indicateurs dont les principaux sont le taux d'emploi, le taux d'insertion (par région, par secteur et par niveau de formation), le taux de chômage, l'activité du lauréat et de l'employeur, le niveau de qualification de l'emploi, les tranches de salaires, conditions de travail, adéquation formation/emploi, etc.

Le Ministère réalise également des enquêtes sur le cheminement professionnel des lauréats trois années après la sortie qui complètent les enquêtes d’insertion par des données détaillées sur l’emploi et l’insertion, la mobilité professionnelle des lauréats, l'évolution des caractéristiques des emplois occupés et l'appréciation de la formation reçue.

Pour une meilleure définition des besoins de tous les secteurs socioéconomique du pays en matière de formation et d’emploi y compris les secteurs émergeants, le Ministère de l’Emploi et de la Formation est en cours de finalisation de sa stratégie nationale à l’horizon 2020 et offre par conséquent une opportunité d’intégrer le secteur de l’environnement comme secteur a fort potentiel d’emploi.

### Ministère de l’Intérieur - Direction de la Formation des Cadres Administratifs et Techniques (DFCAT)

Créée en 1981, la Direction de la Formation des Cadres Administratifs et Techniques (DFCAT) représente le principal interlocuteur des collectivités locales. Sa vocation est d’accompagner le développement des compétences des élus locaux, des cadres et des agents des collectivités locales en matière de Gouvernance locale et dans de nouvelles filières professionnelles, ce qui représente une population de 27 767 élus locaux et de 151 000 fonctionnaires. Les missions de la DFCAT sont en parfait alignement avec l’objet du projet:

* l’ingénierie de la formation (identification des besoins, montage des programmes de formation, suivi, évaluation);
* la mise à disposition des locaux, infrastructures, ateliers et matériels pédagogique ;
* la formation, notamment d’intégration, initiale, continue, académique ou de préparation aux concours et examens d’aptitudes professionnelle ;
* le transport, l’hébergement et la restauration des bénéficiaires de la formation ;
* toute autre prestation pour permettre le renforcement des capacités de gestion et la mise en pratique des compétences professionnelles et techniques.

Le nouveau plan stratégique 2011-2015 de la DFCAT s’est articulé autour de quatre orientations pour répondre aux enjeux de développement des compétences et des métiers des collectivités locales. Ces orientations sont[[17]](#footnote-17) :

* **Orientation 1** : Promouvoir une offre de formation pour développer les métiers et les compétences au niveau des collectivités locales
* **Orientation 2**: Développer une approche qualité de l’ingénierie de la formation
* **Orientation 3**: Construire un modèle économique équilibré du financement de la formation
* **Orientation 4 :** Développer une gestion axée sur les résultats

Dans le cadre de ce nouveau plan stratégique, la 2ème édition du Catalogue de formation au titre des années 2011-2015 dédié aux communes urbaines et rurales a été élaborée. Ce document comporte des offres de formation pour les élus locaux et pour les fonctionnaires afin de les qualifier, dans au moins cinq filières professionnelles. Parmi les dites filières, la planification stratégique du développement local durable, dont les thématiques traitées sont présentées dans le tableau 3.

Tableau 3. Thématiques de formation identifiées dans le cadre la planification stratégique du développement local durable

|  |  |
| --- | --- |
| **Thèmes** | **Sous thèmes** |
| **Assainissement solide et liquide** | Gestion et organisation de la collecte des déchets ménagers  |
| Traitement des déchets solides  |
| Gestion des décharges publiques  |
| Gestion et exploitation des réseaux d’assainissement |
| Traitement es eaux usées  |
| **Espaces verts**  | Etudes et création des espaces verts  |
| Création et gestion des pépinières  |
| Conception et préparation des espaces verts assisté par ordinateur |
| **Environnement**  | Gestion de l’environnement à l’échelle de la commune |
| Développement durable |
| Etudes d’impacts sur l’environnement  |
| Qualité de l’air : exploitation et maintenance des stations de mesure de la qualité de l’air |

La DFCAT gère un Dispositif de formation composé de 7 Centres de Formation Administrative :

Al Hoceima, Casablanca, Fès, Meknès, Oujda, Rabat, Settat) et **5 Instituts de Formation Technique** (Casablanca, Imouzzer du Kandar, Marrakech, Oujda et Salé).

Pour le projet Yes Green, la DFCAT présente une niche de formateurs qu’elle a formés dans le domaine de gestion des déchets en partenariat avec l’ONEP et le GIZ.

### Ministère du Tourisme - Société Marocaine d’Ingénierie Touristique (SMIT)

La SMIT émane de la nécessité de l’Etat de faire émerger un acteur public chargé de la construction du produit touristique au niveau national et régional. Ces principales missions sont :

* La réalisation d’études pour la mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme arrêtée par les pouvoirs publics, notamment la nouvelle vision 2020 ;
* L’étude de marché pour la définition des différentes gammes de produits touristiques ;
* L’étude préalable pour l’identification de zones touristiques ainsi que l’étude relative à l’apurement de l’assiette foncière des zones touristiques et celle concernant l’élaboration et la réalisation des plans d’aménagement des zones touristiques.

Bien que la SMIT siège à Rabat, Tanger et Agadir, son action s’étend sur l’ensemble du territoire national avec toutes ses régions.

La principale attribution de la SMIT est l’accompagnement des promoteurs dont investissement touristiques dont les montants dépassent 200 millions de Dh.

### Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et lutte contre la Désertification :

Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD), a pour missions de:

* Elaborer et mettre en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines de la conservation et du développement durable des ressources forestières, alfatières, sylvo-pastorales dans les terrains soumis au régime forestier, ainsi que le développement cynégétique, piscicole continentale et des parcs et réserves naturelles ;
* Coordonner la préparation et la mise en œuvre des programmes et projets de développement intégré des zones forestières et alfatières, participer à leur exécution et en assurer le suivi et l’évaluation ; et
* Promouvoir les actions de coopération et de partenariat avec les différents départements ministériels ou d’autres organismes concernés, les collectivités locales, les partenaires bilatéraux et les organisations régionales et internationales, les professionnels, les organisations non gouvernementales et tous les usagers du domaine forestier.

Outre ses missions stratégiques le HCEFLCD mène et appuie des projets de conservation de la biodiversité et de la nature en partenariat avec des acteurs nationaux et internationaux et en particulier avec des ONGs nationales et internationales telles que : UICN, WWF, SPANA, AMEPN, etc.

Les 154 Sites d’Intérêts Biologique et Ecologique (SIBE) identifiés dans l’étude sur les aires protégés réalisée par le HCEFLCD offre des espaces très riches et très variés pour promouvoir de l’écotourisme et créer de nouveaux emplois.

Les domaines de son intervention de l’ HCEFLCD offre donc plusieurs opportunités de partenariat pour le projet YES GREEN notamment au niveau territorial pour ce qui est des animateurs de natures, éducation à l’environnement, écotourisme, etc.

## Les institutions de formation

Rappelons à titre de préambule que, seuls sont considérés les institutions et établissements répondant aux caractéristiques du groupe cible et aux niveaux de formation retenus dans le cadre du projet YES GREEN.

### Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT)

#### Potentiel de formation

L’Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) est le principal opérateur de la formation professionnelle au niveau national. Il est considéré comme un levier de la qualification des ressources humaines. Sa capacité d’accueil a connu une augmentation considérable durant ces dernières années, c’est ce qu’on peut constater clairement d’après la figure 8, qui montre l’évolution des effectifs des stagiaires au sein des différentes régions du Maroc. ***La région du grand Casablanca reste la région qui a enregistré le taux le plus élevé avec un accroissement de 407,4 % des effectifs des stagiaires, suivi de la région du Nord-Ouest et de la région Tensift Atlantique.***

Figure 8. Evolution des effectifs des stagiaires par région

En 2010/2011, l’OFPPT a lancé un plan ambitieux de développement visant la formation de 1 000 000 de jeunes à l’horizon 2015/2016[[18]](#footnote-18). Outre l’augmentation de ses effectifs, l’OFPPT s’est engagé dans d’autres chantiers, notamment l'amélioration de la qualité de la formation, à travers la professionnalisation des espaces pédagogiques qui s'est soldée par la certification ISO 9001 Version 2000 de 16 établissements de formation[[19]](#footnote-19).

#### Politiques de formation, d’accompagnement et d’insertion

Le réseau des établissements de l’OFPPT est étalé sur tout le territoire national avec :

* 310 Etablissements de formation professionnelles.
* 178 instituts spécialisés de technologie appliquée (ISTA)
* 42 instituts de technologie appliquée (ITA)
* 46 centres de qualification professionnelle
* 44 centres de formation professionnelle
* 9 centres de développement des compétences
* 9 directions centrales
* 10 Directions régionales (Casablanca, Rabat, Marrakech, Settat, Fès, Laâyoune, **Tanger**, Agadir, **Oujda** et Meknès)

Le tableau 4 relate les principales filières qui peuvent faire l’objet d’un verdissement ou d’une formation qualifiante, afin de créer des métiers verts. Partant du souci d’assurer une insertion réussie des lauréats issus de ses établissements dans le milieu de travail, l’OFPPT prévoit de renforcer ses liens avec les secteurs publics et privés, avec les opérateurs sociaux, les associations professionnelles et les ONG.

Tableau 4. Principales filières de formation de l’OFPPT offrant un potentiel de création de métiers verts

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Niveau** | **Filières verdissables** | **Métier correspondant$** |
| Qualifier | Ouvrier qualifié en espaces verts  | * Ouvrier espace vert
* Agent d’entretien des espaces verts
 |
| Ouvrier qualifié en Plomberie sanitaire  | * Ouvrier en installation de plaques photovoltaïque ;
* Ouvrier qualifié plomberie chauffage
 |
| Installateur en thermique et sanitaire  | * Ouvrier spécialisé installateur et maintenance solaire
 |
| Agent d’entretien en génie climatique | * Ouvrier installateur maintenance éolien
 |
| Electromécanique  | * Agent bascule
* Ouvriers spécialisés en EE/ER
 |
| Mécanicien général polyvalent  | * ouvrier installateur parc éolien/solaire
 |
| Ouvrier soudeur polyvalent  | * Agent maintenance des réseaux d’assainissement
 |
| Installateur en thermique et sanitaire  | * Ouvrier spécialisé installateur et maintenance solaire ;
* Ouvrier installateur maintenance éolien
 |
| Technicien  | Technicien en froid commercial et climatisation  | * Technicien installateur et maintenance solaire
* Installateur des systèmes solaires
* Technicien du bâtiment en énergies renouvelables
 |
| Technicien spécialisé  | Technicien spécialisé en génie climatique | * Technicien spécialisé en installation plaques photovoltaïque
* Technicien spécialiséinstalleur - maintenance du parc éolien
* Technicien spécialisé installateur et maintenance solaire
 |
| Electromécanique des systèmes automatisés | * Techniciens spécialiséde gestion des décharges ou STEP
* Techniciens - électriciens et électromécaniciens spécialisés en EE/ER
 |
| Technicien des réseaux informatiques  |  |
| Animateur touristique  | * Animateur éco-tourisme
 |
| Technicien spécialisé gros œuvre  | * Technicien exploitation décharge/STEP
 |
| Technicien spécialisé en hygiène et qualité  | * Technicien spécialisé de traitement des déchets/eaux usées
 |
| FQ | Qualité, sécurité, hygiène et environnement  | * Agent de tri des déchets
 |

Toujours et dans le même cadre d’amélioration et de renforcement de ses capacités de formation, ce même organisme a également programmé des actions de recyclage et de formation continue au profit des formateurs, par l’intermédiaires des experts nationaux et internationaux, qui ont été financées par MEDA II. **Un nombre de presque 500 formateurs ont profité de ces formations**[[20]](#footnote-20).

Ainsi, **les principales opportunités** qui peuvent être déduites résident dans les faits suivants :

* La capacité importante de formation ;
* La mise en place par l’OFPPT d’une politique d’accompagnement de formation évolutive pour répondre aux besoins des différents secteurs de l’économie nationale ;
* La possibilité de création de nouvelles filières ;
* La disponibilité de formateurs et l’adoption par cet office, d’une politique de renforcement des capacités, de recyclage et de mise à niveau de ces formateurs ; et
* La formation sur des filières « *verdissable*s » pour répondre les besoins de certains des domaines retenus par le projet YES GREEN et notamment les énergies renouvelables (Efficacité énergétique et photovoltaïque) et des métiers de l’assainissement liquide et solide.

### Etablissements de formation professionnelle agricole

La formation professionnelle agricole vise la satisfaction des besoins du secteur en ressources humaines qualifiées, afin de s’adapter à la demande du marché de l’emploi en tenant compte des filières de productions porteuses du plan Maroc Vert[[21]](#footnote-21).

Le dispositif de formation professionnelle et de l’enseignement technique agricole s’appuie sur un réseau de ***45 établissements répartis sur toutes les régions du pays***, et qui forment dans une vingtaine de métiers pour ***les niveaux « Technicien spécialisé », « Technicien » et « ouvrier qualifié*** ». Ce dispositif compte :

* 8 Instituts Techniques Agricoles Spécialisés en Agriculture (ITSA) ;
* 11 Instituts techniques Agricoles (ITA) ;
* 26 Centres de Qualification Agricole (CQA).

Le tableau 5 relate les principales missions assignées à ces établissements ainsi ***que les métiers susceptibles de subir un verdissement*** au sein des établissements de formation professionnelle agricole.

Ces établissements constituent une plateforme importante pour la formation dans le domaine des métiers verts agricoles notamment ceux en relation avec la gestion des déchets agricoles et d’élevage, le compostage et l’éco-conseil agricole sur les pratiques agricoles préservatrices de l’environnement, la certification agro-environnementale, etc.

Tableau 5. Répartition et caractéristiques des principaux établissements de formation professionnelle agricole au Maroc

| **Etablissements** | **Réparation régionale** | **Niveau de qualification** | **Principales missions** | **Filières de verdissement des formations de techniciens et ouvriers**  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Diplôme** | **Conditions d’accès**  |
| **Instituts des techniciens spécialisés en agricultures**  | * ISTA **Marrakech**
* ISTA Ben Karrech **Tetouan**
* ISTA de Zraïb **Berkane ;**
* Institut des Techniciens Spécialisés en Elevage de Fouarat **Kénitra**;
* Institut Des Techniciens Spécialisés En Mécanique Et En Equipement Rural De Bouknadel **Salé**;
* Institut des Techniciens Spécialisés en Horticulture de **Meknès ;**
* Institut Prince Sidi Mohammed Des Techniciens Spécialisés En Gestion Et En Commerce Agricole **Mohammedia**
* Institut Des Techniciens Spécialisés En Génie Rural et Topographie  **Meknès**
 | Technicien spécialisé (2 ans) | baccalauréat âge moins de 23 an | * Formation des techniciens en Polyculture-Élevage
* Formation des ouvriers qualifiés en Polyculture - Élevage
* Formation par apprentissage des jeunes
* ruraux,
* Formation continue des professionnels et maîtres de stage
* ***Formation des jeunes promoteurs à la création d’entreprises agricoles***
* Conduite de travaux de recherche et développement
* Développement de la coopération en matière de formation
* Suivi et appui à l’insertion des lauréats
 | * Aménagement des espaces verts et cultures ornementales
* Gestion des déchets avicoles
* Polyculture-Elevage
* Gestion et maitrise de l’eau
* Compostage
 |
| Technicien (2 ans) | Nive au de 3ème année secondaire et âge moins de 30 ans  |
| Qualification (1 an) | Niveau de 3ème année secondaire ou titulaire du certificat de qualification professionnelle âge moins de 25 ans  |
| **Instituts Techniques Agricoles** | * ITA de Benkhlil (Khénifra)
* ITA de Chaouia (Ben Ahmed)
* ITA de Fquih Ben Salah
* ITA de Sahel Boutaher (Taounate)
* ITA de Tiflet
* ITA Errachidia (Errachidia)
* Institut Technique Royal Forestier de Salé (Salé)
 | Technicien (2 ans) | Niveau de 3èmeannée secondaire et mois de 30 ans |
| Qualification (1 an) | Niveau de 3èmeannée secondaire ou titulaire du certificat de qualification professionnelle âge moins de 25 ans |
| **Centres de Qualification Agricole** | * [Cqa **larache**](http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=centre%20de%20qualification%20agricoles%20au%20maroc%20&source=web&cd=2&cad=rja&ved=0CCkQFjAB&url=http%3A%2F%2Fwww.etudesaumaroc.com%2Fcqa-larache-n-435.html&ei=NUdYUKLFKKbJ0QXcs4GQCg&usg=AFQjCNH7URttHBvhDvC1IwLI3OVJW58Rqg)
* Cqa **Taroudant**
* Cqa De Bouderbala **ElHajeb**
* Cqa de Bouchtat, **Oujda**
* CqadeAttaouia, **Kelâa Des Sraghna**
* CqaChefchaouenGrankha, **Chefchaouen**
* Cqade El Menzel, **Sefrou**
* Cqa de **Guelmim**
* Cqa de **Laayoun**
* Cqa de Mida r**Nador**
* Cqa de Missour, **Boulmane**
* Cqa de Nouirat, **Sidi Kacem**
* CqaOuledFennane, Khouribga
* Cqa de **Tiznit**
* CqaLahouaza, **Settat**
 | Qualification (1 an) | Niveau de 3ème année secondaire ou titulaire du certificat de qualification professionnelle âge moins de 25 ans |

### Etablissements de formation en énergies renouvelables

Dans le cadre de développement du secteur des énergies renouvelables au Maroc, une convention, impliquant l’Agence de développement des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique (ADEREE), la FENELEC, la FIMME, le ministère de l’Energie et le ministère des Finances, a vu le jours, et qui porte sur la création de trois instituts de formation aux métiers des énergies renouvelables, à savoir :

* L’Institut de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l’Efficacité Energétique d’Oujda **(IFMEREE-OUJDA);**
* L’Institut de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l’Efficacité Energétique d’Ouarzazate **(IFMEREE-OUARZAZATE)** ;
* L’Institut de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l’Efficacité Energétique de Tanger **(IFMEREE-TANGER).**

Les IFMEREE ont pour mission d’assurer au personnel des entreprises : Opérateurs, Techniciens et Cadres intermédiaires du secteur des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique, des formations avant embauche et à l’embauche, ainsi que des parcours de perfectionnement en cours d’emploi, en vue de répondre aux besoins en compétences des entreprises intervenant dans ce secteur[[22]](#footnote-22).

Les IFMEREE, sous la responsabilité de la FENELEC et de la FIMME, s’engagent à:

* assurer un service public de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique, en respectant les principes d’égalité des usagers et de continuité du service et de son adaptation aux évolutions technologiques, économiques et sociales ;
* former, conformément aux standards internationaux de qualité, au moins 250 personnes par institut et par an en formation avant l’embauche et à appuyer leur insertion dans la vie active.

Ces instituts constituent dans le moyen et long terme une véritable opportunité pour la formation des techniciens dans les domaines des ER et de l’EE. Rappelons aussi que l’ADEREE, dispose à nos jours d’un noyau d’environ trente formateurs qui peuvent être valorisés par le projet.

### Institut de Formation des Techniciens Horticoles Paysagistes de Salé (IFTHP)

Crée en 1980, c’est le principal institut de formation des techniciens spécialisés dans le domaine des espaces verts. Cet institut constitue une opportunité importante pour le projet. En effet, il dispose de formateurs qualifiés et d’un cursus complet sur la formation des techniciens paysagistes.

### Les Ecoles supérieurs de Technologies (EST) relevant des universités

On compte Neuf (9) EST au Maroc  et dans les villes suivantes : Agadir, Casablanca, Fès, Oujda, salé, Meknès, Marrakech, Rabat, Settat. Elles forment des techniciens (diplôme DUT) dans différents domaines.

Les opportunités pour le projet résident dans :

* La disponibilité des formateurs rattachés à ces EST ;
* La couverture géographique de plusieurs régions ;
* La plupart des cursus de formation sont verdissables et notamment : la Génie des Procédés, la génie mécanique, Environnement et Techniques de l'eau, etc.

### Récapitulatif

Par rapport aux objectifs du Projet YES GREEN, la figure 9 montre les voies de valorisation des opportunités offertes par ces établissements.

Ets OFPPT

Les EST

**IFTHP**

**Les IFMEREE**

ER & EE

Espaces verts/paysage

Ets agricoles

Métiers verts agricoles

Déchets

Assainissement

Liquide

Verdissement /qualification

Formateurs

Plateformes

Autres institutions : écoles, et facultés

Formation initiale

**Opportunités**

Figure 9. Domaines de métiers verts couverts par les institutions de formation identifiées et opportunités

Comme il a été rappelé, les établissements de formation ne sont pas listés de manière exhaustive. En effet, plusieurs autres établissements peuvent être impliqués dans la formation des formateurs et dans l’organisation des modules de qualification ou de verdissement. On peut citer, encore 11 facultés des sciences, 6 facultés des Sciences et techniques, 11 ENSA, des écoles et instituts supérieurs relevant de la formation des cadres et l’EMI relevant de du Département de l’enseignement supérieur.

## Les acteurs socio-économiques

### Organismes d’intermédiation pour l’emploi et l’entreprenariat

#### Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC)

C’est une entreprise de service et d’intermédiation publique entre les employeurs et les chercheurs d’emploi. Elle apporte son appui et ses conseils pour répondre aux besoins des deux parties à travers son réseau d’agences couvrant la plupart des provinces du pays.

Les deux missions de base de l’ANAPEC sont : ***i) l’insertion et la formation qualifiante pour améliorer l’employabilité et ii) l’accompagnement des porteurs de projets***.

Les mesures phares gérées par l’ANAPEC, qui font office d’opportunités pour le projet YES GREEN, s’articulent sur les trois programmes succinctement définis dans l’encadré 2.

|  |
| --- |
| Encadré 2. Mesures de l’ANAPEC pour la promotion de l’emploi |
| 1. ***Promotion de l’emploi salarié : Idmaj***

Le programme est conduit sous forme de contrat d’insertion qui lie l’entreprise au jeune diplômé selon des modalités particulières. Il offre aux entreprises la possibilité de prendre en stage et d’insérer les jeunes diplômés dans des conditions salariales et fiscales avantageuses. Pour seule la ville de Tétouan, l’ANAPEC envisage l'insertion de 1.400 chercheurs d'emploi durant l'année 2012 grâce à ce programme. L’ANAPEC fait l’insertion dans divers secteurs et en particulier le secteur industriel (automobile, câblage, électricité, etc.) et dans le secteur des Servies. Elle affiche actuellement un résultat de 55 000 jeunes insérés à l’échelle nationale, dont 45 % dans le secteur industriel. Les régions les plus ciblées sont grand Casablanca, rabat salé Zemmour Zair, Gharb Chrarda Béni Hssen et Tanger Tétouan, avec 60 % des résultats enregistrés au niveau de ces régions. 1. **Amélioration de l’employabilité : Taehil**

Ce programme vise deux mesures concrètes: * **La formation contractualisée pour l’emploi :** elle permet aux jeunes chercheurs d’emploi l’acquisition de compétences qui leur permettent d’occuper un emploi identifié et par conséquent le développement de l’employabilité.
* **La formation qualifiante ou de reconversion :** assure une réorientation vers des formations permettant de développer des compétences demandées par les entreprises et le marché de l’emploi.

***Cette formation qualifiante est faite sur la base d’un diagnostic des besoins du marché de l’emploi.*** 1. ***Promotion de l’entreprenariat : Moukawalati***

Le programme Moukawalati constitue le premier dispositif intégré d’appui à la création des petites entreprises au Maroc. Il a pour mission d’accompagner les jeunes porteurs de projets pour la création de petites entreprises dont le coût d’investissement se situe entre 50.000 et 250 000 dirhams pour des projets individuels et 500.000 pour des projets collectifs (binôme). Le suivi de l’accompagnement se fait par le biais : (i) du système de reporting établi entre le Guichet d’Appui et l’ANAPEC, et (ii) des visites des Guichets et des entreprises créées par l’ANAPEC. Le Guichet met à la disposition de l’ANAPEC tous les éléments attestant des actions réalisées dans le cadre de la prestation « accompagnement » : plan d’action correspondant aux différentes phases, calendrier des entretiens, outils fournis aux candidats, résultats obtenus et comptes rendus. |

L’entrevue avec les responsables de l’ANAPEC a permis de constater que l’agence a commencé à intervenir dans des créneaux de métiers verts. L’encadré 3 décrit deux expériences qui sont en cours de réalisation et peuvent représenter des niches à consolider ou dupliquer par le projet YES GREEN.

|  |
| --- |
| Encadré 3. Expérience de l’ANAPEC en matière d’initiation de l’emploi vert  |
| ***Expérience 1 : Organisation de sessions de formation dans le domaine des énergies renouvelables***L’ANAPEC, qui est le maître d’ouvrage de cette initiative. ***Elle a entrepris un partenariat avec la Wilaya de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et un opérateur privé spécialisé en ingénierie de formation***. Cette expérience de formationest dédiée aux jeunes dans le secteur des énergies renouvelables, en particulier la maintenance. Pour cela, environ ***25 jeunes candidats issus des quartiers vulnérables*** de la ville de Rabat, ont suivi ladite formation. ***Expérience 2 : Promotion de l’entreprenariat***Dans cette deuxième expérience, le domaine ciblé est la gestion des déchets, en particulier le tri- récupération. Il s’agit de créer des micro-associations regroupant des jeunes récupérateurs des déchets, issus des quartiers vulnérables de la ville de Rabat. Pour cela un local a été mis en place par l’INDH dans le quartier industriel-Ennahda.  |

Lors de l’entrevue avec le Directeur Régional de l’ANAPEC à Rabat, ce dernier a exprimé son intérêt de collaborer avec le Projet YES GREEN en impliquant l’ANAPEC dans la formation et l’insertion des jeunes. Pour cela, l’agence pourrait mettre à la disposition du ***projet une base de données des jeunes dans les différentes régions*** tout en privilégiant la région de l’Oriental pour y mener ses actions.

#### Fondation du Jeune Entrepreneur (FJE)

Crée en 2010, la Fondation du Jeune Entrepreneur (FJE), en tant qu’**acteur d’intermédiation**, s’est fixée comme objectif la promotion de l’entrepreneuriat chez les jeunes, particulièrement en milieu rural et qu’elle concrétise selon une approche partenariale avec divers acteurs socioéconomiques à travers tout le pays.

Pour assurer un service de proximité pour les jeunes chômeurs, la FJE a mis en place des ***Maisons du Jeune Entrepreneur*** (MJE)[[23]](#footnote-23) notamment dans la région Chaouia Ouardigha et la région de Doukkala- Abda. Les rencontres avec les jeunes sont animées par des spécialistes en création et développement d’entreprises afin d'assister la population cible à concrétiser ses initiatives.

En fin 2011, 73 projets concrétisés par la fondation, avec 300 emplois générés et près de 18 MDH d’investissements.

Toutes les actions de la FJE s’opèrent dans le cadre du programme Moukawalati, en partenariat avec un ensemble d’intervenants : l’ANAPEC, les centres régionaux d’investissement (CRI de Settat et Marrakech), les banques, l’OCP, etc. A titre d’exemples, ***dans le cadre de son partenariat avec l’OCP, 25 projets ont été concrétisés avec 102 emplois générés dans différents secteurs socioéconomiques (agriculture, petite industrie, services).***

Pour renforcer son rôle d’intermédiation, la Fondation fait office de coordination nationale d’une initiative maghrébine (Algérie, Maroc, Tunisie) “*Maghreb Startup Initiative*” qui a lancé sa première édition 2012 -2013 pour un appel à compétition entre les jeunes porteurs de projets innovants dans les secteurs de la biotechnologie, l’économie verte, etc.). La Maghreb Startup Initiative offrira aux finalistes la possibilité de suivre une formation en développement de business plan et en entrepreneuriat spécifique à leurs besoins, ainsi que des séances de monitoring afin de les soutenir dans la création de leurs entreprises (introduction auprès d’investisseurs, financement bancaire, et autres mesures nécessaires à la création du projet).

*De manière anticipée, il est recommandé à ce que le Projet YES GREEN capitalise sur l’expérience de FJE et son dispositif partenarial notamment en matière de micro-entreprenariat vert et de mobilisation des jeunes.*

#### Amal Job.com : entreprise privé d’intermédiation

Amal Job est l’une des entreprises privées d’intermédiation pour l’emploi des jeunes. Elle a organisé en 2012 une caravane « Emploi aux jeunes » conçue et mise en œuvre pour soutenir l’employabilité des jeunes dans différentes régions du Maroc. Elle a sillonné sept villes universitaires : Rabat, Tanger, Oujda, Fès, Marrakech, Agadir et Casablanca, avec l’organisation de Forums Emploi dans chaque station et qui ont regroupé les jeunes demandeurs d’emploi, les acteurs de formation, les opérateurs socioéconomiques, etc.

Selon les responsables de l’entreprise, la caravane 2012 était un succès d’envergure ; elle a permis en effet durant 3 mois et sur plus de 2 200 km parcourus, le rapprochement de plus de 40 000 chercheurs d’emploi et recruteurs, près de 70 opérateurs économiques, 8 département ministériels (y compris le Département de l’environnement) et plus de 20 heures de conférences animées par plus de 47 conférenciers.

*Le projet YES GREEN pourrait collaborer avec l’entreprise pour exploiter sa base de données notamment pour les régions d’intervention du projet et aussi pour la campagne de communication du projet.*

### Organisations professionnelles

#### Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)

Créée en 1947, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) est une association privée qui regroupe les entrepreneurs du Maroc et qui représente les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs (industrie, commerce et services) sur l'ensemble du territoire, 95% de ses adhérents sont des petites et moyennes entreprises[[24]](#footnote-24).

Afin de propulser davantage la croissance, la « Vision 2020 » de la CGEM a déterminé 7 chantiers, parmi lesquels la promotion de l’éducation et de la formation professionnelle. Dans ce cadre, la CGEM compte jouer un rôle actif par la mise en adéquation des programmes de formation avec les réalités du marché du travail et des besoins des entreprises[[25]](#footnote-25).

Pour les 3 prochaines années, 22 commissions sont chargée de l’élaboration et de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la CGEM. Parmi lesdites commissions :

***La commission des économies vertes***qui opère dans les domaines suivants [[26]](#footnote-26):

* Accompagnement de l’opérationnalisation de la Charte Nationale de l’Environnement et du Développement Durable;
* Accompagnement des stratégies nationales dans les secteurs liés à l’économie verte et visant la création de richesses et d’emplois « verts »;
* Formulation du point de vue des entreprises sur les nouveaux textes réglementaire, en matière de protection de l’environnement;
* Propositions pour une fiscalité verte accélérant le développement de l’économie verte;
* Développement de processus d’engagement volontaire en matière de développement durable;
* Facilitation de l’accès des entreprises aux financements dédiés à la protection de l’environnement et à l’économie de ressources;
* Développement de partenariats au niveau national et international;
* Renforcement du Centre Marocain de Production Propre (CMPP).

***La commission de la formation professionnelle***chargée de :

* La refonte des mécanismes des Contrats Spéciaux de Formation (CSF) ;
* La contribution à la reformulation du système national des certifications des diplômes, afin de répondre aux besoins de l'emploi et à l'inclusion sociale;
* L’élaboration de mécanismes d'amélioration continue de l’employabilité des individus par la formation formelle et non formelle dans une perspective de formation tout au long de la vie.

#### Association des producteurs du ciment (APC)

L’intérêt des cimentiers pour l’environnement s’est révélé avec la libéralisation, la restructuration et la modernisation entamées à partir de 1992, date qui coïncide d’ailleurs avec le Premier Sommet Mondial de la Terre de Rio.

Mais concrètement, l’implication du secteur cimentier a démarré par la signature de 2 conventions de partenariat consécutive entre l’APC et le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l’Eau et de l'Environnement respectivement en 1997 et en 2005, pour la préservation de l’environnement dans le secteur cimentier par l’engagement d’investissement important pour la mise en place d’équipements de dépollution générée par l’activité et par l’adoption de meilleures technologies et de procédés actuellement disponibles pour la maîtrise des rejets atmosphériques.

Fortement engagé, l’APC mène plusieurs actions en faveur de l’environnement partant de l’élimination et/ou valorisation des déchets, le renforcement des capacités, la contribution avec d’autres acteurs nationaux sur des actions visant l’information, la sensibilisation et l’éducation dans le domaine de la protection de l’environnement, la publication de supports de communication et de programmes promotionnels, la mise à niveau environnementale dans les établissements scolaires, etc.

Aujourd’hui l’APC œuvre à ancrer la culture du respect de l’environnement dans notre pays et de créer un collectif de groupes industriels leaders en matière de protection de l’environnement pour accompagner la stratégie gouvernementale en la matière. Cela se traduit par sa signature de nombreuses conventions de partenariat public- privé, avec la Fondation Mohamed VI pour la protection de l’Environnement et aussi avec des organisations internationales telles que le PNUD, la GIZ, etc.

### Associations et organisations non gouvernementales

#### Associations actives dans le domaine de l’environnement au Maroc

La base de données du Département de l’environnement sur les Associations et ONG actives dans le domaine de l’environnement au Maroc affiche plus de 900 associations. L’inventaire et la cartographie de ces associations sont en cours de finalisation. Ces associations peuvent contribuer de manière significative en matière de mobilisation des jeunes et de communication sur l’emploi et l’entreprenariat vert.

#### Association Marocaine pour l’Ecotourisme et la Protection de la Nature

L'Association Marocaine pour l'Ecotourisme et la Protection de la Nature (AMEPN) s'est fixée comme mission de contribuer à la mise en valeur des richesses naturelles du pays et d'accompagner la politique nationale en matière de conservation de la biodiversité à travers la mise en place des principes de développement durable. A cet effet, les missions principales de l'AMEPN sont, entre autres :

1. Promouvoir l'écotourisme en tant que moyen de conservation de la nature et alternative à la surexploitation des ressources naturelles;
2. Promouvoir l'éducation environnementale au sein des jeunes générations pour les préparer aux défis environnementaux du futur.
3. Mettre en valeur le patrimoine écologique national, la biodiversité et les paysages naturels ;
4. Promouvoir la sensibilisation à la conservation des ressources naturelles;
5. Contribuer au développement économique et social dans les zones rurales;
6. Contribuer au renforcement des capacités des opérateurs locaux en matière de promotion d'un écotourisme de qualité.

L’AMEPN a lancé ces dernières années des programmes ponctuels de formation des animateurs-nature dans l'objectif de créer un pôle de compétence en la matière. Avoir des animateurs nature bénévoles est toujours difficile à réaliser, malgré le nombre d'espaces naturels dont dispose le Maroc et la demande de plus en plus importante de visites exercées sur ces milieux (forêts, zones humides, montagnes, côtes, milieux marins, lacs, etc...). Ce constat a motivé l'AMEPN à développer des modules de formation continue sur le profil **''animateur-nature''**. L'expérience de l'Association est désormais à capitaliser pour une meilleure sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel.

Dans ses efforts pour contribuer au renforcement de l’employabilité des jeunes particulièrement dans les métiers verts, l’AMEPN avec l’appui de l’INDH a concrétisé un projet de 2 ans au niveau de la Maâmora avec la formation et insertion de 3 jeunes diplômés et en chômages.

D’autres projets sont en cours au niveau de certains SIBE ou parc nationaux : Chefchaouen, Ifrane, Toubkal, etc., pour former environ 20 jeunes sur les métiers d’écotourisme et animations de la nature alors qu’ils exerçaient auparavant comme des faux guides.

*Au niveau de Chefchaouen, l’AMEPN a déjà identifié 6 jeunes et le projet est en cours de finalisation. La contribution du projet YES GREEN pourrait concrétiser le projet de Chefchaouen en partenariat avec l’AMEPN, l’ADS et l’INDH.*

#### Association AL Jisr

Créée en 1999, l’Association Al Jisr contribue à la sensibilisation et à la mobilisation des entreprises privées pour leur implication dans l’éducation à travers le parrainage d’établissements scolaires. Cette implication se traduit par un appui multiforme dans le cadre de leurs conseils de gestion.

Dans le cadre de ses efforts pour l’insertion des jeunes, l’Association Al Jisr a lancé depuis 2006 un programme d’équipement des écoles en PC, de formation de formateurs aux NTIC ainsi que de formation de jeunes déscolarisés en situation précaire à la maintenance informatique au sein de ses ateliers de formation et de maintenance informatique dit « **Ateliers de solidarité numérique** » à Casablanca et Oujda. Cette expérience s’est soldée par les résultats suivant :

* 110 jeunes déscolarisés sont formés à la maintenance informatique dont 50% sont actuellement en emploi.
* 120 formateurs initiés à l’utilisation de l’outil informatique et chargés de dupliquer la formation à environ 1000 enseignants grâce au programme de formation de MICROSOFT.
* ***5000 ordinateurs collectés dont 50% ont été revalorisés et distribués à 250 établissements scolaires.***

En 2010, l’association al Jisr a lancé un projet intitulé ***GREEN Chip*** qui consiste à créer un Atelier industriel en Maintenance informatique, en ***démantèlement et tri des déchets électroniques*** en vue de leur recyclage.

La mission principale de ce projet est de Collecter et traiter 200 000 PC usagés en 3 ans en vue de les revaloriser et de les mettre à la disposition des écoles publiques. Le matériel ne pouvant être mis à niveau sera démantelé et recyclé par MANAGEM.

Les résultats attendus sont les suivants :

* 240 jeunes déscolarisés seront formés à la maintenance informatique et obtiendront un diplôme d’agent en maintenance informatique reconnu par l’état marocain.
* Les 240 jeunes formés bénéficieront d’un accompagnement pour leur insertion professionnelle et pour la création de leur micro entreprise.
* 20 000 PC seront revalorisés par les stagiaires et mis à disposition des écoles publiques.
* ***3 400 tonnes de déchets électroniques seront recyclés.***

*L’expérience de cette association mérite d’être consolidée dupliquée à d’autres régions.*

#### Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT)

Cette association a pour mission, dans le domaine de l’environnement, l’amélioration de l’état de l’environnement par la promotion et le développement de l’éducation relative à l’environnement et au développement durable.

C’est une association à portée nationale, qui dispose d’un réseau de 28 antennes ou sections locales, réparties sur tout le territoire national. Depuis sa création 1994, elle a pu développer une expertise et des compétences et savoir-faire reconnue dans le domaine de l'Education Relative à l’Environnement (ErE).

Les principales activités de l'AESVT sont :

* La mise en œuvre de projets à l'échelle locale ou nationale;
* La Gestion d'un réseau de centres d'ErE;
* L'Animation des réseaux de clubs d'Environnement;
* L'encadrement et l'animation de sorties éducatives;
* Le renforcement des capacités des ONG, Enseignants, Guides, acteurs locaux..;
* Le développement de programmes éducatifs;
* L'organisation de rencontres nationales;
* La production d'outils d'éducation, de sensibilisation et d'information.

L’ l'AESVT gère **11 Centre d’Education Environnementale** (CEE), un chiffre qui représente 44 % du nombre total de ces centre à l’échelle nationale.

*L’expérience de cette association présente une opportunité importante à saisir par le projet YES GREEN, est qui réside dans l’offre d’encadrement et de formation des jeunes à travers un réseau de formateurs disponible, ainsi que de plate-forme de formation au niveau des CEE particulièrement dans la région Tanger Tétouan où l’association est en cours de développer des actions de renforcement de l’employabilité des jeunes dans des métiers verts (animateurs de nature).*

#### Enda Maghreb

Enda Maghreb est une ONG international, dont la principale contribution est la concrétisation du développement durable et la lutte contre la pauvreté. Elle intervient dans différentes régions du Maroc, via des antennes locales qui sont au nombre de 8.

Elle se positionne en tant que formateur, catalyseur, ou encore comme facilitateur pour l’action d’éducation à l’environnement an assurant aussi le rôle d'appui à d'autres ONG.

Les interventions d’Enda Maghreb s’articulent autours des axes suivants :

* Lutte contre la pauvreté en milieu urbain
* Communication et plaidoyer
* Économie populaire et insertion sociale
* **Développement rural intégré et gestion durable des ressources naturelles**
* **Éducation et sensibilisation à la préservation de l’environnement**
* **Renforcement de capacités**
* **Gestion alternative et valorisation des déchets**

*L’opportunité offerte par cette association est assurer la formation des jeunes (notamment dans le domaine d’éco-tourisme, gestion des ressources naturelles, valorisation es déchets, etc.), et des formateurs. En effet, elle dispose d’un groupe de personnels qualifiés permanents qui assure la formation des formateurs.*

#### Société Protectrice des Animaux et de la Nature (SPANA)

Avec un réseau de 8 centres locaux, l’activité de cette ONG se fait dans le cadre de conventions de partenariat avec des départements ministériels et des institutions chargés de l’**Agriculture**, des **Eaux et Forêts** et de l’**Education**. Ses principaux objectifs sont :

* La protection des animaux de travail et de compagnie ;
* **La formation, la sensibilisation et l’éducation environnementale ;**
* **La contribution à la conservation du patrimoine naturel du Maroc.**
* **La protection de sa biodiversité et l’utilisation durable de ses ressources naturelles ;**
* L’aide aux personnes démunies ou à besoins spécifiques à travers les animaux.

En partenariat avec l’HCEFLCD, la SPANA intervient dans le cadre d’un programme de formation des cadres techniciens et ingénieurs en aménagement paysager urbain et périurbain. Ce programme comprend différents aménagement et équipements, l’entretien des espaces verts et la signalisation. A l’heure actuelle, toutes les directions ont participé à cette formation.

La SPANA, intervient ainsi dans l’éducation environnementale au niveau du Centre Nationale de L’éducation Environnementale (CNEE) de Sidi Boughaba, qui est sous sa responsabilité. Pour cela, elle dispose d’un personnel spécialisé et de supports pédagogiques élaborés.

 Parmi les activités qu’elle mène dans ce centre : i) l’animation avec volet naturel et culturel, ii) valorisation des produits de terroir et iii) la formation.

*A l’heure actuelle, elle a assuré des formations à l’éducation environnementale, ainsi que la formation d’un réseau d’animateurs nature dans toutes les régions du Maroc. Donc, pour notre projet, on dispose déjà au moins d’une vingtaine de formateurs.*

### Offices et opérateurs privés ou semi-publics

#### Les opérateurs de l’assainissement

La gestion de l’assainissement liquide relève des prérogatives des collectivités locales. Cependant, ces dernières ont souvent délégué la gestion de leur service. Les responsabilités opérationnelles sont réparties entre 3 exploitants privés, 12 régies autonomes municipales et l’ONEP.

* **ONEP :** C’est le principal opérateur du secteur du pays. Ses fonctions principales sont : la planification et l’approvisionnement d’eau potable et sa distribution ; l’étude, la réalisation et la gestion des unités de production et de distribution de l’eau potable; **la gestion de l’assainissement liquide et le contrôle de qualité et la protection des ressources hydrauliques.** En 2008, il assurait la distribution de l'eau potable dans 532 petits et moyens centres (29% des abonnés), ainsi que l’assainissement dans 65 centres, pour le compte des collectivités locales.
* **Concessionnaires privées :** Quatre municipalités ont opté pour une délégation de leurs activités AEP et assainissement à des opérateurs privés. Ces concessionnaires sont en charge de la distribution d’eau et de l’assainissement à Casablanca (Lydec, filiale de Suez), Rabat Salé (Redal, filiale de Veolia environnement), Tanger, et Tétouan (Amendis filiale Veolia environnement), représentant 37% des abonnés.
* **Régies autonomes :** il existe actuellement douze régies autonomes, qui sont sous la tutelle du Ministère de l’Intérieur, assurant le service dans les villes suivantes : Fès(RADEEF), Marrakech (RADEEMA), Meknès (RADEEM), Kenitra (RAK), Safi (RADEES), El Jadida (RADEEJ), Larache (RADEEL), Agadir (RAMSA), Tadla et Béni-Mellal (RADEET), Oujda (RADEEO), Taza (RADEETA) et Chaouia-Settat (RADEEC).

*Ces opérateurs offrent, dans la plupart des cas, une opportunité importante dans la mesure où ils disposent de plateformes pédagogiques permettant de garantir une formation pratique des jeunes sur les métiers relevant du domaine d’assainissement liquide.*

#### Le Groupe OCP

Le groupe OCP a intégré la protection de l’environnement dans sa stratégie globale en la considérant comme un facteur de compétitivité économique et de responsabilité sociétale. En effet, l’OCP a entrepris et mis en œuvre plusieurs initiatives :

* L’adoption de politiques environnementales rationnelles : eau, carbone et énergie, villes vertes, etc. ;
* La promotion de la culture entrepreneuriale dans les agglomérations où se situent les activités minières et industrielles de l’OCP et à travers notamment l’adoption de l’approche d’externalisation au profit d’entreprises existantes, ou, parfois, créées pour l’occasion pour les besoins en maintenance, gardiennage, etc. ;
* le programme OCP Skills qui vise le renforcement des capacités et le soutien à la création d’entreprises à des dizaines de milliers de jeunes.

Lancé en 2011, ce dernier programme s’inscrit dans le cadre de la stratégie d’intégration des préoccupations sociales, environnementales et économiques des populations dans les activités minières et industrielles du groupe.

Un an après son lancement :

* 5.800 jeunes ont été recrutés pour les besoins industriels et de services au niveau des sites du groupe, avec une attention particulière accordée aux riverains des sites et aux enfants des employés et retraités du groupe.
* Le renforcement de l’employabilité a drainé 11.700 jeunes à travers des sessions d’orientations et de formations dans différentes filières dans plusieurs villes du Royaume avec le partenariat des instituts dédiés et parfois à travers des stages au sein des entreprises. Ces formations sont à la charge de l’OCP avec l’octroi de bourses aux bénéficiaires dont le montant varie entre 1.500 et 2.000 DH/personne. Une fois formés, des conventions d’insertion et de recrutement des jeunes sont négociées et conclues avec des entreprises.
* Plus de 52 projets ont été retenus par les jeunes porteurs de projets de création de micro entreprise.

En plus de Skills, l’insertion de l’OCP dans le tissu social est citoyenne et exemplaire. La station de traitement des eaux usées à Khouribga, le projet Maroc Central, l’usine de dessalement d’eau de Jorf Lasfar et le transport du phosphate par minéroduc (slurry pipe) sont l’illustration parfaite de cette volonté de contribuer à la préservation des ressources hydriques, à une économie d’énergie et à une réduction de l’empreinte carbone.

*Par rapport au Projet YES GREEN, l’OCP peut être un partenaire privilégié en matière de promotion de l’employabilité et de l’entreprenariat « de proximité » au profit des jeunes dans les zones où se situent les activités minières et industrielles de l’OCP. Les domaines pouvant être ciblés qui sont en même temps en relation avec ceux retenus pour le projet et faisant partie des préoccupations de l’OCP sont les suivants : création des zones vertes, plantation d’arbres et de végétaux pour améliorer le milieu naturel autour des chantiers d’extraction et des usines de traitement, réhabilitation des espaces exploités, etc.*

#### Office du Développement de la Coopération (ODCO)

Il y a unanimité sur le fait que le secteur coopératif est un des créneaux porteurs de l’économie sociale et solidaire. Il permet de promouvoir de manière adéquate l’auto-emploi. La coopérative constitue ainsi une forme d’entreprise qui associé le business et le solidaire.

Au Maroc, l’Office du Développement de la Coopération est l’entité nationale qui vulgarise la culture coopérative, incite et appuie à la création de coopératives dans divers secteurs. Par rapport à l’objet du Projet YES GREEN et suite à l’entrevue avec les responsables de l’ODCO, il s’avère que cet office peut constituer un partenaire privilégié en matière de promotion des coopératives vertes (micro-entreprises vertes). Les domaines prioritaires identifiés sont :

* Le traitement, recyclage et valorisation des déchets organiques agricoles et d’élevage ;
* La récupération et le recyclage des déchets inorganiques agricoles (plastiques des serres, déchets du matériel de l’irrigation localisée, etc.) ;
* Le traitement et la valorisation des déchets sous-produits de la trituration des olives ; et
* La valorisation des plantes aromatiques et médicinales en adoptant des pratiques d’exploitation rationnelles préservant l’écosystème naturel notamment dans l’oriental.

Ces domaines sont retenus car ils peuvent bénéficier d’un effet d’entrainement par les autres maillons des chaînes de valeur déjà détenus par des coopératives de production et ou de production et de transformation.

L’entrevue avec les responsables de l’ODCO a débouché sur une recommandation qui consiste à animer deux journées d’information et de sensibilisation sur l’auto-emploi à travers la création des coopératives vertes. Par la même occasion, l’ODCO a montré une volonté ferme d’accompagner la création de coopératives de jeunes notamment dans les deux régions pilotes du Projet YES GREEN.

### Fondation Mohamed VI pour la Protection de l’Environnement

Soucieuse de la préservation de l’environnement entant qu’un patrimoine et un capital vital, la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l’Environnement sous la présidence effective de **Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa** , a initié une démarche de prise de conscience et de responsabilisation partagée, impliquant tous les acteurs potentiels du Changement sous la bannière:**« TOUS POUR L'ENVIRONNEMENT»**. Cette démarche repose sur trois piliers :

* Le partage de l’engagement ;
* Une stratégie pour le développement durable ;
* L’Education des plus jeunes.

Elle vise à impliquer les acteurs (ONG, sponsors, collectivités, administrations publiques), créer un mouvement de mobilisation de toutes les strates de la Société et pérenniser toute action initiée sur le long terme.

Dans cet esprit, la Fondation associe les acteurs locaux pour l’identification, la programmation et la réalisation des projets environnementaux ayant un impact direct sur le cadre de vie de la population.

Parmi les principaux programmes et projets lancés par la Fondation sont :

* Sauvegarde du littoral ; plages propres ;
* Sauvegarde et développement de la palmeraie de Marrakech ;
* Tourisme responsable ;
* Air- climat ;
* Education environnementale (Eco écoles, jeunes reporters)
* Restauration des jardins historiques ;
* Etc.

La Fondation inscrit ses actions dans le cadre de partenariats conventionnels avec l’ensemble des intervenants nationaux publics et privés et également avec des organismes internationaux tels que : PNUD, Coopération Technique Allemande, FFEM, UICN, la Fondation pour l’Education à l’Environnement, etc.

### Agences de promotion et du développement régional

Les Agences de développement régionales sont des créations relativement récentes du Gouvernement marocain. Parmi elles, on peut citer l’Agence du Nord/APDN, l’Agence du Sud/APDS et l’Agence de l’Oriental qui sont sous tutelle de la primature. Ces Agences représentent un outil gouvernemental permettant d’assurer le développement et la mise à niveau de trois grands ensembles territoriaux du Maroc jusqu’alors délaissés, tout en jouant le rôle de coordonnateur et d'animateur inter institutionnel.

#### Agence de l’Oriental

Dans le cadre d’une vision de développement régional des provinces de l’oriental, fondée sur des programmes de développement structurants et sur la mobilisation des forces vives de la Région, l’Agence de l’Oriental a été créé en 2006, avec une mission d'apporter son appui et son assistance aux acteurs nationaux et locaux pour la mise en œuvre des programmes de développement dans la Région Orientale du Royaume.

L’entrevue avec les responsables de l’agence de l’Oriental ressort que cette dernière est intéressée par le domaine d’intervention du projet YES GREEN, en particulier les domaines des déchets ménagers (recyclage et nettoiement) qui d’ailleurs connait une expérience entreprise par l’agence (encadré 4), espaces verts et énergies renouvelables. En effet, pour le secteur des déchets, l’Agence est le maitre d’ouvrage dans l’établissement des plans directeurs de pratiquement toutes les provinces relevant de la région dont 5 ou 6 sont en cours de réalisation.

Dans le secteur des énergies renouvelables, l’agence est partenaire de technopole dont fait partie***le campus de savoir dédié à la formation***, notamment dans les domaines des industries propres.

Les principaux rôles qui lui sont assignés sont l’orientation, l’animation et la recherche d’opportunités. ***Parmi les axes stratégiques du développement local de l’agence, figure l’employabilité et l’insertion des jeunes et l’identification des opportunités d’insertion et d’employabilité***. En tant qu’acteur de proximité, l'Agence de l'Oriental appuie aussi la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) et la création d'entreprises pour les jeunes.

|  |
| --- |
| Encadré 4. Expérience recyclage des déchets |
| Il s’agit d’un projet de développement des activités socio-économiques, qui consiste à la collecte et recyclage des déchets et leur valorisation par les artisans. Cette expérience mérite un suivi en vue d’une capitalisation et une dissémination à grande échelle des leçons apprises |

Au plan social, l'Agence de l'Oriental s'est totalement impliquée dans l'Initiative Nationale de Développement Humain. Elle intervient sur l'ensemble du territoire régional, mais plus particulièrement dans les 14 quartiers urbains et les 35 Communes rurales concernés par l'INDH, considérant la lutte contre la pauvreté comme un puissant moyen du développement durable, un levier décisif. Acteur de proximité, l'Agence de l'Oriental appuie la mise en place d'activités génératrices de revenus et la création d'entreprises pour les jeunes.

*Dans le cadre de recherche et d’identification de partenaires pouvant faire partie prenante de la mise en œuvre du projet YES GREEN, l’Agence de l’Oriental a manifesté son intérêt pour une collaboration plus étroite, en insistant sur l’idée de mise en place d’entreprise pour la sous-traitance de proximité dans le secteur de nettoiement et de tri-recyclage des déchets.*

*Elle aussi exprimer sa volonté de contribuer aux programme de formation, qui seront réalisées dans le cadre du projet, à partir du mois de Janvier 2013 dans le cadre de la carte 2013 de l’Agence*.

#### Agence pour la Promotion et le développement du Nord (APDN)

Parmi les objectifs quels lui sont assignés, on cite :

* L'amélioration des conditions de vie des populations du Nord à travers la mise en œuvre de programmes de développement intégrés
* Le renforcement de la compétitivité du Nord en soutenant l’investissement et les secteurs productifs
* La valorisation des initiatives locales de développement en leur proposant un appui technique et financier

Une typologie des actions à entreprendre à été faite selon les axes stratégiques de développement suivants:

* Lutte contre l’érosion et protection de l’environnement ;
* Agriculture, développement rural et pêche maritime ;
* Industrie, artisanat, tourisme et services ;
* Intégration et articulation territoriale ;
* Infrastructure d’appui, urbanisme et habitat ;
* Santé, enseignement, formation professionnelle et actions socio-éducatives
* Développement local intégré.

Pour le projet Yes Green, lors de l’entrevu avec le responsable de l’Agence, on a ressorti les opportunités suivantes :

1. Opportunité 1 : Une étude en lancement sur l'élaboration d'un plan régional d’économie sociale et solidaire. Lors de l'échange avec les responsables de l'Agence, il a été recommandé à ce que le projet YES GREEN étoffe cette étude par le volet relatif à la promotion d'une économie verte solidaire ciblant les spécificités et les potentialités de la région.
2. L'Agence dispose d'une base de données importante sur le tissu associatif (plus de 800 associations).
3. Pour la formation des guides-nature, l'association Talamsmtane peu être approchée pour l'identification des jeunes à former et les options possibles de montage de micro-entreprises vertes dans cette réserve de biosphère.

#### Agence pour la Promotion et le développement du Sud (APDS)

L’Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud du Royaume (APDS), créée en 2002, a pour mission d’étudier et de proposer des stratégies de développement, de fédérer les efforts des différents départements ministériels et de rechercher les moyens de financement nécessaires en vue de favoriser la conception et la réalisation de projets à impact économique et social certain.

Le périmètre d’intervention de l’APDS couvre les 3 régions suivantes : i) Guelmim-Es-Semara, ii) Laâyoune-Boujdour-Sakia-el-Hamra et iii) Oued-Ed-Dahab-Lagouira. Ces trois régions constituent 58% du territoire marocain

Les domaines d’intervention de l’APDS sont :

* habitat, mise à niveau et développement urbain ;
* village de pêche, pêche artisanale et côtière ;
* **eau et environnement ;**
* routes, port et électrification ;
* action de proximité et études ;
* **tourisme et artisanat;**
* **agriculture et élevage.**

#### Agence pour le développement social (ADS)

Créée en 2001, l’Agence de Développement Social (ADS) représente un instrument intéressant de mise en œuvre des orientations de l’INDH. Son intervention se fait à travers la consolidation du capital humain et social, grâce à des actions de formation et de renforcement des acteurs du développement local ainsi que l’amélioration des conditions de vie des populations ciblées, aussi bien en milieu rural qu’urbain.

L’intervention de l’Agence cible les catégories sociales vulnérables et /ou défavorisés, aussi bien en milieu rural qu’urbain. Le nouveau cadre stratégique (2011-2013) est articulé autour de trois axes, qui sont succinctement décrits dans le tableau 6.

Tableau 6. Programmes et objectifs du nouveau cadre stratégique de l’ADS

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Axes stratégiques** | **Programmes/instruments** | **Objectifs** |
| Renforcement des capacités des acteurs  | Takwia | * Renforcer les capacités du tissu associatif en matière d’organisation, de planification et de gestion du développement ;
* Renforcer la participation, la concertation, l’échange et l’engagement des acteurs locaux ;
* Appuyer les initiatives communautaires dans les domaines de la santé, de l’éducation et de la promotion des droits des jeunes et des femmes….
 |
| Programme d’appui à la planification communal (PAPCO) | * Appuyer les collectivités locales pour la  mise en œuvre  d’une planification  stratégique du développement ;
* Former les acteurs locaux pour appuyer la  démarche  participative et renforcer leurs  capacités à contribuer au  développement  local ;
* Appuyer la gestion des projets pour  améliorer l’efficacité  des actions de  développement.
 |
| L’Insertion Sociale par l’Economique (ISE) | Tatmine | Appui aux  filières locales (28 filières en 2011-2013) |
| Maroc Moubadarates | Promotion de la création de très petites entreprises (TPE), particulièrement chez les jeunes  |
| Mouakaba | Renforcement des capacités descoopératives dans 14 provinces |
| Appui local aux programmes sociaux nationaux (ALPS)  |  | appui localement différents grands programmes, notamment dans l’Education, la santé, l’inclusion sociale par le sport et la culture, en ciblant les personnes handicapées, les femmes, et les jeunes |

En se basant sur ce cadre stratégique global, chacune des 16 Coordinations Régionales (CR) de l’ADS développe sa stratégie régionale en collaboration avec les partenaires régionaux et locaux .

Dans le domaine de protection de l’environnement, l’ADS a pour Mission d’initier et de soutenir des actions et des programmes destinés à améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus vulnérables. Aussi, la mission de l’ADS dans le domaine de la Protection de l’Environnement est de mettre en œuvre des actions et des moyens destinés à prévenir, diminuer ou éliminer les gênes et les nuisances de l’environnement. Pour y parvenir, l’ADS à développer une stratégie basée sur l’intégration pratique de l’environnement dans les axes d’intervention de l’Agence, à travers :

* la mise en place d’un programme de renforcement de capacités des acteurs en matière d l’Environnement
* Développement d’outils liés à l’intégration de l’environnement dans les projets de développement
* Mise en place d’un ‘pool’ de formateurs ADS sur la question environnementale

*On en déduit que l’ADS développe des instruments qui sont parfaitement alignés aux objectifs du Projet YES GREEN. Ainsi, il serait opportun de s’inspirer de ses modèles de mobilisation, d’accompagnement des jeunes et particulièrement celui de Maroc Moubadarates dédié à promotion de la création de très petites entreprises (TPE), particulièrement chez les jeunes.*

## Premier récapitulatif partiel des opportunités auprès des acteurs socio-économiques

|  |  |
| --- | --- |
| Acteurs | Opportunités |
| Formation des jeunes  | Formation des formateurs  | Insertion | Micro-entreprenariat | Modèles et instruments à valoriser |
| DFCAT  | x | x |  |  |  |
| OFPPT | x | x |  |  |  |
| Etablissements de formation  | x | x |  |  |  |
| ANAPEC | x |  | x | x | TaehilMoukawlatiidmaj |
| FJE |  |  |  | x | *Maghreb Startup Initiative* |
| CGEM | x | x |  |  |  |
| ONG | x | x | x | x | Green chip (association al Jisr) |
| Opérateurs publics/privés | x | x |  |  | Plates forms pédagogiques  |
| Agence de l’Oriental  |  |  | x | x |  |
| APDN  | x | x |  |  |  |
| APDS | x | x |  |  |  |
| ADS | x | x | x | x | TatmineMoubadarates Mouakaba  |
| Centre d’éducation environnementale  | x | x |  |  |  |

# Territorialisation des opportunités offertes par rapport aux domaines et secteurs générateurs d’emploi vert

## Les déchets

### Les déchets ménagers et assimilés

#### Le PNDM : Consistance et Objectifs

Le Programme National de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (PNDM) vise la mise à niveau du secteur des déchets à l’échelle nationale. Ce programme, qui a été élaboré par le Secrétariat d’Etat chargé de l’Eau et de l’Environnement et le Ministère de l’Intérieur avec l’appui de la Banque Mondiale avec un budget global de 37 milliards de DH, affiche comme principaux objectifs :

* Assurer la collecte et le nettoiement des déchets ménagers dans les agglomérations et atteindre un taux de collecte satisfaisant (90%) ;
* Réaliser des décharges contrôlées des déchets ménagers et assimilés au profit de toutes les communes (100 %) ;
* Réhabiliter toutes les décharges existantes, après fermeture (100 %);
* Professionnaliser le secteur dans les agglomérations présentant un intérêt économique pour les opérateurs privés et un coût supportable pour les communes;
* Organiser et développer la filière de « tri-recyclage-valorisation » pour atteindre le taux de 20 % de récupération des déchets générés, avec des actions pilotes de tri à la source.

#### Potentiel global de génération d’emploi

A l’échelle nationale, on estime la production des déchets ménagers à environ 18 000 tonnes/jour soit près de 6.6 Millions de tonnes /an dont environ 75% est généré en milieu urbain. La croissance du volume des déchets en général met en évidence le potentiel économique du secteur de la gestion des déchets. La collecte et l'industrie du recyclage apportent une contribution importante à la création d'emplois.

Dans les pays développés, les 25% des déchets qui sont récupérés et recyclés contribuent chaque année à hauteur de 410 milliards de dollars à l'économie. On estime qu'un demi-million de personnes dépendent de la collecte des déchets au Brésil, 40 000 à Buenos Aires, 2 millions aux Etats-Unis et 10 millions en Chine[[27]](#footnote-27).

Au Maroc, d’après l’Etude du Marché de l’Environnement réalisée par Water Management Consulting (WAMAN)[[28]](#footnote-28) , le nombre d’emplois directs générés par le secteur de la collecte et du traitement des déchets est estimé à 10 750 emplois.

Afin d’évaluer le potentiel global de génération d’emploi dans cette étude, on retient deux principales filières de verdissement du secteur des déchets, à savoir :

* **Filière « collecte et mise en décharge contrôlée / Réhabilitation des décharge sauvages »**

Le PNDM a donné la priorité aux investissements et aux services d’exploitation des services de collecte et de mise en décharge contrôlée. Au titre du PNDM, 350 villes et centres urbains seront dotés de décharges contrôles, 300 décharges non contrôlées seront réhabilitées et 300 communes bénéficieront de l’amélioration des services de collecte et de nettoiement à travers la délégation de la gestion de ces services à des opérateurs professionnels.

Les besoins en compétences prévus par le PNDM sont de l’ordre de 12 000 à 18 000 emplois sur 15 ans[[29]](#footnote-29). Ces compétences concernent la collecte, le nettoiement, la mise en décharge et le stockage des déchets ménagers et assimilés. Une autre étude menée par le Département de l’Environnement et la GIZ (PGPE), le nombre de postes réservés aux techniciens générés par le PNDM est estimé à 2000 à 2800 techniciens pour collectivités locales et bureaux d’études[[30]](#footnote-30).

* **Filières « Tri-recyclage et valorisation »**

Parmi les mesures préconisées pour la mise à niveau du secteur des déchets au cours des quinze prochaines années figure l’organisation et le développement des filières de « tri-recyclage-valorisation ». Selon l'Institut de l'Autosuffisance, le traitement et le tri des matières recyclables créent 10 fois plus d’emplois que la mise en décharge. Dans ce cadre, les Communes seront encouragées avec l’appui du PNDM à favoriser l'installation des unités de tri des déchets, selon les scénarios suivants :

* un investissement privé (jeune promoteur ou autres) qui développera ce nouveau secteur en intégrant les récupérateurs actuels comme main d'œuvre à revenu stable et travaillant dans des conditions d’hygiène améliorées. L’encadré 5 décrit l’expérience qui a été menée au niveau de la décharge contrôlée d’Oum Azza de Rabat ;
* une coopérative ou ONG qui prendra en charge la gestion de l'unité en faveur de la commune avec intégration satisfaisante des récupérateurs ;
* L’incitation de projets de compostage selon un respect des normes de qualité.

|  |
| --- |
| Encadré 5. Expérience menée au niveau de la décharge d’Oum Azza |
| Dans le cadre de son projet de partenariat avec le wilaya de Rabat (concours de 13 communes) relatif à l’intégration professionnelle des récupérateurs informels, de l’ancien décharge d’Akreuch, sur le nouveau centre de tri – recyclage des déchets ménagers sur le site d’Oum Azza et leur réhabilitation sociétale, 180 trieurs ont été regroupés et organisés dans une coopérative leurs générant ainsi une stabilité d’emploi et un revenu mensuel répondant à leurs besoins domestiques. Dans son approche de gestion, de suivi et d’évaluation du projet, l’entreprise a préconisé une approche participative avec les trieurs pour mieux détecter les dysfonctionnements et cibler les besoins. L’analyse de cette approche nous a permis d’identifier 3 phases importantes : 1. Phase de conception du projet : focalisée sur l’observation et les contacts avec les trieurs de la décharge d’Akreuch, pour comprendre les enjeux de l’activité d’une part, et d’autres par sensibiliser ces trieurs au nouveau projet et installer un climat de confiance et rassurance.
2. Mise en place du projet : Sur le nouveau site de tri, formation pratique sont assurée aux trieurs par apprentissage direct sur les machines de tri (tapis de tri) et sur le travail en groupes.
3. Suivi évaluation : par des rapports réguliers d’évaluation sociale (impact et niveau de satisfaction), technique, etc.

Ce dispositif de suivi, leur a permis d’identifier un grand besoin de formation supplémentaire pour certains de ces trieurs ou d’autres chômeurs à identifier pour intégrer les autres activités de la filières (Valorisation, compostage, etc.), des contacts sont en cours avec les autorités locales pour disposer de salle à cet effet.*L‘expérience de cette société mérite être reproduite voire même d’être enrichie et renforcée dans le cadre d’un partenariat avec le projet YES GREEN. Son originalité réside dans l’intégration sociale des jeunes et leur formation et organisation.*  |

Au Maroc, cette filière fournit déjà une base établie pour l’industrie de recyclage, malgré le fait que les déchets solides se caractérisent par un taux d’humidité élevé. L’étude réalisée par le groupement ADS Maroc-EDIC (2004) a rapporté les estimations concernant les filières de récupération, les gisements et les quantités récupérées. Bien que ce soit encore derrière les statistiques pour les autres pays, surtout les pays développés, ces données, relatées au niveau du tableau 7, montrent l’existence des opportunités de recyclage et revalorisation d’une grande partie des matériaux et matières contenus dans les déchets ménagers. On constate que la filière de récupération des métaux est la pionnière en termes de quantités de matières récupérées, suivi de la filière papier carton.

Tableau 7. Evaluation des gisements de matières recyclables au niveau national[[31]](#footnote-31)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Filières** | **Matières valorisables** | **Gisement national** | **Quantités récupérés** |
| **Plastique**  | * Polychlorure de vinyle (PVC)
* Polyéthylène (PE)
* Polypropylène, (PP)
* Polyéthylène téréphtalate (PET) Caoutchouc synthétique
 | 329 700 | 25 846 |
| **Papier carton**  | Tout matériau non contaminé (pathogènes, métaux lourds, produits dangereux, humidité) | 353 250 | 61 969 |
| **Verre**  | verre blanc ou coloré non associé aux métaux  | 47 100 | 43 180 |
| **Récupération des métaux**  | Tout type de métaux | 117 750 | 141 661 |
| **Total**  |  | **847 800** | **272 656** |

#### Degré de développement dans les régions

* **Filière « collecte et mise en décharge contrôlée »**

L’état d’avancement de mise en place des décharges contrôlées varie d’une région à une autre. Le tableau 8 relate la répartition régionale des décharges contrôlées, qui sont achevées ou en cours de réalisation. ***D’après l’analyse de ce tableau, on constate que la région du Grand Casablanca qui regorge plus d’opportunité en matière de génération d’emplois verts pour la filière collectes et mise en décharge contrôlée, suivie des régions de l’oriental, Fès-Boulemane, Souss Massa et Rabat Salé Zemmour Zair.***

Tableau 8. Répartition régionale es décharges contrôlées avec les quantités globales des déchets mis en décharge

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Régions** | **Nombres de décharges contrôlées** | **Quantité globale de déchets mis en décharge (t/an)** | **Capacité d’employabilité** |
| **Réalisées** | **En cours** |
| Chaouia-Ouardigha |  | 1 | 126000 | ++ |
| Oued Ed-Dahab-Lagouira | 1 |  | 25550 | + |
| Gharb-Cherarda-Beni Hsen |  |  |  | ++ |
| Marrakech-Tensift-El Haouz | 1 |  | 26000 | + |
| Abda-Doukkala | 1 |  | 61000 | + |
| Tadla-Azilal |  | 1 | 164250 | ++ |
| Laayoune Boujdour |  | 1 | 26000 | + |
| Guelimime Smara | 1 |  | 23000 | + |
| Souss-Massa-Draa | 1 |  | 255500 | +++ |
| Tanger-Tetouan |  |  |  | +++ |
| Fès Boulemane | 1 |  | 300000 | +++ |
| Oriental | 4 |  | 263 200 | +++ |
| Grand Casablanca |  | 2 | 1 352 500 | ++++ |
| Meknès Tafilalet |  | 1 | 31000 | + |
| Rabat-Salé Zemmour-Zaer | 1 |  | 542500 | +++ |
| Al Hoceima-Taza-Taounate | 1 |  | 31000 | + |
| **Total**  | **12** | **6** | **1 875 000** |  |

* **Filières « Tri-recyclage et valorisation »**

L’activité de recyclage de certains matériaux à partir des déchets ménagers et assimilés est très florissante. Toutes les décharges du Royaume connaissent cette activité de recyclage, menée essentiellement par des chiffonniers. Le pôle d’attraction des produits valorisables reste Casablanca par excellence, qui abrite environ 60 % des sociétés de recyclage des trois filières : papier carton, verre et plastique. Cette forte concentration s’expliquerait par l’importante demande en matières première dans cette région. Cependant, le papier et le carton sont orientés vers Kenitra où se trouve un important groupe de cartonnage fonctionnant presque exclusivement avec des produits de recyclage nationaux ou importés**[[32]](#footnote-32)**.

Tableau 9. Répartition régionale des sociétés de recyclage des produits issus des différentes filières[[33]](#footnote-33)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Région** | **Nombre de sociétés** | **Capacité d’employabilité** |
| **Papier et carton** | **Plasturgie** **(Unités formelles)** | **Verre** | **Total par région**  |
| Chaouia-Ouardigha | 6  | 23 | 1 | 30 | +++ |
| Gharb-Cherarda-Beni Hsen | 5 | 5 |  | 10 | ++ |
| Marrakech-Tensift-El Haouz | 3 | 13 |  | 16 | ++ |
| Abda-Doukkala | 2 | 5 |  | 7 | + |
| Tadla-Azilal | 1 |  |  | 1 | + |
| Souss-Massa-Draa | 5 | 13 |  | 18 | ++ |
| Tanger-Tetouan | 9 | 15 | 1 | 25 | +++ |
| Fès Boulemane | 6 | 35 |  | 41 | +++ |
| Oriental | 1 | 4 |  | 5 | + |
| Grand Casablanca | 61 | 165 | 30 | 256 | ++++ |
| Meknès Tafilalet | 2 |  | 1 | 3 | + |
| Rabat-Salé Zemmour-Zaer | 1 | 11 | 7 | 19 | ++ |
| Ensemble des régions | 102 | 289 | 40 | 431 |  |

La région de Casablanca présente un pole important en matière de génération d’emplois verts dans la filières tri-recyclage des déchets, elle peut absorber environ 50% des postes générés.

* + - 1. **Identification des opportunités offertes**

Plusieurs opportunités sont offertes pour la promotion de l’employabilité et de l’entreprenariat verts dans le domaine de gestion des déchets

* le réseau de formateurs dans la gestion des déchets, formés par la DFCAT en partenariat avec l’ONEP et la GIZ ;
* l’opportunité de formation des jeunes à travers 5 Instituts de Formation Technique de la DFCAT (Casablanca, Imouzzer du Kandar, Marrakech, Oujda et Salé) ;
* Pour la micro-entreprenariat : Consolidation de l’expérience de l’ANAPEC dans l’expérience de tri des déchets dans la ville de Rabat et son duplication ;
* micro-entreprenariat avec l’agence de l’oriental qui concerne la mise en place d’entreprise pour la sous-traitance de proximité dans le secteur de nettoiement et de tri-recyclage des déchets.

### Les déchets des équipements électriques et électroniques

* + - 1. *Le projet E-Déchet : Consistance et objectifs*

Le Fonds Mondial de Solidarité Numérique (FSN), l'Institut Suisse de Recherche sur les Matériaux et les Technologies (EMPA) et la société leader de la production du matériel informatique Hewlett Packard (HP) ont initié un projet relatif au développement du secteur de recyclage des déchets électriques et électroniques au niveau des pays africains, dont le Maroc, la Tunisie, le Sénégal, le Kenya et l’Afrique du Sud.Le Maroc pour a bénéficié d’un financement, dont le budget est de 36 000 $ US.

Dans ce cadre, une convention a été signée par le Département de l’Environnement, le Centre Marocain de Production Propre (CMPP) et le FSN, pour assurer la mise en œuvre de ce projet. Ce projet vise la réalisation des actions suivantes :

* Améliorer le recyclage de ces déchets ;
* Minimiser les impacts sur l’environnement ;
* Evaluer le potentiel de création d'emploi dans les couches les moins favorisées de la société.

*Les opportunités du Projet YES GREEN résident dans : i) l’existence d’un état des lieux de gestion des déchets électroniques à l’échelle nationale et d’un plan d’action pour améliorer cette gestion[[34]](#footnote-34), et ii) l’expérience de l’association AL JISR en matière de recyclage des déchets électronique qui mérite d’être consolidée et dupliquée, notamment dans d’autres régions.*

## L’eau et l’assainissement liquide

### Aperçu sur le Programme national d’assainissement liquide et d’épuration des eaux usées (PNA) : Consistance et Objectifs

Dans le cadre de la mise en place de politiques sectorielles, le secteur de l’assainissement liquide au Maroc a connu le lancement du Programme National d’Assainissement Liquide et d’épuration des eaux usées ou PNA. Lancé en 2006 par les départements du Ministère de l’Intérieur et du Ministère de l’Environnement, le PNA concerne 260 villes et centres urbains, totalisant une population de 10 millions d’habitants. D’un budget estimé à 43 milliards de dirhams, ce programme vise trois objectifs principaux à l’horizon 2020.

* Atteindre un niveau de raccordement global au réseau de 80 % en milieu urbain ;
* Rabattre la pollution à 60 % au moins ;
* Améliorer le taux de la professionnalisation de la gestion du service d’assainissement liquide.

### Degré de développement dans les régions et potentiel global de génération d’emploi

D’après l’étude menée par le Département de l’environnement[[35]](#footnote-35), le nombre de poste d’emploi relatifs à la gestion, maintenance et exploitation des ouvrages est estimé à

* 600 ingénieurs en 2020 et 1000 techniciens pour les collectivités locales et bureaux d’études
* Environ 300 micro-entreprises en 2030

A l’heure actuelle, la mise en œuvre des projets inscrits dans le cadre du PNA suit un rythme variable selon les régions. Le tableau 10 relate le nombre de STEP par région qui comprend celle déjà réalisées, en cours de réalisation ou programmées.

Tableau 10. Répartition des STEP par région regroupant celles réalisées, en cours de réalisation ou programmées

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Région** | **Nombre de STEP** | **Capacité d’employabilité** |
| Chaouia-Ouardigha | 19 | **+++** |
| Oued Ed-Dahab-Lagouira | 1 | **+** |
| Gharb-Cherarda-Beni Hsen | 7 | **++** |
| Marrakech-Tensift-El Haouz | 10 | **++** |
| Doukkala- Abda | 6 | **++** |
| Tadla-Azilal | 8 | **++** |
| Laâyoune-Boujdour-Sakia el Hamra | 4 | **+** |
| Guelimime Es-Smara | 10 | **++** |
| Souss-Massa-Draa | 14 | **+++** |
| Tanger-Tetouan | 7 | **++** |
| Fès Boulemane | 3 | **+** |
| Oriental | 16 | **+++** |
| Grand Casablanca | 4 | **+** |
| Meknès Tafilalet | 14 | **+++** |
| Rabat-Salé Zemmour-Zaer | 9 | **++** |
| Taza-Al Hoceima- Taounate | 9 | **++** |

D’après ce tableau, les régions qui offrent un potentiel important en matière de création d’emplois verts au niveau des STEP sont : Chaouia-Ouardigha, Souss-Massa-Draa, Oriental et Rabat Salé Zemmour Zair. Les principaux créneaux demandeurs d’emploi sont la maintenance, le gardiennage, l’entretien et l’exploitation des STEP.

### Identification des opportunités offertes

En ce qui les opportunités offertes pour le projet Yes Green, on note :

1. *L’opportunité offerte par les STEP réside dans une offre de micro entreprenariat pour la promotion de l’employabilité verte. A ce titre, l’expérience de l’ONEP, rapporté dans l’encadré 6, est une expérience qui doit être prise comme modèle qui mérite d’être multiplié, consolidé et dupliqué à d’autres secteurs, notamment le secteur de gestion des déchets (collecte, nettoiement, etc. ).*
2. *la niche de formateurs de la DFCAT dans le domaine d’assainissement liquides.*

|  |
| --- |
| Encadré 6. Expérience de l’ONEP dans la promotion et l’accompagnement à la création de micro-entreprises |
| Dans sa stratégie de développement de la sous-traitance de proximité dans le domaine de l’eau potable et de l’assainissement, l’ONEP a concrétisée un projet d’appui et d’accompagnement à la création de micro-entreprises qui interviennent dans les postes d’entretien, de maintenance de stations d’épuration, de station de pompage et de réseaux, etc. On compte, pour la période 1996 – 2010, la création d’environ 748 micro-entreprises dont 641 dans le secteur eau potable (86%) et 107 dans le secteur assainissement (14%). Ces micro-entreprises ont crée près de 1430 emplois. Les porteurs de ces projets sont de jeunes diplômés lauréats des centres de qualification professionnelle et des instituts technologiques. Par ailleurs, l’ONEP dispose d’un système évolutif de suivi et d’évaluation de ces réalisations, son modèle de performance pourrait être encouragé et dupliquer dans le cadre des projets environnementaux.Cette expérience mérite être reproduite dans des communes dans le cadre d’un partenariat avec le projet YES GREEN. Une évaluation préalable de la filière serait toutefois nécessaire.  |

## Energies renouvelables

### Nouvelle stratégie énergétique du Maroc : Description et objectifs

#### Secteur des énergies renouvelables

La stratégie énergétique nationale envisage de porter la part des ER à 42% à l’horizon 2020, en se basant sur deux principales filières :

* **Filière énergie éolienne**

le Maroc dispose d’un potentiel considérable en énergie éolienne estimée à 25.000 MW dont 6.000 MW sont réalisables dans des sites identifiés dans les régions d'Essaouira, Tanger et Tétouan avec des vitesses de vent variant de 9,5 à 11 mètres/seconde et dans les régions de Dakhla, Laâyoune et Taza (entre 7,5 et 9,5 m/s).Le gouvernement ambitionne de porter à 14% la contribution de l'éolien à la production nationale de l'électricité à l'horizon 2020. Ainsi, un investissement estimé à 31,5 milliards de DH a été mobilisé avec comme objectif d'augmenter la puissance éolienne installée à 2.000 MW en 2020 contre 280 MW actuellement.

* **Filière énergie solaire**

Le programme intégré d’Energie Solaire, d’un coût global estimé à 9 milliards de dollars, vise l’installation d’une capacité totale de 2 000 MW, en puissance solaire connectée au réseau (centrales solaires), répartie sur 5 sites d’ici 2020. La mise en place de ces centrales permettra d’économiser un million de tonnes équivalent pétrole et d’éviter l’émission de plus de 3,5 millions de tonnes de CO2 par an.

#### Secteur d’efficacité énergétique

La stratégie nationale de l’Efficacité Energétique dans le bâtiment, l’industrie et le transport prévoit de réduire la facture énergétique de 15% à l’horizon 2030 par rapport à l’année 2008. Ce qui permettra d’économiser plus de 228 GWh par an et nécessitera un investissement de plus de 21 milliards DH.

### Répartition du potentiel global de génération d’emploi vert par filière

Le programme national des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique (PNDEREE) prévoit 7.400 emplois en 2012, 23.000 emplois à l’horizon 2020, ou 38.000 emplois à cet horizon dans le cas du scénario « éolien renforcé ».

L’étude réalisé par le Ministère de l’Energie des Mines de l’Eau et de l’Environnement (MEMEE) estime à plus de 23000 le nombre de postes à l’horizon 2025, dans les différentes filières des énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse et hydroélectricité). Alors que pour la filière d’efficacité énergétique, ce potentiel est évalué à plus de 40 000 emplois. Dans cette étude, les emplois potentiellement générés par le développement des petites et moyennes puissances n’ont pas été pris en considération(cas des besoins domestiques, et notamment photovoltaïques). Ce segment peut apporter une contribution considérable en matière de création d’emplois. A titre d’exemple, un programme « Promasol » qui a démarré en 2002, pour soutenir le secteur de l’énergie solaire, a permis de réaliser une évolution remarquable en matière de postes d’emplois générés, surtout dans le domaine de vente et installation, qui ont passé de  113 en 2000 à 304 en 2008.

En cas de mise en place de politiques plus « volontaristes », le potentiel d’employabilité potentiellement offert par ce domaine dépassera largement ces estimations.

### Degré de développement dans les régions

Tableau 11. Répartition géographique des parcs éoliens et solaires sur le territoire national

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Secteurs** | **Filières** | **Degré de développement** | **Capacité d’employabilité** |
| **Parcs**  | **Capacité en MW** |
| **Energies renouvelables**  | **Energie éolienne**  | Tanger Tétouan  | 360 | ++ |
| Essaouira  | 60 | + |
| Laayoune-Boujdour  | 950 | +++ |
| Taza  | 150 | ++ |
| **Energie solaire**  | Oriental  | 400 | ++ |
| Ouarzazate  | 500 | ++ |
| Laayoune-Boujdour | 600 | ++ |
| Souss Massa | 500 | ++ |

### Identification des opportunités d’emplois verts offertes

Les principales opportunités offertes pour le secteur des énergies renouvelables concernent la promotion de la formation des jeunes. il s’agit de :

1. *Le réseau des Instituts de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l’Efficacité Energétique, dans les villes d’Oujda, d’Ouarzazate et Tanger ;*
2. *le noyau de formateur de l’ADEREE ;*
3. *filières verdissables au niveau de la formation assurée par le réseau des établissements de l’OFPPT.*

## Paysage et espaces verts

L’enjeu de préservation de l’environnement constitue une opportunité importante pour la promotion et le développement des métiers liés à la gestion du paysage et des espaces verts, notamment pour les entreprises du paysage et de gestion des espaces verts, dont la fonction prend une nouvelle dimension dans un rôle de protection de la biodiversité et des ressources naturelles.Au niveau national, la tendance est au développement des emplois dans ce secteur suite aux nouvelles perspectives environnementales (mise en place de l’agenda 21).

Selon une étude réalisée parle ministère de l’intérieur (2010)[[36]](#footnote-36), les besoins en compétences dans ce domaine est évalué à :

* 300 ingénieurs
* **800 techniciens spécialisés**
* **1542 techniciens**

*La formation des jeunes, qui se focalise sur les métiers de technicien/ouvrier de gestion aménagement des espaces verts, sera assurée principalement par l’Institut de Formation des Techniciens Horticoles Paysagistes de Salé (IFTHP) et les instituts Techniciens Spécialisés en Horticulture (Meknès, Agadir).*

## Agriculture

Le secteur agricole est toujours le principal employeur au monde. Les changements climatiques et la surexploitation de maigres ressources incitent à lancer des appels pressants pour un virage vers un développement plus durable et des économies plus vertes.

La dégradation de l’environnement, notamment la perte irréversible de biodiversité, la détérioration et l’épuisement des ressources naturelles (eaux et terres agricoles) et les changements climatiques, constitue une menace grave qui pèse sur le développement d’une agriculture plus durable. Cette situation fait que ce secteur se différencie des autres secteurs par son véritable besoin immédiat en nouvelles compétences techniques, notamment en métiers verts. Ce même constat a été validé par l’étude de l’évaluation environnementale stratégique du Plan Maroc Vert[[37]](#footnote-37).

*Dans le cadre du projet Yes Green, les métiers à promouvoir concernent principalement l’éco-conseil agricole, qui représente des professions de plus en plus stratégiques pour développer une agriculture compétitive et durable.*

## Services écologiques

### Conservation de la biodiversité et restauration des écosystèmes : Etat des lieux

Les aires protégées constituent les pierres angulaires de la quasi-totalité des stratégies de conservation nationales et internationales. L’entrevue avec les responsables de Gestion des Aires Protégés (AP) a permis de constater que l’objectif de base des AP est la conservation pour la valorisation. Cette valorisation s’opère selon deux voies : i) à travers les activités économiques respectueuses de l’environnement et de la nature (pêche traditionnel, élevage, artisanat, produits de terroirs, etc.,) et ii) le développement de l’écotourisme pour l’amélioration des conditions de vie de la population locale.

Le réseau national des aires protégées comprend environ 85 sites de différents types, dont la réparation est rapportée dans le tableau 12.

Tableau 12. Réseau national des aires protégées

|  |  |
| --- | --- |
| **TYPES**  | **Nombres** |
| Parcs Nationaux | 12 |
| Parcs naturels | 5 |
| Réserves faunistiques Partielles | 5 |
| Réserves naturelles | 16 |
| Réserves | 7 |
| Réserves marines | 1 |
| Réserves biologiques | 5 |
| Réserves botaniques | 2 |
| Espaces forestiers | 1 |
| Réserves de chasse | 8 |
| Réserves de chasse permanente | 7 |
| Réserves privées | 2 |
| Autres especes protégés | 1 |
| Zones humides d'Importance Internationale (RAMSAR) | 4 |
| Patrimoine Mondial de l'Humanité | 8 |
| Réserves de la biosphère UNESCO-MAB | 2 |
| Convention de Barcelone \* | 1 |

### Répartition du potentiel global de génération d’emploi vert

La promotion d’une gestion responsable des ressources environnementales au quotidien se trouve au cœur de la nouvelle stratégie du secteur de tourisme « Vision 2020 », et cela via la régionalisation touristique et la considération du développement durable comme un levier de la stratégie de durabilité du secteur de tourisme. Dans ce cadre, une liste de projets touristiques a été programmée dans les différentes régions. Après dépouillement de ces projets, la répartition de ceux qui sont en relation avec la valorisation et la protection de l’environnement est présentée dans le tableau 13. On note que cette nouvelle stratégie a été déclinée en 6 programmes, dont on a retenu deux seulement qui sont : i) animation loisirs et sports et ii) éco - développement durable.

Il ressort de ce tableau que dans les dix prochaines années, un besoin important en matière de métiers d’animation et d’écodéveloppement durable sera déclenché. D’ailleurs, on assistera à la réalisation d’environ 225 projets dont 56% pour l’écodéveloppement durable. D’ailleurs, c’est le résultat qu’on a ressortit d’après les entretiens avec les responsables du HCEFLCD et les responsables de Gestion des Aires Protégés (AP), qui ont signalé que le métier le plus important qui mérite d’être promus est celui de « guide - nature » ou « Eco-interprète ». Il semble d’après ces responsables que les besoins en ces métiers sont importants**.**

Les régions qui vont enregistrer une demande importante d’emplois verts dans ce domaine sont :

* Tanger Tétouan
* Souss Massa Draa
* Tadla Azilal
* Marrakech Tensift Al Haouz
* Meknès Tafilalet

Tableau 13. Répartition régionale de la capacité d’employabilité dans le cadre de la vision 2020

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Régions** | **Nombre de projets** | **Capacité d’employabilité**  |
| **Animation Loisirs et sports** | **Eco Développement Durable** | **Total / région** |
| Al Hoceima Taza Taounate | 5 | 9 | 14 | ++ |
| Chaouia Ouardigha | 2 | 1 | 3 | + |
| Doukkala Abda | 3 | 3 | 6 | + |
| Grand Casablanca | 1 |  | 1 | + |
| Guelmim Essmara |  | 4 | 4 | + |
| Laayoune Boujdour | 1 |  | 1 | + |
| Marrakech Tensift Al Haouz | 17 | 13 | 30 | +++ |
| Meknès Tafilalet | 12 | 21 | 33 | +++ |
| Oriental | 8 | 10 | 18 | ++ |
| Oued Eddahab Lagouira | 2 | 2 | 4 | + |
| Rabat Salé Zemmour Zaer | 6 | 5 | 11 | ++ |
| Souss Massa Draa | 10 | 21 | 31 | +++ |
| Tadla Azilal | 9 | 21 | 30 | +++ |
| Tanger Tétouan | 23 | 16 | 39 | +++ |
|  | 99 | 126 | 225 |  |

Les besoins qui seront ainsi manifestés peuvent porter sur des métiers qu’on peut regrouper en 4 catégories :

* Aménagement et restauration des milieux naturels ;
* Information et éducation ;
* Préservation du patrimoine ;
* Production agricole et forestière.

### Identification des opportunités d’emplois verts

Les opportunités en matière de formation des jeunes ainsi que celle des formateurs sont principalement disponibles au niveau de l’ENFI, centre de Sidi – Boughaba, etc., et des plateformes de formations au sein de certaines aires protégées et des centres d’éducation environnementale.

On note aussi l’opportunité de micro-entreprenariat offerte par l’APDN pour la formation des guides-nature, qui consiste à l'identification des jeunes à former et les options possibles de montage de micro-entreprises vertes dans cette réserve de biosphère, en collaboration avec l'association Talamsmtane.

# Opportunités de financement et d’appui aux activités du projet YES GREEN

## Préambule

Plusieurs mécanismes de financement sont déjà opérationnels au Maroc pour appuyer l’employabilité et l’emploi des jeunes, et qui sont développés aussi bien par les pouvoirs publics que par la société civile soucieuse de la problématique et ce, dans le cadre d’un partenariat national (public- public, public-privé ou public-société civile) et/ou dans le cadre de la coopération internationale.

Certains mécanismes de financement ont été déjà mentionnés dans la partie consacrée aux acteurs. Ci-après sont présentés les créneaux de financement qui semblent être les plus pertinentes.

## Principaux canaux existants aujourd’hui à l’échelle nationale et territoriale

### Programme 2011 – 2015 de l’INDH

Pour réussir ses objectifs de réduction de la pauvreté, la précarité et l’exclusion sociale, à travers l’appui aux activités génératrices de revenus et le développement des capacités des populations défavorisées, l’INDH dans le cadre de sa seconde phase 2011-2015 vise l’instauration d’une nouvelle dynamique en faveur du développement humain en s’appuyant sur une démarche déconcentrée qui respecte les principes de participation, de partenariat, de convergence des actions et de planification stratégique dans divers secteur socioéconomique dont le domaine de l’environnement.

Par rapport au domaine « vert », l’INDH actuellement présente plusieurs opportunités importantes en matière de formation, de micro-entreprenariat, d’insertion ou de financement. En effet, parmi les constats relevés lors de l’entrevue avec des responsables au niveau du pôle de formation et du service de communication, on se propose de citer les initiatives suivantes:

***Le processus d’intégration des dimensions environnementale et sociale dans les projets***

Il ressortait de l’entrevue avec des responsables de l’INDA, que le processus d’’intégration de l’environnement dans les projets est en bonne voie. Ceci concerne aussi bien les Activités génératrices de revenus que les projets d’infrastructures de base. D’ailleurs, la coordination nationale de l’INDH s’est récemment engagée avec la Banque Mondiale sur l’achèvement d’un indicateur relatif à la mise en conformité des projets financés avec les politiques de sauvegarde environnementale et sociale. Pour accompagner ce processus, le Pôle de formation est en cours de lancer l’élaboration d’un guide de formation sur ces politiques de sauvegarde et sur l’élaboration des Plans cadre de gestion environnementale et sociale des projets (PGES).

***Le Programme de soutien à la formation des jeunes***

Une convention de formation des jeunes a été conclue entre l’INDH et l’OFPPT pour la période 2008 – 2012.

***La volonté d’implication des jeunes***

Il a été récemment décidé à ce que les jeunes ( < 35 ans) soient représentés à hauteur de 17% dans le comité technique de développement humain.

***La Division d’Action Sociale (DAS) : entité opérationnelle au niveau des provinces***

Au niveau de chaque province, les DAS peuvent représenter pour le Projet YES GREEN un interlocuteur intéressant en termes de capacité de mobilisation des jeunes et aussi en termes de contribution de financement à la formation et aux projets de micro-entreprenariat.

L’appui de l’INDH aux projets d’AGR est de 70% de l’investissement total des projets ne dépassent pas les 250 000,00 DHs, exception faite pour les projets structurant (exemple : espaces commerciaux communs) ou de filières (exemple : oléiculture, lait…) dont l’investissement peut atteindre 350 000 DHs.

Les 30% restants sont répartis comme suit : 10% comme apport propre des bénéficiaires et 20% engagés avec une AMC (agence de microcrédit) conformément aux dispositions de la convention conclue avec la fédération nationale des associations de microcrédit.

Exceptionnellement et pour certains projets de développement de filières ou structurants, le coût du projet pourrait atteindre 500 000 Dh, sur décision unanime des membres du comité provincial de développement humain (CPDH).

### Programmes de promotion de micro-entreprenariat

***Programme MOUKAWALATI de l’ANAPEC***

Ce programmeconstitue le premier dispositif intégré d’appui à la création des petites entreprises au Maroc. Il a pour mission d’accompagner les jeunes porteurs de projets pour la création de petites entreprises dont le coût d’investissement se situe entre 50.000 et 250 000 dirhams pour des projets individuels et 500.000 pour des projets collectifs (binôme).

Le dispositif de gestion est constitué d’un comité national d’appui à la création d’entreprise présidé par le premier ministre, un comité régional présidé par le wali et dont les secrétariats sont assurés respectivement par l’ANAPEC et le CRI.

***Programme « Promotion des micro entreprises rurales dans le nord du Maroc à travers l’appui au secteur du microcrédit »***

Ce programme est conduit en partenariat entre l’Agence de Développement Social (ADS) et l’Agence Belge de Développement (CTB Maroc) depuis 2009.

L’objectif global du projet est de contribuer à la création d’emplois et de richesses au bénéfice des populations défavorisées dans la Wilaya de Tétouan, à travers la promotion de l’entreprenariat au niveau des petites unités de productions de biens et services dans la région par le développement d’une offre de crédit et d’accompagnement adaptés est assurée ».

Pour opérationnaliser le projet, l’Unité de Gestion du Programme, relevant de l’Agence de Développement Social, lance un appel à projets pour l'accompagnement des micros entreprises rurales au niveau de la wilaya de Tétouan. Les organismes éligibles à cet appel à projet sont :

* Les associations et coopératives opérant dans le domaine du développement ayant une expérience en matière d'accompagnement des micro entreprises rurales ;
* Les cabinets de conseils spécialisés dans le domaine de l’assistance/conseil en création et développement d’entreprises ;
* Les établissements de formation.

Le programme intervient par des partenariats conclu avec des associations de microcrédits représentées par des antennes locales au niveau de Tétouan, Larache, Chefchaouen et Ouazzane.

L’appui apporté aux jeunes porteurs de projets combine le renforcement de leur capacité de gestion et des crédits à taux d’intérêts privilégiés et à hauteur de 50 000DHs.

*L’intervention de ce programme dans la région de Tétouan offre une opportunité de partenariat pour conjuguer les objectifs du projet YES GREEN avec ceux dudit programme, en particulier pour concrétiser l’entreprenariat vert dans les domaines suivants: Animation de nature, écotourisme, plantes aromatiques et médicinales, Energies renouvelables, etc.*

***Programme MOUBADARA***

Il s’agit d’un programme de portée régionale et provinciale, conçu par l’ADS dans le cadre d’un partenariat multipartite conclu entre l’ADS, les délégations des départements ministériels concernés, la Région concernée et le secteur privé regroupés sous une association structurée baptisée « plate forme de garantie » avec un bureau de gestion et un conseil d’administration pour une meilleurs affectation des fonds et des ressources aux objectifs du programme. Il est à signaler que les fonds du programme sont cofinancés dans le cadre du partenariat multipartite par des contributions des différentes parties.

L’intervention du programme consiste en un appui financier pour concrétiser des TPE pour des jeunes entrepreneurs locaux à travers des crédits sans intérêts à hauteur de 75% du montant total de l’investissement plafonné à 100 000DHs, les 25% restant sont à la charge du jeune entrepreneur. Le programme intervient également dans le renforcement de capacités managériales (technique et financière) des jeunes entrepreneurs et leurs accompagnement jusqu’à garantir leur autonomie (généralement après 2 ans d’exercice).

Grace à ce programme lancé en 2008, 4 associations ont été crées et sont fonctionnelles : Agadir, Rabat, Meknès, et Casablanca. La première crée est celle d’Agadir et compte actuellement 50 entreprises mises en place. L’association Oujda est cours d’opérationnalisation.

*L’Association Oujda MOUBADARA est une nouvelle création, elle représente donc une opportunité favorable pour le projet YES GREEN pour concrétiser des TPE vertes au niveau de la Région de l’Orientale.*

***Programme MOUAKABA***

Ce programme a été développé en partenariat entre l’ADS et l’ODECO. Il vise le renforcement des capacités des coopératives existantes et l’appui des nouvelles création à hauteur de 200 000DHs sous forme de tranche en fonction de l’état d’avancement des travaux avec un suivi régulier du processus de tout le processus de concrétisation.

*Vu les contraintes des échéances du projet YES GREEN, celui ci peut contribuer à l’appui des coopératives à vocation environnementales ou vertes (s’elles existent) ayant franchies les procédures administratives de création pour les concrétiser à titre pilote dans les régions d’intervention du projet.*

***Programme TATMINE***

Ce programme estconçu pour la valorisation des produits de terroir selon une approche filière depuis la phase de production jusqu’à la commercialisation des produits. Son appui est destiné surtout aux coopératives touchant aux secteurs d’activités suivants : Artisanat, tourisme solidaire, Pêche, Plantes aromatiques et médicinales (PAM). C’est un programme mis en œuvre dans certaines villes par l’ADS en partenariat avec des acteurs concernés de la ville et le Centre Régional de France.

***Fonds Insertion des jeunes du Ministère de la Jeunesse et Sports (FIJ)***

Le FIJ intervient non seulement par des formations à l’intention des jeunes, comme il a été présenté, mais aussi par des financements de micro-entreprises ou micro-activités génératrices de revenus permettant ainsi l’autopromotion des jeunes par des emplois qu’ils créent eux-mêmes.

Le FJE appuie le montage, conduite et évaluation des projets, Négociation de financement, Technique de vente et de commercialisation, Coaching des jeunes, etc.

En vue de renforcer le FIJ dans les pays, des mécanismes complémentaires de financement et de mise en réseau ont été initiés et expérimentés. Il s'agit notamment de la création de Mutuelles d'Epargne et de Crédit pour Jeunes Entrepreneurs (MECJE) et la création des Réseaux nationaux et du Réseau International des Jeunes Entrepreneurs (RENJE ou RIJEF).

En ce qui concerne les conditions d'accès, le FIJ s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, scolarisés, déscolarisés ou non scolarisés, diplômés ou non diplômés, ressortissants de l'un des pays membres de la CONFEJES et ayant suivi préalablement une formation à la création et à la gestion des entreprises.

Le FIJ pourrait représenter une opportunité pour le renforcement des capacités et l’insertion de jeunes animateurs en éducation environnementale dans les maisons de jeunes et dans les colonies de vacances, des coopératives de recyclage ou compostage des déchets ou de récupération des déchets des équipements électriques et électroniques.

A titre d’illustration, le vidéo suivant (suivre le lien) montre une expérience au Togo, qui quoi qu’elle ne relève pas des micro-entreprenariats verts, elle donne des leçons sur la procédure et l’évolution de ce mécanisme ([*Téméraires jusqu'au bout : un documentaire sur le FIJ au Togo*](http://www.confejes.org/galerie-videos/553)).

Cet autre court vidéo-clip relate les critères d’éligibilité au FIJ. ([Vidéo présentant les critères d'éligibilité au FIJ](http://www.confejes.org/galerie-videos/219))

***Fonds Canadiens d’Initiatives Locales (FCIL)***

Le Fonds Canadien d’Initiatives Locales (FCIL) s’inscrit dans le cadre du programme de coopération bilatérale. Il sert de complément aux activités bilatérales de l’ACDI en permettant de répondre plus adéquatement et plus rapidement aux besoins des populations défavorisées. Le FCIL finance la réalisation de petits projets qui contribuent au développement économique, social et culturel des populations locales et dont le montant ne dépasse pas les 200 000 DHs.

Les objectifs poursuivis par ce programme sont d’encourager les efforts de développement initiés par des groupements associatifs et de promouvoir des projets qui se prêtent à la participation active des populations. Les bénéficiaires de ce programme sont les populations défavorisées, qui peuvent être rurales ou urbaines et la priorité est accordée aux projets qui permettent la participation des femmes dans le développement, la protection de l’environnement, la mise en place d’activités génératrices de revenus et l’amélioration des conditions de vie des enfants, l’éducation et l’information du citoyen.

***Programme ART GOLD - Maroc 2007 du PNUD***

Ce programmefait partie de l’Initiative ART – Appui aux Réseaux Territoriaux et Thématiques de Développement Humain lancée par le PNUD et l’UNESCO et d’autres organisations internationales. Il vise à valoriser les Régions à travers le renforcement des capacités, la promotion de la concertation et de la coordination au niveau de la planification et la gestion des actions de développement local, tout en favorisant l’établissement de partenariats durables entre les collectivités locales Marocaines et étrangères.

L’intervention du Programme ART GOLD Maroc s’opère au niveau de 2 régions pilotes : la **Région Tanger-Tétouan** et la **Région de l’Oriental** sur des thèmes prioritaires tels que : LaGouvernance et l’économie locale, les services sociaux, l’environnement et l’intégration de la femme au développement (Approche genre).

Le système de gestion du programme est composé:

* **D’un Comité National de Coordination (CNC)** qui est l’instance de concertation qui réunit les institutions clés du développement. Il est chargé de la stratégie générale du programme, de sa mise en concordance avec les politiques nationales, de la coordination du programme avec les autres initiatives similaires ainsi que de l’orientation et de l’articulation de ses actions entre les différents niveaux de décentralisation.
* des **Groupes de Travail Régionaux (GTR)** sont les instances fondamentales de concertation au niveau Régional. Ils constituent l’outil efficace du processus de planification participative. Les GTR bénéficient de formations dans les domaines de la planification locale, de montage de projets et, du suivi et évaluation. Le Programme appuie également les structures de concertation existantes. A cet effet, les **Groupes de Travail Provinciaux (GTP)** sont créés au niveau Provincial en tenant compte des comités de l’INDH déjà existants au niveau de chaque Province.

***Les ONG et fondations : modèle de micro finance développé par la fondation Zakoura***

Le groupe cible de la fondation Zakoura est constitué de personnes démunies et porteurs d’idée de petit projet et disposant d’un savoir-faire. La fondation leur attribue les moyens financiers par le biais de micro finance. Elle fonctionne donc comme une institution de crédit mais sans but lucratif. Récemment, la fondation a bénéficié d’un programme de formation des formateurs en matière d’éducation environnementale de la part de la SPANA-Centre de Sidi Boughaba. La fondation a aussi accumulé une expérience en matière de concrétisation de micro-entreprises de proximité pour l’ONEP dans certains métiers traditionnels (plomberie, électricité, maintenance, etc.).

**Programme "*OCP Skills*"**

Dans son volet relatif à l'appui aux jeunes entrepreneurs issus de ses zones d'activité. Le Groupe apport un 'appui financier aux jeunes porteurs de projets dans le cadre d'une convention tripartite avec le Crédit Agricole du Maroc (CAM) et la Fondation du Jeune Entrepreneur (FJE).

L'OCP accorde une subvention aux projets préalablement accompagnés par la Fondation du Jeune Entrepreneur et retenus pour bénéficier des crédits bancaires du CAM. Une première opération a concerné 25 projets qui ont bénéficié depuis mars 2011 de l'assistance du FJE pour l'élaboration des plans d'affaires et des dossiers de crédit à soumettre au CAM.

Cette subvention est allouée afin de renforcer les fonds propres des sociétés créées et de contribuer à couvrir les frais inhérents au démarrage.

## Conclusion et recommandations

Une première analyse des initiatives de financements existantes démontre la présence de nombreux créneaux et programmes pour investir également dans les métiers et entreprenariats verts, et que ***le seul handicap réside dans la quasi-absence de mécanismes adéquats de coordination et de synergies et partenariat entres acteurs concernés pour mieux cibler les besoins et augmenter l’employabilité et l’insertion des jeunes dans le marché du travail en général, et dans le vert en particulier***. Ceci conduit une ambigüité et un chevauchement des rôles. Ajoutons aussi que la plupart des programmes manquent sérieusement de ressources.

***En somme, l’accès des jeunes au financement semble s’afficher comme une contrainte majeure dans le paysage du marché de travail et de business en général***. Si on cite le secteur traditionnel de l’agriculture le plus employeur en milieu rural, on constate d’après l’enquête sur les ménages et les jeunes au Maroc de 2009–2010 (EMJM), l’accès au financement a été identifié comme étant l’une des principales contraintes à la création d’une entreprise par 80 % des jeunes désireux de créer leur affaire dans le secteur non agricole

La revue des expériences nationales et régionales a permis d’émettre la série de recommandations suivantes :

|  |
| --- |
| * *Mise en place des mécanismes et instruments financiers dédiés au développement de l’entreprenariat vert à travers notamment le renforcement des instruments de financement public-privé via des formules avantageuses pour le verdissement des différents secteurs économiques et en particulier pour le segment PME-PMI et TPE ;*
* *La mise en place d’un fonds de soutien financier dédiés à l'entrepreneuriat vert dans le cadre des plans et programmes de mise à niveau environnementale ;*
* *Instauration des créneaux de financement des projets des jeunes entrepreneurs par les institutions financières (en particulier les banques nationales, les banques de développement et les banques régionales) avec un taux d’intérêt adapté ; et*
* *Incitation, à travers des mesures politiques et économiques, à la création des coopératives, de jeunes entrepreneurs; l’entrevue avec les responsables de l’ODECO a montré la faisabilité de ce concept. Cela, requiert la mise en œuvre d’une politique de sensibilisation des jeunes à l’entrepreneuriat par le biais de coopératives que les jeunes considèrent comme le type de cadre adéquat.*
 |

# Matrices récapitulatives de la territorialisation des opportunités

Pour faciliter la lecture et la visualisation des opportunités au niveau des différentes régions du pays, il a été jugé utile d’élaborer des matrices territoriales récapitulatives avec comme entrée les domaines retenus. Il est clair que le contenu de ces matrices ne reprend pas l’exhaustivité et le détail descriptif des créneaux et des niches identifiées. Ainsi, se référer à l’entièreté du contenu du présent rapport est amplement recommandé.

Trois niveaux d’opportunités ont été définis : élevé, moyen et faible

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | **Fort** | 2 | Moyen  | 3 | Faible  |

|  |
| --- |
| Services écologiques |
| Régions | Micro-entreprenariat | Insertion | Formation des jeunes | Formation des formateurs | Financement |
| Chaouia-Ouardigha | 3 | 3 | 3 | 3 | 2 |
| Oued Ed-Dahab-Lagouira | 3 | 2 | 3 | 3 | 3 |
| Gharb-Cherarda-Beni Hsen | 3 | 2 | 2 | 3 | 3 |
| Marrakech-Tensift-El Haouz | 2 | 2 | 2 | 1 | 2 |
| Abda-Doukkala | 3 | 3 | 2 | 3 | 2 |
| Tadla-Azilal | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Laayoune Boujdour | 3 | 2 | 3 | 3 | 2 |
| Guelimime Smara | 3 | 2 | 3 | 3 | 3 |
| Souss-Massa-Draa | 2 | 2 | 2 | 3 | 3 |
| Tanger-Tetouan | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Fès Boulemane | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Oriental | 3 | 3 | 3 | 3 | 1 |
| Grand Casablanca | 3 | 3 | 2 | 3 | 3 |
| Meknès Tafilalet | 2 | 2 | 2 | 1 | 3 |
| Rabat-Salé Zemmour-Zaer | 3 | 2 | 2 | 2 | 3 |
| Al Hoceima-Taza-Taounate | 2 | 2 | 2 | 2 | 3 |

|  |
| --- |
| Gestion des déchets  |
| Régions  | Micro-entreprenariat | Insertion | Formation des jeunes | Formation des formateurs | Financement  |
| Chaouia-Ouardigha  | 1 | 1 | 1 | 3 | 2 |
| Oued Ed-Dahab-Lagouira  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Gharb-Cherarda-Beni Hsen  | 3 | 2 | 3 | 2 | 3 |
| Marrakech-Tensift-El Haouz  | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Abda-Doukkala  | 2 | 1 | 2 | 3 | 2 |
| Tadla-Azilal  | 3 | 2 | 3 | 3 | 3 |
| Laayoune Boujdour  | 2 | 1 | 2 | 3 | 2 |
| Guelimime Smara  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Souss-Massa-Draa  | 2 | 2 | 2 | 3 | 3 |
| Tanger-Tetouan  | 3 | 3 | 3 | 2 | 1 |
| Fès Boulemane  | 2 | 3 | 2 | 2 | 3 |
| Oriental  | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Grand Casablanca  | 2 | 3 | 2 | 1 | 3 |
| Meknès Tafilalet  | 2 | 2 | 2 | 2 | 3 |
| Rabat-Salé Zemmour-Zaer  | 3 | 2 | 3 | 2 | 3 |
| Al Hoceima-Taza-Taounate  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |

|  |
| --- |
| Assainissement liquide  |
| Régions  | Micro-entreprenariat | Insertion | Formation des jeunes | Formation des formateurs | Financement  |
| Chaouia-Ouardigha  | 2 | 1 | 2 | 3 | 2 |
| Oued Ed-Dahab-Lagouira  | 3 | 3 | 3 | 2 | 3 |
| Gharb-Cherarda-Beni Hsen  | 3 | 3 | 3 | 2 | 3 |
| Marrakech-Tensift-El Haouz  | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Abda-Doukkala  | 3 | 1 | 3 | 3 | 2 |
| Tadla-Azilal  | 3 | 3 | 3 | 2 | 3 |
| Laayoune Boujdour  | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 |
| Guelimime Smara  | 3 | 3 | 3 | 2 | 3 |
| Souss-Massa-Draa  | 2 | 2 | 2 | 2 | 3 |
| Tanger-Tetouan  | 2 | 2 | 3 | 1 | 1 |
| Fès Boulemane  | 2 | 3 | 2 | 2 | 3 |
| Oriental  | 2 | 2 | 2 | 2 | 1 |
| Grand Casablanca  | 3 | 2 | 3 | 3 | 3 |
| Meknès Tafilalet  | 2 | 2 | 2 | 2 | 3 |
| Rabat-Salé Zemmour-Zaer  | 1 | 2 | 2 | 2 | 3 |
| Al Hoceima-Taza-Taounate  | 3 | 3 | 3 | 2 | 3 |

|  |
| --- |
| Energies renouvelables  |
| Régions  | Micro-entreprenariat | Insertion | Formation des jeunes | Formation des formateurs | Financement  |
| Chaouia-Ouardigha  | 2 | 2 | 2 | 3 | 2 |
| Oued Ed-Dahab-Lagouira  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Gharb-Cherarda-Beni Hsen  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Marrakech-Tensift-El Haouz  | 2 | 1 | 2 | 3 | 2 |
| Abda-Doukkala  | 2 | 2 | 2 | 3 | 2 |
| Tadla-Azilal  | 3 | 3 | 3 | 2 | 3 |
| Laayoune Boujdour  | 2 | 1 | 2 | 3 | 2 |
| Guelimime Smara  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Souss-Massa-Draa  | 3 | 2 | 2 | 1 | 3 |
| Tanger-Tetouan  | 1 | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Fès Boulemane  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Oriental  | 3 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| Grand Casablanca  | 2 | 3 | 2 | 3 | 3 |
| Meknès Tafilalet  | 3 | 3 | 3 | 2 | 3 |
| Rabat-Salé Zemmour-Zaer  | 3 | 3 | 3 | 2 | 3 |
| Al Hoceima-Taza-Taounate  | 2 | 2 | 3 | 2 | 3 |

|  |
| --- |
| Agriculture  |
| Régions  | Micro-entreprenariat | Insertion | Formation des jeunes | Formation des formateurs | Financement  |
| Chaouia-Ouardigha  | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 |
| Oued Ed-Dahab-Lagouira  | 3 | 3 | 3 |  | 3 |
| Gharb-Cherarda-Beni Hsen  | 3 | 3 | 2 | 2 | 3 |
| Marrakech-Tensift-El Haouz  | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 |
| Abda-Doukkala  | 3 | 3 | 3 |  | 2 |
| Tadla-Azilal  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Laayoune Boujdour  | 3 | 3 | 3 | 3 | 2 |
| Guelimime Smara  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Souss-Massa-Draa  | 3 | 3 | 2 | 2 | 3 |
| Tanger-Tetouan  | 1 | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Fès Boulemane  | 2 | 2 | 1 | 2 | 3 |
| Oriental  | 3 | 3 | 2 | 2 | 1 |
| Grand Casablanca  | 2 | 1 | 2 |  | 3 |
| Meknès Tafilalet  | 3 | 3 | 2 | 2 | 3 |
| Rabat-Salé Zemmour-Zaer  | 2 | 2 | 1 | 2 | 3 |
| Al Hoceima-Taza-Taounate  | 1 | 3 | 3 | 1 | 3 |

|  |
| --- |
| Paysage et espaces verts  |
| Régions  | Micro-entreprenariat | Insertion | Formation des jeunes | Formation des formateurs | Financement  |
| Chaouia-Ouardigha  | 2 | 1 | 2 | 3 | 2 |
| Oued Ed-Dahab-Lagouira  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Gharb-Cherarda-Beni Hsen  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Marrakech-Tensift-El Haouz  | 2 | 1 | 2 | 3 | 2 |
| Abda-Doukkala  | 1 | 1 | 1 | 3 | 2 |
| Tadla-Azilal  | 3 | 2 | 3 | 3 | 3 |
| Laayoune Boujdour  | 2 | 1 | 2 | 3 | 2 |
| Guelimime Smara  | 3 | 3 |  | 3 | 3 |
| Souss-Massa-Draa  | 3 | 2 | 1 | 1 | 3 |
| Tanger-Tetouan  | 2 | 2 | 3 | 1 | 1 |
| Fès Boulemane  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Oriental  | 3 | 2 | 3 | 3 | 1 |
| Grand Casablanca  | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Meknès Tafilalet  | 3 | 2 | 1 | 1 | 3 |
| Rabat-Salé Zemmour-Zaer  | 3 | 2 | 2 | 1 | 3 |
| Al Hoceima-Taza-Taounate  | 2 | 2 | 3 | 1 | 3 |

# Esquisses de fiches – actions

Après avoir identifié les différentes opportunités en terme de formation, insertion et micro-entreprenariat, pour le projet Yes Green, on se propose de les traduire en fiches – actions. Ces fiches concernent les trois composantes du projet :

* ***Formation-insertion des jeunes :*** il s’agit de formation sous-forme de stage et de travaux pratiques, dédiés aux jeunes chômeurs. Cette formation concerne les différents domaines retenus par le projet ;
* ***Formation des formateurs :*** dans le choix des bénéficiaires de cette action, on s’est basé sur le critère de leur appartenance à des instituts de formation publics ou à des associations opérant dans le domaine de l’environnement. Ce critère permettra d’assurer la pérennité de l’action de verdissement de certains métiers et de requalification des jeunes ;
* ***Micro-entreprenariat :*** cette action vise la création de microprojets ou de micro-entreprises dans les différents secteurs qui vont générer des emplois verts.

Chaque fiche – action est composée des éléments suivants :

* Le domaine d’intervention ;
* La région d’implantation de l’action ;
* Les bénéficiaires ;
* Les opportunités disponibles pour mener l’action choisie ;
* Les modalités de mise en œuvre
* Les partenaires ;
* Descriptif de l’action.

|  |
| --- |
| ***Avertissement :*** * *Les 13 esquisses proposées sont proposées à titre pilote car la plupart de ces actions peuvent être dupliquées dans d’autres régions qui présentent des opportunités spécifiques à chaque action.*
* *Ces esquisses – actions devront étoffées par la suite en concertation avec les partenaires, les recruteurs et les pourvoyeurs de fonds.*
 |

|  |
| --- |
| **Projet 1 : Coopératives de tri - recyclage de déchets** |
| ***Domaine/secteur*** | *Déchets ménagers et assimilés*  |
| ***Composante du projet*** | *Formation-Insertion*  |
| ***Région d’implantation proposée*** | *Tanger-Tétouan et l’Oriental (pilote)* |
| ***Public cible/bénéficiaires*** | *Jeunes chômeurs/ récupérateurs informels des anciennes décharges* |
| ***Opportunités disponibles*** | *Plateforme technique de la DFCAT à Oujda et décharge contrôlée d’Oujda* |
| ***Modalités et durée de l’action*** | *Stage de 1 mois axée sur des activités pratiques*  |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *Ce projet vise l’intégration sociale des jeunes et leur formation et organisation en coopérative, ce qui leur permet de générer des emplois stables et un revenu mensuel répondant à leurs besoins domestiques.* |
| ***Résultats attendus*** | *Création de coopératives de trieurs des déchets au sein des décharges contrôlées.* |
| ***Partenaires*** | *Concessionnaires privés, collectivités locales, DFCAT* |

|  |
| --- |
| **Projet 2 : Formation d’ouvriers paysagistes** |
| ***Domaine/secteur*** | *Espaces verts*  |
| ***Composante du projet*** | *Formation-Insertion*  |
| ***Région d’implantation proposée*** | *Rabat-Salé* |
| ***Public cible/bénéficiaires*** | *Vingtaine de Jeunes chômeurs/ membres d’associations opérant dans le domaine de l’environnement*  |
| ***Opportunités disponibles***  | *Formateurs de l’Institut de Formation des Techniciens Horticoles Paysagistes de Salé (répertoire disponible)* |
| ***Modalités et durée de l’action*** | *Stage pratique de 1 mois*  |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *Ce projet vise à renforcer les compétences locales en matière de création, entretien et d’aménagement des espaces verts* |
| ***Résultats attendus*** | *Au terme de ce cycle de formation, les participants seront capables d’assurer les tâches usuelles d’management paysager et des travaux d’entretien*  |
| ***Partenaires*** | *DFCAT, IFTHP à Salé ; Complexe horticole d’Agadir/IAV Hassan II* |

|  |
| --- |
| **Projet  3 : Formation d’animateurs-nature** |
| ***Domaine/secteur*** | *Services écologiques*  |
| ***Composante du projet*** | *Formation-Insertion*  |
| ***Région d’implantation proposée*** | ***Tanger-Tétouan*** *(ville de Chefchaouen)*  |
| ***Public cible/bénéficiaires***  | *Dizaine de Jeunes diplômés en chômage*  |
| ***Opportunités  disponibles*** | * *Modules de formation continue sur le profil* ***''animateur-nature''****.*
* *Richesse de parcs naturels et de plate-forme de formation dans la région*
* *Une dizaine d’ONG actives*
 |
| ***Modalités et durée de l’action*** | *Stage de 2 mois*  |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *Ce projet vise à former des animateurs-nature* |
| ***Résultats attendus*** | *Au terme de ce cycle de formation, les bénéficiaires sont capables d’assurer efficacement une éco-interprétation et capables d’entreprendre dans ce domaine* |
| ***Partenaires*** | *HCEFLCD, ADS, SPANA, AMPEN,* |

|  |
| --- |
| **Projet 4 : Formation des jeunes sur les techniques de réhabilitation des carrières** |
| ***Domaine/secteur*** | *Espaces verts* |
| ***Composante du projet*** | *Formation-insertion*  |
| ***Région d’implantation proposée*** | *Chouia Ouardigha*  |
| ***Public cible/bénéficiaires*** | *Jeunes diplômés chômeurs issus de la population riveraines des sites de l’OCP* |
| ***Opportunités disponibles***  | * *Appui financier de l’OCP via des bources dédiées aux bénéficiaires ;*
* *Institut de formation des paysagistes - Salé*
 |
| ***Modalités  de l’action*** | *Stage de trois mois* |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *Formation de jeunes diplômés sur les techniques de plantation d’arbres et de végétaux pour améliorer le milieu naturel autour des chantiers d’extraction et des usines de traitement, et de réhabilitation des carrières abandonnées.* |
| ***Résultats attendus*** | *Bénéficiaires disposant d’un savoir-faire leur permettant d’être employés par les PME ou de créer leurs micro-entreprises* |
| ***Partenaires*** | *OCP, DFCAT, Institut de salé*  |

|  |
| --- |
| **Projet 5 : Constitution d’un noyau de formateurs de l’OFPPT en énergies renouvelables** |
| ***Domaine/secteur*** | *Energies renouvelables*  |
| ***Composante du projet*** | *Formation des formateurs sur les métiers définis : EE et photovoltaïque (PV)* |
| ***Région d’implantation proposée*** | *Casablanca (ou d’* |
| ***Public cible/bénéficiaires*** | *Dizaine de formateurs/enseignants de l’OFPPT*  |
| ***Opportunités disponibles*** | *Noyau de formateurs de l’ADEERE (Une trentaine de formateurs opérationnels)*  |
| ***Modalités et durée de l’action*** | *X journées de formation* |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *Former des formateurs et renforcer leurs compétences pédagogiques qui seront nécessaires afin D’assurer la requalification de masse de jeunes diplômés de l’OFPPT et le verdissement pour les métiers EE & PV* |
| ***Résultats attendus*** | *Constituer un noyau de formateurs au niveau de l’OFPPT*  |
| ***Partenaires*** | *OFPPT, ADEERE* |

|  |
| --- |
| ***Projet 6 : Formation d’un noyau de formateurs de l’EST d’Agadir*** |
| ***Domaine/secteur*** | *Assainissement liquide*  |
| ***Composante du projet*** | *Formation des formateurs*  |
| ***Région d’implantation proposée*** | *Souss-Massa*  |
| ***Public cible/bénéficiaires*** | *Dizaines d’enseignants de l’EST d’Agadir* |
| ***Opportunités disponibles***  | * *STEP et projets pilote de traitement des eaux usées*
* *Noyau de formateurs de la DFCAT*
 |
| ***Modalités  de l’action*** | *X journées de formation avec des visites de STEP* |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *Une formation portant sur les métiers de l’assainissement (exploitation, entretien, maintenance, gardiennage, etc.) pour développer les compétences des enseignants.*  |
| ***Résultats attendus*** | *Constitution d’un noyau de formateurs qui va assurer le verdissement de la filière « Aménagement du territoire et Environnement » au sein de l’EST d’Agadir* |
| ***Partenaires*** | *ONEP, DFCAT* |

|  |
| --- |
| ***Projet 7 : Noyau de formateurs en éco-tourisme*** |
| ***Domaine/secteur*** | *Eco-tourisme*  |
| ***Composante du projet*** | *Formation des formateurs*  |
| ***Région d’implantation proposée*** | *Tadla-Azilal et Marrakech Tensift El Haouz* |
| ***Public cible/bénéficiaires***  | *Dizaine d’adhérents aux associations opérant dans le domaine de l’environnement*  |
| ***Opportunités disponibles*** | * *Formateurs des associations ENDA Maghreb et AESVT*
* *Disponibilité d’aires protégés et de parc naturel*
* *Centre d’éducation environnementale de Demnate (Azilal)*
 |
| ***Modalités et durée de l’action*** | *5 journées de formations*  |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *Ce projet vise la formation d’un réseau de formateurs dans le domaine d’éco-tourisme, qui vont assurer par la suite la formation guide-nature au profit de jeunes* |
| ***Partenaire*** | *APDN pour le micro-entreprenariat, Enda Maghreb, AESVT* |

|  |
| --- |
| ***Projet 8 : Formation d’un noyau de formateurs des instituts de formation agricole*** |
| ***Domaine/secteur*** | *Agriculture*  |
| ***Composante du projet*** | *Formation des formateurs*  |
| ***Région d’implantation proposée*** | *Oriental*  |
| ***Public cible/bénéficiaires*** | *Dizaines d’enseignants des instituts de formation agricole de la région*  |
| ***Opportunités disponibles***  | * *Instituts de formation agricole*
 |
| ***Modalités  de l’action*** | *X journées de formation avec des visites de terrain* |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *Une formation comprenant plusieurs modules pour développer les compétences des enseignants. Ces modules traiteront deux volets :* * *L’éco-conseil agricole, et*
* *Le compostage et la valorisation des déchets agricoles*
* *L’exploitation rationnelle des Plantes aromatiques et médicinales*
* *La gestion des déchets de trituration des olives*
 |
| ***Résultats attendus*** | *Constitution d’un noyau de formateur sen éco-conseil et gestion des déchets agricoles* |
| ***Partenaire*** | *DRA, DERF-MAPM* |

|  |
| --- |
| ***Projet 9 : Création de micro-entreprise de maintenance des STEP*** |
| ***Domaine/secteur*** | *Assainissement liquide*  |
| ***Composante du projet*** | *Micro-entreprenariat*  |
| ***Région d’implantation proposée*** | *Oriental*  |
| ***Public cible/bénéficiaires*** | *Jeunes diplômés de l’OFPPT*  |
| ***Opportunités disponibles***  | *Plate-forme de l’ONEP* |
| ***Modalités  de l’action*** | *Appui et accompagnement des micro-entreprises* |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *Le but de ce projet est de fournir l’appui technique nécessaire afin de permettre au groupe cible de créer /et ou développer des Micro-entreprises viables et rentables qui interviennent dans la maintenance et l’entretien des STEP.* |
| ***Résultats attendus*** | * *Les micro-entreprises crées sont viables ;*
* *Génération d’emplois par les micro-entreprises crées*

*Contribution à la réduction du taux de chômage élevé au niveau ces deux régions*  |
| ***Partenaires*** | *ONEP, communes,*  |

|  |
| --- |
| ***Projet 10 : Création de micro-associations de récupérateurs de déchets***  |
| ***Domaine/secteur*** | *Recyclage des déchets ménagers*  |
| ***Composante du projet*** | *Micro-entreprenariat*  |
| ***Région d’implantation proposée*** | *Tanger-Tétouan*  |
| ***Public cible/bénéficiaires*** | *Jeunes chômeurs*  |
| ***Opportunités disponibles***  | * *Sociétés de recyclage de papier carton et du plastique*
* *Appui financier de l’ADS et de l’INDH*
 |
| ***Modalités  de l’action*** | *Appui technique et financier et accompagnement*  |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *Le but de ce projet est de regrouper de jeunes chômeurs, leur fournir un appui technique et financier, via la création de plate forme, pour la création de micro-associations de jeunes récupérateurs des déchets plastiques et papiers carton.*  |
| ***Partenaire :*** | *INDH, ADS, Commune* |

|  |
| --- |
| ***Projet 11 : Création de petite entreprise de récupération et valorisation des déchets*** |
| ***Domaine/secteur*** | *Déchets ménagers*  |
| ***Composante du projet*** | *Micro-entreprenariat*  |
| ***Région d’implantation proposée*** | *Tanger Tétouan* |
| ***Public cible/bénéficiaires*** | *Jeunes diplômés chômeurs*  |
| ***Opportunités disponibles***  | * *Programme « Moukawalati » de l’ANAPEC*
 |
| ***Modalités  de l’action*** | *Appui financier*  |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *l’objectif du projet est de multiplier les filières spécialisées dans les opérations de récupération et de recyclage des déchets via la promotion de la création de microprojets, qui abordent toutes les étapes de la chaîne d’activités qui mène à la valorisation des déchets* |
| ***Résultats attendus*** | * *Création de micro-entreprises de recyclage des déchets*
* *Insertion de jeunes chômeurs*
* *Elimination et valorisation des déchets*
 |
| ***Partenaire*** | *ANAPEC, Commune, AESVT* |

|  |
| --- |
| ***Projet 12 : Micro-entreprise de valorisation des déchets électroniques*** |
| ***Domaine/secteur*** | *Déchets électroniques*  |
| ***Composante du projet*** | *Micro-entreprenariat*  |
| ***Région d’implantation proposée*** | *Casablanca*  |
| ***Public cible/bénéficiaires*** | * *Jeunes diplômés chômeurs pour la création et la gestion de la micro-entreprise ;*
* *Jeunes déscolarisés assurant le démantèlement des PC*
 |
| ***Opportunités disponibles***  | * *Atelier de l’association Al Jisr*
* *Noyau de formateurs de l’association*
* *Financement de l’ANAPEC dans le cadre du programme Moukawalati*
 |
| ***Modalités  de l’action*** | * *Appui financier*
* *Appui technique et accompagnement*
 |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *Collecter et traiter des PC usagés en vue de les revaloriser.* |
| ***Résultats attendus*** | * *Création d’une micro-entreprise spécialiste dans la collecte et le traitement des PC usagers*
 |
| ***Partenaire :*** | *ANAPEC, Al Jisr, Entreprises privées* |

|  |
| --- |
| ***Projet 13 : Micro-entreprise de sous-traitance spécialiste dans le nettoiement*** |
| ***Domaine/secteur*** | *Assainissement liquide* |
| ***Composante du projet*** | *Micro-entreprenariat*  |
| ***Région d’implantation proposée*** | *Oriental*  |
| ***Public cible/bénéficiaires*** | *Jeunes diplômés chômeurs*  |
| ***Opportunités disponibles***  | * *Appui de l’Agence de l’Oriental*
* *Appui financier de l’ADS DANS LE CADRE DU Programme « Moubadarates »*
 |
| ***Modalités  de l’action*** | *Appui financier et technique* |
| ***Descriptif du projet/consistance*** | *Création de micro-entreprise de sous-traitance de proximité, par des jeunes diplômés qui regroupent d’autres jeunes chômeurs. Ces entreprises seront spécialisées dans le secteur de nettoiement.* |
| ***Résultats attendus*** | *Promotion de micro-entreprises de proximité*  |
| ***Partenaire :*** | *Agence de l’Oriental, ADS, ONEP* |

# ANNEXES

**Annexe 1 : Liste des personnes contactées**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Organisme*** | ***Prénom et nom*** | ***Qualité*** |
| *Agence de l’Oriental*  | *Ahmed Lamrini* | *Directeur du Pôle Développement et Opérations* |
| *El kébir Hannou* | *Directeur du Développement Local* |
| *Crédit Agricole : Fondation Crédit Agricole pour le Développement Durable* | *Mme Leila Akhmisse* | *Directeur exécutif* |
| *Mme Hasna Chemaou* |  |
| *Agence de Développement Social* | *Ahlam Zitan* | *Chargée de Projet- Pôle Environnement et Développement Durable* |
| *Abdellah Roudi* | *Chargé de l’appui technique* |
| *HCEFLCD* | *Monsieur Ribi Mohamed*  | *Division DPRN* |
| *Youssef Housni* | *Chef division Ressources Humaines*  |
| *Imad Lebbar*  | *Chef de Service- Gestion des effectifs et des compétences*  |
| *Sidi Lotfi El Alami* | *Chef Service-Formation Continue*  |
| *SMIT* | *Chabouri Fattah* | *Chargé de projets* |
| *Agence de développement social (ADS)* | *Ahlam Zitane* | *Chargée de Projet – Pôle environnement et développement durable*  |
| *Abdallah Roudi* | *Chargé d’appui technique*  |
| *INDH* | *Mr Najib Dahbi* | *Chef de Pôle de formation*  |
| *Mlle Zitane* | *Chargé de formation*  |
| *ODCO*  | *Mostapha Benouaicha* | *Chef de Service Information*  |
| *APDN*  | *Mr Chahbouni* | *Département de Planification et d'Intégration sectorielle / Direction de la stratégie et de la planification* |
| *Agence de Développement Agricole (ADA)* | *Felloun Hamid*  | *Division des études -PMV* |
| *Département de l’Energie et des Mines*  | *Tamdi* | *Division de formation* |
| *Département de l’environnement/ projet INDH/PNUD* | *Mme Najwa Es-siari*  | *Coordinatrice nationale du projet intégration de l’environnement mondial dans les PCD et INDH au Maroc* |
| *Département de la Formation Professionnelle*  | *Salhi* | *chef de Division* |
| *El Ottmani* | *attaché au SG* |
| *Ministère de l’Intérieur – DGCL :**Direction de la Formation des Cadres Administratifs et Techniques (DFCAT) & Direction de l’Eau et de l’Assainissement (DEA)* | *Dikya Faiz**Laidouni Amal**Yjabi Salira**Zakari Fouad* |  |
| *Groupe PIZZORNO* | *Bouchafâ Nissrine*  |  |
| *Office National de l’Eau Potable (ONEP) – Institut International de l’Eau et de l’Assainissement (IEA)*  | *Aberrafi Mardi Division de Formation à l’IIEA* | *Chef de Division*  |
| *CES* | *Hassan Agouzoul* |  |
| *INRA* | *Azim Khalid*  | *Chercheur* |
| *SPANA* | *Bouchefra Abdessalem* |  |
| *ANAPEC* | *Mme Latifa RABBAJ* | *Directrice Régionale de l'ANAPEC Tanger* |
| *ANAPEC* | *Mohammed Ayoub Hassoun* | *Directeur Régional , Rabat* |
| *AESVT* | *M. Said CHAKIR* | *Secrétaire Général de l’AESVT Tanger* |
| *l’Association Marocaine pour l’Ecotourisme et la Protection de la Nature* | *M. Brahim ABOU EL ABBAS* | *Président de l’Association* |

**Annexe 2 : Description des principaux métiers retenus dans le cadre du Projet Yes Green**

| **Domaines** | **Métiers[[38]](#footnote-38)** | **Missions**  | **Description sommaire des principales activités**  | **Niveau de formation requis** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Déchets ménagers et assimilés et déchets industriels | Technicien collecte et tri  | Planification, organisation et supervision des opérations de collecte/tri des déchets | * Coordination des opérations de collecte et de tri ;
* Assurer la répartition des tâches ;
* Gérer le planning de ses agents ;
* S’occuper de la logistique ;
* Organisation du tri des déchets afin d’éliminer ou de recycler le maximum de déchets ;
* Animation et pilotage des équipes
* Pilotage et mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation
 | Technicien spécialisé Licence professionnelle  |
| Technicien traitement & valorisation des déchets | * Organiser les analyses des échantillons et leur caractérisation
 | * Pilotage, coordination technique des unités de traitement et de valorisation des déchets ;
* Assistance et conseil techniques auprès de la direction ;
* Veille et contrôle technique et réglementaire ;
* Gestion et veille de l'application des procédures administratives et des contrats de prestations
 | Technicien spécialiséLicence professionnelle  |
| Responsable/technicien gestion d’une décharge  | * Organisation de la décharge
 | * Pilotage des sites et surveillance des équipements
* Contrôler l'application des procédures et règles d'hygiène, sécurité, qualité et environnement ;
* la réception des déchets et la vérification de leur bonne affectation dans les contenants,
* la gestion et le suivi des rotations des bennes,
* Vérifier le fonctionnement des équipements et des installations ;
* l’accueil, l’information et l’orientation des utilisateurs,
* la tenue des documents de l’activité.
 | Technicien spécialiséLicence professionnelle  |
| Conseiller en déchets industriels | * organiser le circuit de collecte, diriger les équipes et communiquer sur les déchets industriels
 | * assurer la promotion d’attitude plus respectueuse de l’environnement vis-à-vis des déchets industriels ;
* avoir en charge le démantèlement et la reconnaissance des matières
* encadrer et former l’équipe de démonteurs
 | License professionnelle  |
| Technicien de traitement des déchets  | Analyse et caractérisation des échantillons de déchets  | * Analyse des échantillons de déchets pour les caractériser ;
* Surveillance technique des opérations de traitement. ;
* S'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble du processus de traitement des déchets ;
* Traitement des données recueillies.
 | Technicien des secteurs de la chimie, biochimie, biologie, électromécanique, hydraulique ou plasturgie  |
| Agent tri et recyclage | Séparation des catégories des déchets | * Séparation des catégories des déchets
 | Ouvrier qualifié ou spécialisé  |
| Agent collecte & nettoyage | Assurer les opérations liés à la collecte/nettoiement  | * Enlèvement et collecte des déchets ménagers et assimilés
* Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte
* Surveillance des risques liés à la circulation, à la collecte ou au déchargement
* Vérification des déchets collectés et identification des dépôts sauvages
* l’enlèvement et la collecte des déchets ménagers et assimilés, ou ceux issus du tri sélectif,
* la surveillance des risques liés à la circulation, à la collecte, ou au déchargement,
* la vérification des déchets collectés et identification des dépôts sauvages,
* l’entretien, le suivi et le nettoyage du matériel de collecte.
 | Ouvrier qualifié ou spécialisé |
| Agent bascule  | Pesé des déchets sur le pont bascule  | * Assurer la pesée des matières à recycler : papiers, cartons, tissus, ferraille ;
* Saisir informatiquement les informations liées à cette pesée afin d'établir les bordereaux de sortie et les bons de livraisons ;
* mener le suivi administratif et comptable des dossiers.
 | Ouvriers spécialisé ou Technicien * Connaissance de la Micro-informatique
* Formation interne par l'entreprise pour la gestion de bascule et la reconnaissance des matériaux
 |
| Agent gestion des décharges |  | * Assurer la sécurité, la propreté, l'ouverture et la fermeture de la décharge ;
* Assurer les opérations de réception des déchets et procéder à leur acheminement
* Surveiller les opérations de tri
* Assurer le gardiennage et la sécurité des équipements de la déchetterie ou de la plate-forme de tri
* Orienter et enregistrer les rotations des bennes
* Nettoyer et entretenir les équipements du site
* Tenir les enregistrements quotidiens relatifs aux déchets réceptionnés et les archives
 | Ouvrier spécialisé  |
|  | Ripeur/éboueur  | Assurer le ramassage des déchets  | * Collecter les ordures sur la voie publique ou dans des emplacements aménagés
* Vérifier les déchets collectés et signaler toute anomalie constatée
* Assister le conducteur de benne dans ses manœuvres
* Participer au nettoyage des véhicules de collecte
* Signaler les dépôts sauvages des déchets
 | Ouvrier qualifié  |
| Eau et assainissement liquide | Responsable de STEP | Gestion de la station | * définir les procédures à mettre en œuvre (prélèvements, analyses...) ;
* gérer l’autocontrôle jusqu’au point de livraison ou rejet
* entretenir et effectuer la maintenance, veiller à la modernisation des équipements ;
* optimiser l’utilisation de l’énergie électrique et des produits de traitement ;
* assurer la surveillance du site, c’est-à-dire veiller à la sécurité dans le périmètre de l’installation pour la protection des travailleurs, des visiteurs, du matériel ;
* Prendre les décisions d’urgence face à tout événement qui risque d’altérer la qualité de l’eau, la production et le fonctionnement de la station (crues, accidents, etc.)
* Assurer le relationnel avec les organismes extérieurs, les collectivités, les laboratoires.
 | Licence professionnelle dans les Métiers de l’eau, Électrotechnique, Électromécanique |
| Technicien traitement des eaux | Veiller sur le fonctionnement des installations techniques | * Il veille sur le fonctionnement des installations techniques ;
* Il procède à des diagnostics des dysfonctionnements constatés afin de prévenir les pannes et, le cas échéant, assurer les travaux de dépannage et de réparation.
 | Technicien spécialisé/licence professionnelle en Chimie ou Biochimie |
| Technicien exploitation  | Faire tourner la station  | * Surveiller le fonctionnement de le station
 | Technicien  |
| Technicien contrôle des réseaux | Identifier les besoins en matière de réseaux d’assainissement  | * Procéder à des inspections régulières des canalisations
* Vérifier la conformité des branchements et, en cas de problème, organiser des actions d’intervention
* Interpeller, par des mises en demeure, les usagers qui dérogent à la réglementation pour remédier à l’infraction
* Instruire les demandes de permis de construire sur les aspects de raccordement au réseau
* Recevoir et instruire les plaintes des usagers relatives à la pollution du réseau: infiltrations, odeurs, etc.
 | Technicien  |
| Technicien évacuation et traitement des eaux usées | Faire tourner la station  | * - analyser et interpréter les prélèvements d’échantillons d’eaux et de boues réalisés sur le site ;
* Etalonner les capteurs
 | Technicien/ technicien spécialisé chimie  |
| Technicien qualité de l’eauAgent évacuation et traitement des eaux usées | Assurer la conduite d’analyses et de contrôles de qualité de l’eau | * réceptionner, numéroter et enregistrer les échantillons ;
* effectuer les analyses ;
* élaborer les protocoles d’analyse ;
* assurer la maintenance des appareils
 | Technicien/technicien spécialisé  |
| Agent d’entretien STEP/Agent de qualité de l’eau | Assurer le bon déroulement des opérations d’épuration de l’eau et de traitement des boues  | * Il veille sur le fonctionnement des installations techniques ;
* Il procède à des diagnostics des dysfonctionnements constatés afin de prévenir les pannes et, le cas échéant, assurer les travaux de dépannage et de réparation.
 | Ouvrier spécialisé |
| Agent maintenance des réseaux d’assainissement |   | * Effectuer des branchements au réseau
* Détecter et réparer les fuites sur le réseau
* Intervenir pour réparer les ruptures de canalisation
* Assurer la sécurité du chantier de travaux
 | Ouvrier spécialisé  |
| Agent de curage/ouvrier assainissement  | Assurer l’entretien des réseaux d’assainissement  | * entretien et nettoiement des canalisations du réseau d’assainissement
* assurer l’entretien, la surveillance, le curage et le nettoyage du réseau d’évacuation des eaux usées ;
* visiter le réseau dans le but de détection d’anomalies ;
* effectuer les réparations courantes des ouvrages et réseaux d’assainissement.
 | Ouvrier qualifié  |
|  | Agent d’assainissement en milieu rural | Promouvoir les systèmes d’assainissement autonomes | * Assurer le bon fonctionnement des petits ouvrages d’assainissement ;
* Veiller à la réduction de la nocivité des rejets
 | Techniciens/technicien spécialisé |
| Energies renouvelables avec focus sur le photovoltaïque, efficacité énergétique et éolien | Technicien en énergies renouvelables | Intervenir dans la mise en place, la mise en service, l’exploitation et la maintenance d’une installation |  |  |
| Technicien installeur - maintenance du parc éolien | Réalisation des études préalables à la réalisation du chantier et assurer le bon fonctionnement des installations et desappareils d’un parc éolien | * Planifier les interventions d’entretien et de maintenance des équipements installés
* Procéder à des tests réguliers des performances des installations
* Diagnostiquer les problèmes techniques et effectuer des réparations
* Rédiger les comptes rendus
* Tenir à jour les informations de suivi de chaque appareil
* Elaborer régulièrement les tableaux de bord sur le comportement des
* installations techniques
 | Technicien spécialisé/License professionnelle  |
| Techniciens - électriciens et électromécaniciens spécialisés en EE/ER |  |  |  |
| Technicien installateur et maintenance solaire  | Réalisation des études préalables à la réalisation du chantier | * Assurer les réalisations jusqu’aux phases de clôture, d’après vente puis de maintenance ;
* Réaliser l’entretien et la maintenance des installations ;
 | Technicien spécialisé  |
| Installateur des systèmes solaires  | Installation des systèmes photovoltaïques | * Déterminer l’emplacement de l’installation
* Procéder à l’installation des capteurs solaires
* Sécuriser l’installation
* Effectuer des opérations de maintenance et de réparation
 | Techniciens/technicien spécialisé |
| Artisans du bâtiment/monteur en isolation thermique | Réaliser les tracés indiquant l'emplacement des divers appareils et le passage des tuyauteries |  | Technicien/ouvrier spécialisé |
| Technicien en génie climatique | Il prépare, organise et réalise les travaux de modification, de maintenance et de dépannage des installations thermiques |  | Technicien/technicien spécialisé |
|  | Ouvrier qualifié plomberie chauffage  | Assurer le montage et la réalisation des installations thermiques  | * Préparer la pose des tuyauteries ;
* Réaliser le façonnage et les opérations d’assemblage ;
* Réaliser les essais hydrauliques ;
* Participer à la mise en service des installations ;
 | Ouvrier qualifiés |
| Le paysage et espaces verts | Technicien en irrigation/arrosage des espaces verts  | Nettoyage, entretien et aménagement des espaces verts | * Installation de systèmes d’irrigation/arrosage
 | Technicien  |
| Responsable travaux espaces verts  | Planification de l’exécution es travaux neufs ou de rénovation des espaces verts | * Réceptionner les travaux ;
* Garantir le respect des délais et des coûts ;
 | Technicien spécialisé  |
| technicien paysagiste  | Réalisation des jardins et espaces verts en se conformant aux plans du paysagiste | * Organiser le chantier sur terrain en dirigeant une équipe d’ouvriers
* Participation à la conception
 | Technicien/technicien spécialisé |
| Pépiniériste  | Production de plants |  | Technicien/ouvrier spécialisé |
| Agent d’entretien des espaces verts  | Gestion des espaces verts  | * Installer les espaces verts puis assurer l’entretien et le nettoyage ;
* Organiser et planifier es espaces, la préparation du matériel, le planning saisonnier des travaux d’entretien ;
 | Ouvrier spécialisé  |
| Ouvriers  | Aménagement des espaces verts | * Participation aux travaux de création et d’entretien des espaces verts
* Entretien des végétaux
 | Ouvriers qualifiésOuvriers spécialisés |
| Les services écologiques en milieu naturel avec focus sur l’éco-tourisme | Technicien gestionnaire des espaces naturels protégés | Connaissance de la faune et de la flore | * Suivre l’évolution des espèces ;
* Observation et enregistrement des données ;
* Assurer la coordination d’actions de gestion durable et de mise en valeur.
 | Technicien/technicien spécialisé  |
| Animateur éco-interprète | * Elaboration et mise en œuvre de projets d’animation
 | * Sensibiliser le public à la protection et au respect de l’environnement ;
* Faire découvrir aux visiteurs la faune, la flore et le patrimoine culturel ;
* Concevoir et réaliser des supports d’information et des outils pédagogiques ;
 | License professionnelle |
| Technicien forestier | Surveiller et gérer la forêt | * participer à la surveillance de la forêt ;
* mettre en valeur la surface ;
* exercer des missions de police judiciaire
 | Technicien/technicien spécialisé  |
| Technicien cynégétique | Gérer les populations et leurs habitats afin de contribuer à la mise en place d'une exploitation rationnelle et durable des espèces |  | Technicien/technicien spécialisé |
| Garde de parc naturel | Charger du respect de la réglementation | * Constater les infractions à la réglementation ;
* Accueillir, accompagner et renseigner le public ;
* Concevoir et mettre en place les équipements du parc ;
* Assurer l’entretien des équipements ;
 | Technicien  |
| Agent technique des parcs nationaux | Assure la conservation et la mise en valeurs des parcs sous la supervision d’un technicien | * Surveiller et protéger la nature ;
* Conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel ;
* Réintroduire des espèces rares ;
* Accueillir et informer le public.
 | Ouvrier spécialisé |
| Ouvrier d’entretien des espaces naturels | Assurer les travaux d’entretien et de nettoyage  |  | Ouvrier qualifié  |
| L’agriculture (éco-conseil et gestion-valorisation des déchets) | Technicien vulgarisateur en éco-conseils  | sensibiliser, informer, conseiller les acteurs |  | Technicien spécialisé ou License professionnelle  |
| Technicien en compostage | Organisation du site et mise au point des opérations de traitement  | * Veiller au respect des normes et des réglementations
* Encadrement des équipes ;
 | Technicien spécialisé ou License professionnelle  |
| Conseiller épandage des boues en agricultures  | Organisation et contrôle des procédures d’épandage des boues  | * Contrôler les apports des matières organiques à la parcelle ;
* Sensibiliser les intervenants et le public sur ces pratiques et leurs contrôles ;
* Conseiller les exploitants des systèmes d’assainissement et les agriculteurs selon les bilans agronomiques
 | Licence professionnelle  |

1. « Étude sur les métiers-emplois de l’environnement pour la promotion de l’emploi environnemental comme appui à l’INDH », SEEE/DEPP, 2011 [↑](#footnote-ref-1)
2. MEMEE – Département de l’Environnement – PGPE/GIZ. 2012. Ébauche de stratégie de développement des capacitésdans les métiers de l’environnement [↑](#footnote-ref-2)
3. *PNUE. 2011. : « Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l’intention des décideurs ».* [*www.unep.org/greeneconomy*](http://www.unep.org/greeneconomy) [↑](#footnote-ref-3)
4. OCDE (2011), « Mesurer l'entrepreneuriat vert », dans Panorama de l'entrepreneuriat 2011, Éditions OCDE.

http://dx.doi.org/10.1787/9789264097735-4-fr [↑](#footnote-ref-4)
5. Volery, T. (2002), Ecopreneurship: Rational and current issues and future challenges, in Actes de la conférence qui s’est déroulée lors des Rencontres de l’université de St-Gall. [↑](#footnote-ref-5)
6. *MEMEE– Département de l’Environnement – PGPE/GIZ. 2012. Ébauche de stratégie de développement des capacités dans les métiers de l’environnement* [↑](#footnote-ref-6)
7. OCDE (2010), La fiscalité, l’innovation on et l’environnement, OCDE, Paris [↑](#footnote-ref-7)
8. [↑](#footnote-ref-8)
9. Haut Commissariat au Plan – Direction de la Statistique .2010. Activité, emploi et chômage. Résultats détaillés. [↑](#footnote-ref-9)
10. Bensaïd, M. 2011. Défis et perspectives du marché du travail au Maroc. Université Mohamed V-Agdal, Rabat

5 décembre 2011 (données de la Direction de la Statistique – HCP) [↑](#footnote-ref-10)
11. Bensaïd, M. 2011. Défis et perspectives du marché du travail au Maroc. Université Mohamed V-Agdal, Rabat

5 décembre 2011 (données de la Direction de la Statistique – HCP) [↑](#footnote-ref-11)
12. « Étude sur les métiers-emplois de l’environnement pour la promotion de l’emploi environnemental comme appui à l’INDH », SEEE/DEPP, 2011 [↑](#footnote-ref-12)
13. MEMEE – Département de l’Environnement – PGPE/GIZ. 2012. Ébauche de stratégie de développement des capacitésdans les métiers de l’environnement [↑](#footnote-ref-13)
14. MEMEE/Département de l’Energie et es Mines. 2011. « Étude pour la spécification des besoins en compétences dans le secteur des énergies renouvelables : Livrable de la phase III : Définition des besoins en formation pour le secteur des ENR et d’EE [↑](#footnote-ref-14)
15. UNEP, 2012. Green economy : Briefing Pape - employment. [↑](#footnote-ref-15)
16. *Haut Commissariat au Plan – Direction de la Statistique .2010. Activité, emploi et chômage. Résultats détaillés.* [↑](#footnote-ref-16)
17. Zarrouk, 2010.Vers la création d’un Pôle de Compétences autour des Métiers de l’Environnement
au niveau de la DFCAT . PPT [↑](#footnote-ref-17)
18. OFPPT, carte de la formation professionnelle 2011-2012. [↑](#footnote-ref-18)
19. <http://www.casafree.com/modules/news/article.php?storyid=36500> [↑](#footnote-ref-19)
20. <http://www.jeunesdumaroc.com/3464-L-Office-de-la-Formation.html> [↑](#footnote-ref-20)
21. <http://www.agriculture.gov.ma/pages/lenseignement-agricole> [↑](#footnote-ref-21)
22. Convention De Partenariat Pour La Mise En Place Et La Gestion Des Instituts De Formation Aux Metiers Des Energies Renouvelables Et De L’efficacité Energétique (IFMEREE), 2011. [↑](#footnote-ref-22)
23. FJE, 2012.Maghreb Startup Initiative : l’excellence *au rendez-vous !* Algérie – Maroc – Tunisie (Edition pilote) [↑](#footnote-ref-23)
24. <http://www.cgem.ma/index.php?page=mybodydec.php&rub=2&art=9> [↑](#footnote-ref-24)
25. http://www.lematin.ma/express/CGEM-\_Mise-en-oeuvre-de-la-strategie-de-travail-/171173.html [↑](#footnote-ref-25)
26. CGEM, Commissions thématiques et axes de travail CGEM 2012/2015. [↑](#footnote-ref-26)
27. PNUE, 2011. Waste investing in energy and resource efficiency. [↑](#footnote-ref-27)
28. WAMAN, 2008. Etude du marché de l'environnement au Maroc, analyse et perspectives. [↑](#footnote-ref-28)
29. DEPP, 2011. Etude sur les métiers-emplois de l’environnement pour la promotion de l’emploi environnemental comme appui a l’INDH : Mission II proposition d’un dispositif intégré d’appui à l’emploi environnemental. [↑](#footnote-ref-29)
30. MEMEE/Département de l’Energie et es Mines. 2011. « Étude pour la spécification des besoins en compétences dans le secteur des énergies renouvelables : Livrable de la phase III : Définition des besoins en formation pour le secteur des ER ». [↑](#footnote-ref-30)
31. ADS Maroc/EDIC, 2004. Développement du Secteur de Recyclage des Déchets Solides au Maroc, Mission 1 : Diagnostic de la Situation Actuelle. [↑](#footnote-ref-31)
32. ADS Maroc/EDIC, 2005. Développement du Secteur de Recyclage des Déchets Solides au Maroc : Mission II, Rapport Final. [↑](#footnote-ref-32)
33. ADS Maroc/EDIC, 2005. Développement du Secteur de Recyclage des Déchets Solides au Maroc : Mission II, Rapport Final. [↑](#footnote-ref-33)
34. Département de l’Environnement, Activités réalisées pour la mise en œuvre du plan stratégique de la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination. [↑](#footnote-ref-34)
35. MEMEE – Département de l’Environnement – PGPE/GIZ. 2012. Ébauche de stratégie de développement des capacités dans les métiers de l’environnement [↑](#footnote-ref-35)
36. Ministère de l’Intérieur – DFCAT. 2010. Note de présentation de la Formation en paysage et espaces verts au profit des collectivités locales [↑](#footnote-ref-36)
37. MAPM-ADA. 2012. Rapport provisoire d’évaluation environnementale stratégiquedu Plan Maroc Vert – EES (2012) [↑](#footnote-ref-37)
38. Inspiré de Enviro-compétences , France , site web : <http://www.envirocompetences.org/carrieres/> [↑](#footnote-ref-38)